

mark

J. DUBOIS

G. JOUANNON

R. LAGANE

G

rammaire

française

LAROUSSE

J. DUBOIS

Agrégé de grammaire

*Professeur
au lycée Montaigne*

G. JOUANNON

Licencié ès lettres

*Professeur
de collège*

R. LAGANE

Agrégé de grammaire

*Professeur
au lycée Pasteur*

GRAMMAIRE FRANÇAISE



LIBRAIRIE LAROUSSE

17, rue du Montparnasse, et boulevard Raspail, 114 - Paris-VI^e

AVANT-PROPOS

Cette GRAMMAIRE FRANÇAISE a été composée dans l'intention de mettre à la disposition des lecteurs un livre simple et clair, d'où les détails inutiles ou trop particuliers ont été écartés au profit des éléments les plus importants.

Le plan général de l'ouvrage reste traditionnel : on va du mot à la phrase en envisageant successivement les grandes parties de la grammaire. On y a joint quelques notions nécessaires de phonétique et d'orthographe. Pour satisfaire aux programmes scolaires, nous avons consacré quelques pages à la versification.

La nomenclature adoptée répond aux exigences ou à l'esprit des programmes officiels; elle ne comporte aucune innovation ni aucune complication artificielle qui puisse masquer les principes essentiels. Elle comprend, en particulier, les exemples recommandés « qui seront valables pour l'enseignement de la grammaire pendant toute la scolarité ».

Nous avons donné à la présentation toute l'attention nécessaire, avec la pensée de permettre à tout lecteur de saisir rapidement l'ensemble d'une question sans être retardé par de trop longs commentaires. Un index, que nous avons voulu aussi complet que possible, rendra la consultation aisée.

Les auteurs.

Les références qui figurent en tête de chaque chapitre renvoient aux chapitres correspondants des trois volumes d'Exercices de français, 6^e, 5^e et 4^e-3^e.

Le présent volume appartient à la dernière édition (revue et corrigée) de cet ouvrage. La date du copyright mentionnée ci-dessous ne concerne que le dépôt à Washington de la première édition.

© 1961. — Librairie Larousse, Paris.

Librairie Larousse (Canada) limitée, propriétaire pour le Canada des droits d'auteur et des marques de commerce Larousse. — Distributeur exclusif au Canada : les Editions Françaises Inc., licencié quant aux droits d'auteur et usager inscrit des marques pour le Canada.

ISBN 2-03-040352-0

LA GRAMMAIRE

LA GRAMMAIRE EST L'ÉTUDE DE LA LANGUE

Les grandes parties de la grammaire sont :

LA PHONÉTIQUE, qui étudie la nature des **sons** et la manière dont ils évoluent au cours de l'histoire d'une langue.

LA MORPHOLOGIE, qui analyse la nature et la **forme des mots** selon le genre, le nombre, la personne, les temps et les modes des verbes, etc.

LA SYNTAXE, qui recherche les **rapports des mots** ou des groupes de mots entre eux et étudie l'**ordre des mots** liés à l'expression de la pensée.

LE VOCABULAIRE, qui s'attache au **sens** et à l'**origine des mots**, à leurs **modes de formation** et à leur **histoire**.

LE STYLE, qui analyse l'**utilisation personnelle de la langue** faite par des écrivains et qui ne relève pas d'un exposé systématique.

STANDARD AT

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF CHEMISTRY
5708 SOUTH CAMPUS DRIVE
CHICAGO, ILLINOIS 60637

STANDARD AT
A STANDARD AT
A STANDARD AT

STANDARD AT
A STANDARD AT
A STANDARD AT

STANDARD AT
A STANDARD AT
A STANDARD AT

STANDARD AT
A STANDARD AT
A STANDARD AT

STANDARD AT
A STANDARD AT
A STANDARD AT

STANDARD AT
A STANDARD AT
A STANDARD AT

STANDARD AT
A STANDARD AT
A STANDARD AT

FORMATION DU FRANÇAIS

Ex. 4^e-3^e : p. 4.

1. Origine du français : le latin.

La langue française est née du **latin** que les Romains conquérants (soldats, marchands et colons) ont introduit peu à peu en Gaule dès le 1^{er} siècle avant J.-C. Ce latin parlé, fort différent du latin connu par les textes littéraires, remplaça la **langue gauloise**, qui disparut presque complètement. Celle-ci ne s'est plus guère conservée que dans certains noms propres (*Paris, Chartres*, etc.) et dans quelques noms de la campagne (*arpent, borne, braies, claie, lieue, charrue*, etc.).

2. Formation populaire et formation savante.

Les mots latins, déformés dans leur prononciation et détournés souvent de leur sens originel, sont devenus, par une série de transformations, les mots français (*formation populaire*). Mais dès le Moyen Âge les lettrés ont créé d'autres mots en les calquant directement sur les mots latins (*formation savante*).

Ainsi, le latin **locare** a donné **louer** (formation populaire);
le latin **locatio** a donné **location** (formation savante).

3. Les doublets.

Un *même* mot latin a pu donner en français *deux* mots : l'un de formation populaire, l'autre de formation savante. Tous deux forment alors un **doublet** :

Auscultare a donné **écouter** (formation populaire);
auscultus (formation savante).

4. Les dialectes.

La langue a évolué différemment suivant les régions de France; il s'est formé des **dialectes**, qui tendront, en partie, à disparaître :

Ceux de **langue d'oïl** au nord de la France : le wallon, le picard, le champenois, le lorrain, le normand et le francien de l'Île-de-France, etc.;

Ceux de **langue d'oc** au sud de la France : le gascon, le limousin, le béarnais, l'auvergnat, le provençal, le languedocien, le poitevin, etc.

Ces dialectes ont pu fournir au français proprement dit, issu du dialecte de l'Île-de-France, un certain nombre de mots :

Estaminet est wallon; *fabliau*, picard; *cèpe*, gascon.

5. Les mots d'origine étrangère.

La formation d'une langue est liée à l'histoire du peuple qui la parle. Le contact avec d'autres civilisations, les relations commerciales ou culturelles avec les pays voisins, les découvertes scientifiques et techniques ont été et sont encore la source d'un continuel développement ou renouvellement du vocabulaire.

Les **invasions germaniques** du Ve siècle ont apporté leurs noms d'institutions, de guerre, d'agriculture, de chasse, de marine, etc. :

bourg, guerre, hêtre, beffroi, bannière, clapier, héraut, houx.

Les **invasions normandes** au Xe siècle ont enrichi le vocabulaire de la mer et de la navigation, de l'agriculture, etc. :

étrave, varech, vague, hune, houblon, homard, turbot, harnais.

L'**italien et l'espagnol**, dès le XVIe et le XVIIe siècle, ont introduit des mots d'art militaire, de littérature, de peinture, de commerce, de finance, etc. :

infanterie, romance, burlesque, fresque, carnaval, sonnet, banque.

D'**Orient**, d'autres mots ont eu comme intermédiaires l'italien, le portugais ou l'anglais :

abricot, pintade, café, bonze, cachemire, thè.

Des mots venus des **civilisations américaines** ont eu comme intermédiaires l'espagnol ou le portugais :

haricot, acajou, alpage, cannibale, canot, cacao, jaguar.

L'**allemand**, dès le XVe siècle, a fourni des mots militaires ou d'alimentation :

blocus, obus, bivouac, trinquer, ersatz, choucroute, képi.

Le **néerlandais**, du XIIIe au XVIIe siècle, a donné des termes de marine :

cambuse, foc, matelot, fret, cacatois, étai, beaupré.

L'**arabe** a donné des mots de mathématiques, de sciences, d'institutions, etc. :

algèbre, camphre, amiral, alcool, zénith, alchimie, sofa.

L'**anglais**, dès le XVIIIe siècle, a fourni des mots de sport, de mode, de technique, de politique, de commerce, de marine, d'institutions :

football, dandy, chèque, jury, détective, reporter, snob.

LES FORMATIONS NOUVELLES

Ex. 6^e : p. 10, 22, 24, 64.

Ex. 5^e : p. 6, 9, 11, 34.

Ex. 4^e-3^e : p. 4 et 8.

6. Les mots d'origine grecque.

Les progrès continus des sciences et des techniques ont entraîné la création d'un grand nombre de termes nouveaux ou *néologismes*. On fait souvent appel, pour les former, au grec, auquel on emprunte quelques mots simples qui servent à la formation de *mots composés* en français.

Télé signifie « au loin » « de loin ».

On a formé : **télégramme**, **téléphone**, **télémètre**, **téléphérique**, **téléobjectif**, **télévision**, **télépathie**, **télescope**, **télécommunications**, **téléski**, **téléguidage**, etc.

Graphin signifie « écrire », « décrire ».

On a formé : **calligraphie**, **sténographie**, **biographie**, **géographie**, **topographie**, **cosmographie**, **photographie**, **graphologie**, **radiographie**, **graphomètre**, **graphisme**, **graphique**, etc.

7. Dérivation et composition.

La langue se développe en formant des mots *dérivés* et des mots *composés*.

Un *mot dérivé* est formé en ajoutant au mot simple une syllabe ou un groupe de syllabes, appelé **suffixe** :

Dans *journalisme*, le suffixe **-isme** s'ajoute au mot *journal* pour former un mot dérivé. Ce procédé se nomme la **dérivation**.

Journal est apparu au XII^e siècle; *journalisme*, au XVII^e siècle.

Un *mot composé* est formé en faisant précéder le mot simple d'une syllabe ou d'un groupe de syllabes appelé **préfixe** :

Dans *préjuger*, le préfixe **pré-** se met au début du mot *juger* pour former un mot composé. Ce procédé se nomme la **composition**.

Juger est apparu au XII^e siècle; *préjuger* est du XVI^e siècle.

8. Mots composés de plusieurs termes.

La langue forme un grand nombre de mots nouveaux en joignant deux ou plusieurs mots (nom et nom, adjectif et nom, verbe et nom, etc.). Ce sont les *mots composés* proprement dits :

Chou-fleur; *plate-bande*; *arrière-garde*; *garde-malade*.

On met, le plus souvent, un trait d'union entre les éléments de ces mots.

9. Famille de mots.

La famille de mots est l'ensemble de tous les mots dérivés et composés formés à partir du même mot simple, appelé **radical**.

Famille du mot *classe*.

Dérivés : *classer, classeur, classique, classicisme, classifier, classification, classement.*

Composés avec préfixes : *déclasser, déclassement, surclasser, surclassement, reclasser, reclassement, interclasse.*

Composé avec plusieurs termes : *hors classe, sous-classe.*

10. Les suffixes.

Les suffixes, nombreux et d'origine diverse, ont souvent un sens précis.

Ainsi **-et, -ot, -cule, -ille** indiquent une chose plus petite et sont des **diminutifs** :

Garçonnet, ilot, animalcule, molécule, brindille, flottille.

D'autres peuvent avoir plusieurs sens, parfois assez vagues.

Le suffixe **-erie** indique le lieu où s'exerce un métier :

épicerie, sucrerie, fonderie, tuilerie.

Il peut indiquer la manière d'être ou la collection :

la griserie, la fourberie, l'argenterie.

Les suffixes s'ajoutent directement aux mots simples, mais l'e muet tombe devant une voyelle et il s'ajoute parfois des consonnes entre le suffixe et le mot simple :

Serrure, serrurier; pigeon, pigeon-n-eau; bijou, bijou-t-ier.

Les suffixes peuvent être :

a) Des suffixes proprement dits, particules composées d'une ou plusieurs syllabes : **-able, -ier, -erie, -tion, -oir, -té, -ment**, etc. :

Inséparable, journalier, boiserie, position, arrosoir, clarté, pansement.

b) Des mots d'origine latine ou grecque servant de suffixes :

Dans *viticulture*, il y a deux mots : **viti-** (du lat. *vitis*, vigne) et **-culture**. Ce dernier mot joue le rôle de suffixe.

Dans *hydrogène*, il y a deux mots : **hydro** (du grec *hudor*, eau) et **-gène**. Ce dernier mot joue le rôle de suffixe.

Les suffixes sont souvent différents quand il s'agit des **noms**, des **adjectifs**, des **verbes** ou des **adverbes**. (Voir pages 9 et 10.)

II. Les suffixes proprement dits.

a) Suffixes servant à former des noms.

-ace, -asse	<i>péjoratif</i>	populace, filasse	-et, -ette	<i>diminutif</i>	garçonnet, fillette
-ade	<i>action, collectif</i>	bravade, colonnade	-eté	<i>qualité</i>	propreté
-age	<i>état, collectif</i>	balayage, pelage	-eur	<i>agent</i>	rôdeur, voleur
-aie	<i>plantation de</i>	pineraie, roseraie	-ateur	<i>agent, métier</i>	acheteur, dessinateur
-ail	<i>instrument</i>	éventail, soupireuil	-ie	<i>état</i>	jalousie, envie
-aille	<i>péjor., collectif</i>	mangeaille, ferraille	-ien	<i>profession</i>	chirurgien, musicien
-ain, -en	<i>origine</i>	Romain, Vendéen	-illon	<i>diminutif</i>	aiguillon, raidillon
-aine	<i>collectif</i>	Romain, centaine	-is	<i>résultat d'une action, état</i>	ramassis, abattis, fouillis, taillis
-aire	<i>agent</i>	commissionnaire	-ise	<i>qualité, défaut</i>	franchise, sottise
-(a)tion	<i>action</i>	fabrication	-isme	<i>doctrine</i>	fatalisme, idéalisme
-ance, -ence	<i>résultat de l'action</i>	croissance, espérance, virulence, fécondité	-iste	<i>profession</i>	modiste, dentiste
-ard	<i>péjoratif</i>	fuyard, chauffard	-iste	<i>adepte de</i>	calviniste, socialiste
-at	<i>profession</i>	interne, recteur	-ite	<i>état maladif</i>	gastrite, méningite
-âtre	<i>péjoratif</i>	marâtre, bellâtre	-ité, -té	<i>qualité</i>	charité, amitié
-(a)ture	<i>action, instrument</i>	peinture, armature	-itude	<i>qualité, état</i>	exactitude, servitude
aud	<i>péjoratif</i>	lourdaut, maraud	-ment	<i>action, état</i>	bêlement, tassement
-cule, -ule	<i>diminutif</i>	animalcule, follicule	-oir	<i>instrument</i>	perchoir
-eau, -elle	<i>diminutif</i>	chevreau, radicelle	-oire	<i>instrument</i>	baignoire
-ée	<i>contenu</i>	assiettée, maisonnée	-ole	<i>diminutif</i>	bestiole, carriole
-er, -ier	<i>agent, métier</i>	boucher, pâtissier	-on, -eron	<i>diminutif</i>	ourson, moucheron
-erie	<i>qualité</i>	pruderie, galanterie	-on	<i>physique</i>	bévatron, neutron
-erie	<i>local</i>	charcuterie, fauverie	-ot, -ille	<i>diminutif</i>	ilot, brindille
-esse	<i>qualité</i>	sagesse, finesse	-sion	<i>action</i>	cession, fission
			-son	<i>action</i>	livraison, saison

b) Suffixes servant à former des adjectifs.

able, -ble	<i>possibilité</i>	aimable, audible	-el	<i>qui cause</i>	accidentel, mortel
-ain, -ien		africain, indien	-esque	<i>qualité</i>	moresque, burlesque
-ais	<i>habitant, origine</i>	japonais, maltais,	-et, -elet	<i>diminutif</i>	propret, aigret
-ois, -an		birman, chinois	-eux	<i>dérivé d'un nom</i>	peureux, valeureux
-aire	<i>qui appartient</i>	solitaire, polaire	-ier	<i>qualité</i>	hospitalier, altier
-al	<i>qualité</i>	vital, glacial	-if	<i>qualité</i>	oisif, maladif
-asse, -ard	<i>péjoratif</i>	fadasse, faiblard	-in	<i>dimin. et péjor.</i>	blondin, plaisantin
-âtre	<i>dimin. et péjor.</i>	bleuâtre, douceâtre	-ique	<i>qui a rapport à</i>	chimique, ironique
-aud	<i>péjoratif</i>	noiraud, rustaud	-iste	<i>qui se rapporte à</i>	réaliste, égoïste
-é	<i>état</i>	bosselé, dentelé	-ot	<i>dimin. et péjor.</i>	pâlot, vieillot
-iel	<i>qui appartient</i>	concurrentiel	-u	<i>qualité</i>	barbu, charnu

c) Suffixes servant à former des verbes.

-ailler	<i>péjoratif</i>	rimailler, tournailler	-iner	<i>diminutif</i>	trotliner, piétiner
-asser	<i>péjoratif</i>	rêvasser, traîner	-ir	<i>dérivé d'adj.</i>	noircir, verdir
-eler	<i>dérivé du nom</i>	marteler	-iser	<i>qui rend</i>	angliciser, germaniser
-er	<i>dérivé du nom</i>	destiner, vacciner	-ocher	<i>péjoratif</i>	flânocher, efflocher
-eter	<i>diminutif</i>	tâcher, voler	-oter	<i>péjoratif</i>	vivoter, pianoter
-ifier	<i>qui rend, cause</i>	bêlifier, solidifier	-onner	<i>péjor. diminut.</i>	chantonner, tâtonner
-iller	<i>dimin. et péjor.</i>	mordiller, babiller	-oyer	<i>devenir</i>	poudroyer, nettoyer

d) Suffixes servant à former des adverbes.

ment	<i>manière</i>	dédaigneusement, vivement	-ons	<i>manière</i>	à reculons, à tâtons
-------------	----------------	---------------------------	-------------	----------------	----------------------

12. Mots latins et grecs servant de suffixes.

a) Mots latins.

-cide	qui tue	insecticide, régicide	-fique	qui produit	prolifère, bénéfique
-cole	relatif à la culture	viticole, agricole	-forme	en forme de	uniforme, filiforme
-culteur	qui cultive	agriculteur, motoculteur	-fuge	qui fuit	transfuge, fébrifuge
-culture	art de cultiver	apiculture, horticulture	-pare	fait fuir	
-fère	qui porte	mammifère	-pare	qui enfante	ovipare, vivipare
-fère	qui contient	crucifère	-pède	qui a des pieds	bipède, quadrupède
			-vore	qui se nourrit	carnivore, frugivore

b) Mots grecs.

-algie	douleur	névralgie, nostalgie	-nome	qui règle	économe, métronome
-arche	qui commande	patriarche	-nomie	art de régler	autonomie, gastronomie
-archie	commandement	monarchie, anarchie	-onyme	nom	synonyme, anonyme
-arque	qui commande	monarque	-pathe	malade de	névropathe
-bar(e)	pression	millibar, isobare	-pathie	passion	sympathie, apathie
-bole	qui lance	discobole, parabole	-pédie	maladie	
-carpe	fruit	péricarpe, endocarpe	-pédie	éducation	encyclopédie
-céphale	tête	encéphale, microcéphale	-phage	qui mange	anthropophage
-crate	qui dirige	bureaucrate, démocrate	-phagie	action de manger	aérophagie
-craie	pouvoir	ploutocratie, autocratie	-phagie	ami de	hippophagie
-cycle	roue	tricycle, bicycle	-phile	ami de	russophile
-game	qui s'unit	cryptogame, bigame	-phille	amitié pour	bibliophilie
-gamie	mariage	polygamie, bigamie	-phobe	ennemi de	anglophobe
-gène	qui engendre	hydrogène, gazogène	-phobie	inimitié pour	agoraphobie
-gramme	un écrit	télégramme, épigramme	-phone	transmettant	magnétophone
-graphe	qui écrit	biographe, phonographe	-phonie	le son	radiophonie
-graphie	art d'écrire	calligraphie, géographie	-phore	qui porte	sémaphore, doryphore
-hydre	eau	déshydrater, anhydre	-pode	pied	gastéropode
-id(e)	qui a la forme	sinusoïde, sphéroïde	-ptère	aile	aptère, hélicoptère
-lâtrie	adoration	idolâtrie, zoolâtrie	-scope	qui voit	télescope
-lithé	Pierre	monolithe, aérolithe	-scopie	vision	radioscopie
-logie	science	astrologie, théologie	-sphère	une sphère	stratosphère
-logue	qui étudie	astrologue, neurologue	-technie	science	électrotechnie
-mancie	divination	cartomancie, chiromancie	-technique	qui sait	polytechnique
-mane	passionné de	opiomane, mélomane	-thèque	armoire	bibliothèque
-manie	passion	monomanie, anglomanie	-thérapie	guérison	héliothérapie
-mètre	mesure	diamètre, podomètre	-thérapique	qui guérit	héliothérapique
-morphé	forme	anthropomorphe	-tome	qui coupe	tome, atome
			-tomie	action de couper	trachéotomie
			-type	impression	linotype
			-type	exemplaire	prototype
			-typie	qui imprime	stéréotypie, linotypie

13. Les préfixes.

Les préfixes, d'origine latine ou grecque, se placent au début du mot, mais ils subissent parfois des modifications au contact de la consonne initiale du mot simple :

in- marque la privation : *in-actif*; *im-patient*; *ir-réalisable*; *il-logique*.

On distingue :

1. Les préfixes proprement dits : *circum-* (autour), *ex-* (hors de), etc.;
2. Les mots d'origine latine ou grecque jouant le rôle de préfixes :

Dans *biographe*, *biologie*, etc., *bio-* (du grec *bios*, vie) est un préfixe.

14. Les préfixes proprement dits.

a) Les préfixes d'origine latine.

ab-, abs-	loin de	abduction, abstinence	juxta-	auprès de	juxtaposer, jouxter
ad-	vers	adjoind, adhérence	male-, mau-	mal	malédiction, maudire
ambi-	deux	ambidextre	pén(é)-	presque	pénéplaine, pénultième
anté-	avant	antédiluvien	per-, par-	à travers	perforer, parcourir
anti-	avant	antichambre	post-	après	postdater, post-scriptum
bis-, bi-	deux	biscuit, bipède	pré-	devant	précéder, préhistoire
circum-	autour	circumnavigation	pro-, por-,	en avant	projeter
circon-	autour	circonvolution	pour-	devant	pourtour
co-, col-,		coadjuteur, collaborateur, commandant	quasi-	presque	quasi-délit, quasi-contrat
com-, cor-	avec	dissymétrie, disjoncteur, désunion, digression	ré-, r(e)-	de nouveau	réargenter, revivre
dis-, dé-,	séparé de	expatrier, exporter	rétro-	en retour	rétrovisseur, rétrograde
des-, di-		édenté, exfolié	simili-	semblable	similigravure
ex-	hors de	extra-fin, extra-dry	sub-, sous-,	sous	subalterne, sous-location, succomber
é-, ex-	privé de	extraordinaire	suc-		superstructure
extra-	très	illettré, irrespect	supra-	au-dessus	surhomme, supranational
il-, ir-	privé de	infiltrer, importer	trans-, tré-,	au-delà,	trانشant, dépasser, tressaillement
in-, im-,	dans	international	tri-, tris-	à travers	tripartite, trisaieul
inter-	entre	entresol	ultra-	au-delà de	ultraviolet, outre-mer
entre-	entre	intraveineux	outre-		
intra-	au-dedans	intramuros	vice-, vi-	à la place de	vice-consul, vicomte

b) Les préfixes d'origine grecque.

a-, an-	privé de	anormal, anarchie	épi-	sur, vers	épiderme, épiceutre
amphi-	autour, double	amphithéâtre, amphibie	eu-	bien	euphonie, euphémisme
anti-	contre	antialcoolique, antichar	héli-	demi	hémisphère, hémicycle
apo-	loin de	apostrophe, apostasie	hyper-	au-dessus	hypertrophie, hyperbole
arch(i)-	au plus haut	archifou, archimil-lionnaire, archiépiscopal	hypo-	sous	hypogée, hypoténuse
cata-	de haut en bas	cataracte, catastrophe	méta-	changement	métamorphose
di(a)-	à travers	diaphane, diagonal		après	métacarpe
dys-	séparé de	dysenterie, dyspepsie	par(a)-	contre, près de	parallèle, paradoxe, paratyphoïde
en-	avec difficulté	endémique, encéphale	péri-	autour	périscope, périmètre
end(o)-	dans	endocarde, endocrine	pro-	pour, devant	programme, prothèse
			syn-, sym-	avec	syndicat, sympathie

15. Mots latins et grecs servant de préfixes.

a) Mots latins.

acét(o)-	<i>vinaigre</i>	acétate, acétique	moto-	<i>qui meut</i>	motorisation, motoculture
aqui-	<i>eau</i>	aquifère, aquiculture	multi-	<i>nombreux</i>	multiforme, multiple
arbor-	<i>arbre</i>	arboriculture, arborigène	octa-, octo-	<i>huit</i>	octaèdre, octosyllabe
calc-	<i>chaux</i>	calciner, calcaire	omni-	<i>tout</i>	omnivore, omnipotent
calor-	<i>chaleur</i>	calorifère, calorimètre	prim(i)-	<i>premier</i>	primordial, primeur
carbon-	<i>charbon</i>	carbonifère, carboniser	quadr(i)-	<i>quatre</i>	quadrant, quadrillage
carn-	<i>chair</i>	carnivore, carnassier	quinq-	<i>cinq</i>	quinquennal
déci-	<i>dix</i>	décimètre, décimer	quint-	<i>cinquième</i>	quintessence, quintette
igni-	<i>feu</i>	ignition, ignifugé	radio-	<i>rayon</i>	radiologie, radiographie
lact-	<i>lait</i>	lactique, lactose	uni-	<i>un seul</i>	unicellulaire, unifier

b) Mots grecs.

aéro-	<i>air</i>	aéronaute, aéroplane	nécro-	<i>mort</i>	nécropole, nécrophage
anthropo-	<i>homme</i>	anthropophage	néo-	<i>nouveau</i>	néologisme, néophyte
arché(o)-	<i>ancien, antique</i>	archéologie, archéologue	neuro-	<i>nerf</i>	neurologue, névrite
auto-	<i>de soi-même</i>	automobile, autodidacte	nevr-		
baro-	<i>pesant</i>	baromètre, baroscope	ophthalm-	<i>œil</i>	ophtalmologie
biblio-	<i>livre</i>	bibliothèque	oro-	<i>montagne</i>	orographie, orogénie
bio-	<i>vie</i>	biographie, biologie	ortho-	<i>droit</i>	orthographe, orthopédie
caco-	<i>mauvais</i>	cacophonie, cacochyme	paléo-	<i>ancien</i>	paléolithique
chrom(o)-	<i>couleur</i>	chromolithographie	pan-	<i>tout</i>	panthéisme
chrono-	<i>temps</i>	chronomètre, chronologie	pant(o)-	<i>tout</i>	phantomime
chrys(o)-	<i>or</i>	chrysolithe, chrysanthème	patho-	<i>souffrance</i>	pathologie, pathogène
cinémat(o)-	<i>mouvement</i>	cinématographie	ped-	<i>enfant</i>	pédagogie, pédiatrie
crypt(o)-	<i>caché</i>	cryptogramme	penta-	<i>cinq</i>	pentagone, pentamètre
dactyl(o)-	<i>doigt</i>	dactylographie	phago-	<i>manger</i>	phagocyte, phagocytose
dém(o)-	<i>peuple</i>	démographie, démocrate	phil(o)-	<i>aimer</i>	philanthrope, philatélie
dynam(o)-	<i>force</i>	dynamite, dynamisme	phon(o)-	<i>voix</i>	phonographe, phonétique
gaster-, tro-	<i>ventre</i>	gastéropode, gastronome	photo-	<i>lumière</i>	photographie, photocopie
gé(o)-	<i>terre</i>	géologie, géographie	pneum(o)-	<i>air, souffle</i>	pneumatique, pneumonie
hélio-	<i>soleil</i>	héliotrope, héliogravure	poly-	<i>nombreux</i>	polygone, polyglotte
hémat(o)-	<i>sang</i>	hématome, hémophilie, hémoptysie	pseud(o)-	<i>faux</i>	pseudonyme
hém(o)-			pyr(o)-	<i>feu</i>	pyrotechnie, pyromètre
hipp(o)-	<i>cheval</i>	hippodrome, hippophage	techn(o)-	<i>art</i>	technique, technologie
homéo-			tétra-	<i>quatre</i>	tétralogie, tétraèdre
hom(o)-	<i>semblable</i>	homéopathie, homologue	théo-	<i>dieu</i>	théologie, théocratie
hydr(o)-	<i>eau</i>	hydrographie, hydrique	thermo-	<i>chaleur</i>	thermomètre, thermogène
iso-	<i>égal</i>	isotherme, isomère	top(o)-	<i>lieu</i>	toponymie, topographie
lith(o)-	<i>Pierre</i>	lithographie, lithiase	typo-	<i>caractère</i>	typographe, typomètre
macro-	<i>grand</i>	macrocéphale, macropode	xén(o)-	<i>étranger</i>	xénophobe, xénophile
méga-	<i>grand</i>	mégalomane, mégalithe	xylo-	<i>bois</i>	xylophone, xylographie
més(o)-	<i>milieu</i>	Mésopotamie, mésothorax	zoo-	<i>animal</i>	zoologie, zoographie
métr(o)-	<i>mesure</i>	métronomie, métrologie			

Ex. 6^e : p. 8, 10, 22, 24, 64.

Ex. 5^e : p. 9, 11, 34.

Ex. 4^e-3^e : p. 8, 12, 17.

16. Les formations expressives.

Les formations expressives sont les diminutifs, les péjoratifs et les onomatopées.

Les diminutifs.

Menotte, diminutif de *main*.

Maisonnette, diminutif de *maison*.

Formés avec des suffixes, ils expriment généralement une nuance de petitesse; il s'y joint souvent une nuance d'affection ou de mépris (voir p. 9).

Les péjoratifs.

Chauffard, péjoratif de *chauffeur*.

Populace, péjoratif de *peuple*.

Formés avec des suffixes, ils font passer sur le mot le mépris dans lequel on tient l'être ou l'objet dont on parle, et sont souvent familiers (voir p. 9)

Les onomatopées.

Coucou; tic tac; patatras.

Roucouler, ronronner; caqueter.

Ces mots, qui reproduisent certains bruits entendus, peuvent devenir de véritables noms ou donner naissance à des verbes.

17. Les changements de nature.

Un mot est d'abord un nom, un adjectif ou un verbe, mais il peut changer de nature en changeant de sens.

Le **nom** peut devenir **adjectif**.

Griller des **marrons**. Des vestes **marron**.

L'**adjectif** peut devenir **nom**,
adverbe,
préposition.

Il est **malade**. Il soigne les **malades**.
Un **faux pas**. Il chante **faux**.
Il est **sain** et **sauf**. **Sauf** votre respect.

Le **participe** peut devenir **adjectif**,
nom,
préposition.

Obéissant à sa mère. Fils **obéissants**.
Assuré contre le vol. Les **assurés** sociaux.
En **suivant** la route. **Suivant** ce qu'il dira.

L'**infinitif** peut devenir **nom**.

Il croit **devoir** le dire. Il fait son **devoir**.

L'**adverbe** peut devenir **nom**,
adjectif.

Rester **dehors**. Des **dehors** insignifiants.
Il dort **bien**. Des gens très **bien**.

18. Sens propre et sens figuré.

Les mots désignent d'abord, le plus souvent, une réalité concrète; ils ont un *sens propre* :

Un chemin est une voie de terre pour aller d'un lieu dans un autre.

Mais on peut employer un mot dans un sens imaginé; il a un *sens figuré* :
Le chemin du bonheur. Le chemin de la vie.

19. L'évolution du sens des mots.

Les mots ne gardent pas le même sens au cours de l'histoire de la langue. Ils peuvent subir des modifications, dont les principales sont :

Une **extension** de sens.

Panier désignait la corbeille destinée au *pain*. C'est maintenant l'ustensile portatif destiné au transport de denrées de toutes sortes.

Une **restriction** de sens.

Émouvoir était employé au *sens propre*, « mettre en mouvement » :
émouvoir des cloches. Il n'existe plus qu'au *sens figuré* : *drame émouvant*.

Un **affaiblissement** de sens.

Triste signifiait « farouche, funeste ». Il signifie maintenant « morne, déplorable, chagrinant ».

Un **renforcement** de sens.

Génie signifiait « caractère ». Il signifie maintenant « le plus haut degré de l'intelligence ».

20. Synonymes.

Les synonymes sont des mots qui ont à peu près la même signification et qui ne se distinguent que par une nuance de sens :

Un homme fier est soucieux de son honneur et de sa dignité.

Un homme orgueilleux admire ce qu'il fait et ce qu'il dit.

Être hautain, c'est humilier les autres pour se grandir.

Être altier, c'est être impérieux et méprisant.

Fier, orgueilleux, hautain et altier sont des **synonymes**.

21. Homonymes.

Les homonymes sont des mots qui se prononcent de la même manière quoique leur orthographe et leur sens diffèrent totalement, ou qui ont une même orthographe, mais des sens différents :

Scéau, seau, sot, saut sont des **homonymes**.

De même, les deux mots *cousin*, l'un désignant un insecte, l'autre un parent, sont des **homonymes**.

Ex. 6^e : p. 6 et 8.
Ex. 5^e : p. 4.
Ex. 4^e-3^e : p. 14.

22. Les espèces de mots.

On distingue, suivant leur sens et leur forme :

Les **mots variables** : nom, adjectif, article, pronom, verbe;

Les **mots invariables** : adverbe, préposition, conjonction, interjection.

23. Les fonctions du mot.

Le mot dans la phrase a une **fonction** logique et grammaticale.

Par sa nature, il est propre à jouer tel ou tel rôle pour exprimer une pensée ou un sentiment.

Par son emploi, il est en relation avec les autres mots dont l'ensemble constitue la **phrase**.

Le **verbe** exprime une action ou un état.

*Le chasseur **marche** dans la plaine. Le jardin **reste** inculte.*

Le **nom** indique l'être ou la chose qui fait ou subit l'action; il précise encore une circonstance de cette action.

*Depuis **plusieurs jours**, les **vagues** frappaient la **digue** avec **violence**.*

L'**article** détermine le nom et en précise le genre et le nombre.

***Un** concert sera donné dans **la** salle **des** fêtes.*

L'**adjectif** indique une qualité ou précise le nom.

*Un **fin** voilier. **Mon** frère a lu **ce** livre **deux** fois.*

Le **pronom** remplace un nom ou indique la personne qui agit ou subit.

***J'**ai prêté mon stylo à Jean, car **il** avait perdu **le sien**.*

L'**adverbe** modifie le sens d'un adjectif, d'un verbe ou d'un autre adverbe.

***Il** s'installe **commodément**. Un **fort** beau temps. **Très** peu.*

La **conjonction** et la **préposition** établissent des rapports entre les mots ou les groupes de mots.

*Les parents **et** les amis **de** l'invité le félicitèrent.*

L'**interjection** souligne une exclamation de colère, de surprise, de dépit, etc.

***Hélas!** tout est perdu! **Oh!** il n'est pas rentré!*

24. La phrase.

Les mots unis par le sens forment une *phrase* exprimant une idée.

Mais chaque phrase se compose d'une ou de plusieurs **propositions** qui sont les aspects ou les moments divers de l'idée principale; chaque proposition contient, en principe, un **verbe** à un mode personnel.

Je le veux bien, puisque vous le voulez.

25. La ponctuation.

Les signes de ponctuation servent à séparer les phrases, les propositions, les mots entre eux, pour obéir à un besoin de clarté ou pour marquer une nuance de la pensée ou une intonation.

Le point (.) indique la fin de la phrase.

La maison est au sommet de la colline.

La virgule (,) sépare des éléments juxtaposés ou apposés : sujets, verbes, adjectifs, etc., ou des propositions circonstancielles, relatives à valeur explicative, incises, participiales. Elle marque une courte pause.

On voit le ciel, la mer, la côte. Cette maison, vieille, grande, massive, sorte de forteresse, était inhabitée. Je vois, dit-il, que vous comprenez.

Le point-virgule (;) sépare deux aspects d'une même idée. Il marque une pause un peu plus longue que la virgule.

Le chien, qui sommeillait, s'éveilla en sursaut; il dressa l'oreille.

Le point d'interrogation (?) se place à la fin des phrases exprimant une interrogation directe.

Quand aurons-nous terminé? Que veut-il?

Le point d'exclamation (!) s'écrit après les interjections ou les phrases exprimant un sentiment vif.

Attention! Comme je vous plains!

Le tiret (—) indique le début d'un dialogue ou le changement d'interlocuteur; il s'emploie pour mettre en valeur un mot ou une expression.

Êtes-vous prêt? — Pas encore. L'autre chien — le vieux — dormait.

Les points de suspension (...) indiquent que la pensée n'est pas complètement exprimée. Ils marquent aussi une pause mettant en valeur ce qui suit.

S'il avait voulu... Cette absence me paraît... surprenante.

Les guillemets (« ») se mettent au commencement et à la fin d'une citation ou de la reproduction exacte des paroles de quelqu'un, ou d'une expression étrangère au langage courant.

« Venez me voir demain », dit-il. La « polenta » est un mets italien.

Les deux points (:) précèdent une citation ou un développement explicatif.

Il s'écria : « Lâchez-moi! » Je n'avance pas : je suis sans cesse dérangé.

Les parenthèses () indiquent une phrase ou une réflexion accessoire.

On annonça (et chacun s'en doutait) que le vainqueur ne viendrait pas.

Ex. 6^e : p. 20.
Ex. 5^e : p. 6.
Ex. 4^e-3^e : p. 17 et 19.

LE NOM

26. Définition du nom.

Le *nom* est un mot *variable*, qui désigne soit un être animé (personne ou animal), soit une chose (objet ou idée) :

berger, chat, table, honneur.

On distingue selon le sens :

Les *noms concrets*, qui désignent des êtres vivants ou des objets ;

Les *noms abstraits*, qui expriment des idées, des qualités.

Navire est un nom concret ; **fermeté** est un nom abstrait.

On distingue selon la forme :

Les *noms simples*, formés d'un seul mot.

Timbre est un nom simple.

Les *noms composés*, formés de la réunion de plusieurs mots (v. p. 7).

Portemanteau est un nom composé écrit en un seul mot ;

timbre-poste est un nom composé écrit en plusieurs mots.

27. Noms communs et noms propres.

Les noms se répartissent en *noms communs* et en *noms propres*.

Les *noms communs* désignent tous les êtres, les choses d'une même espèce :

Le **fauteuil du salon** est un nom commun ; il désigne un objet particulier, mais qui répond à une définition générale ; le nom **fauteuil** est commun à tous les objets de la même espèce que lui.

Les *noms propres* donnent aux êtres vivants ou aux choses personnifiées une personnalité qui en fait des individus distincts des autres :

Louis, le Français, la Loire, noms propres, prennent la majuscule.

Un nom propre est parfois employé comme nom commun, et inversement :

Le **bordeaux** est un vin de la région de **Bordeaux**.

Hercule est un héros mythologique. Un **hercule** est un homme très fort.

28. Les genres.

Les noms peuvent être de deux genres, du *masculin* ou du *féminin* :

Le frère (masculin); **la sœur** (féminin).

Les *noms de personne* sont du masculin ou du féminin suivant le sexe :

Le père; **la mère**; **le soldat**; **la concierge**.

Toutefois, une **ordonnance**, une **vigie**, une **estafette** et une **clarinette** désignant des hommes sont du féminin, tandis qu'un **mannequin**, un **bas-bleu**, un **laideron** et un **cordon-bleu**, désignant des femmes, sont du masculin.

Les *noms de chose* sont répartis par l'usage dans l'un ou l'autre genre.

Une table, **un banc**, **une chaise**, **un lit**.

La présence de certains **suffixes** permet de reconnaître le genre des noms :

Suffixes de noms masculins : -age, -ail, -ament, -ement, -ier, -illon, -in, -is, -isme, -oir, -teur.

Suffixes de noms féminins : -ade, -aie, -aille, -aine, -aison, -ance, -ande, -ée, -ie, -ille, -ise, -ison, -itude, -oire, -té, -tion, -trice, -ure.

En outre, quelques catégories de noms appartiennent à un genre déterminé.

Sont ordinairement **masculins** :

les noms d'*arbres* : **un chêne**, **un pin**, **un hêtre**;

les noms de *métaux* : **le fer**, **le zinc**, **le cuivre**;

les noms de *langues* : **le français**, **le chinois**, **le turc**.

Sont habituellement **féminins** :

les noms de *sciences* : **la physique**, **la chimie**.

Une exception : **le droit**.

29. Les nombres.

Les noms peuvent être au *singulier* ou au *pluriel* : le singulier désigne un seul être ou une seule chose; le pluriel désigne plusieurs êtres ou plusieurs choses :

Un chat (singulier); **des chats** (pluriel).

Toutefois, certains noms appelés *noms collectifs* désignent au singulier un groupe d'êtres ou de choses :

Le bétail; **la foule**; **la flotte française**.

Ex. 6^e : p. 26.
 Ex. 5^e : p. 6 et 14.
 Ex. 4^e-3^e : p. 19.

30. La formation du féminin.

En général, le féminin d'un nom se forme en ajoutant un **e** au masculin.

Un **ami**, une **amie**. Un **candidat**, une **candidate**.

Les noms terminés en **-e** au masculin ne varient pas au féminin.

Un **artiste**, une **artiste**.

Quelques-uns le forment avec le suffixe **-esse**.

Un **prince**, une **princesse**.

Les noms masculins en **-oux** et **-eur** ont le féminin en **-ouse** et **-euse**.

Un **époux**, une **épouse**. Un **danseur**, une **danseuse**.

Quelques noms en **-eur** ont le féminin en **-eresse**.

Un **vengeur**, une **vengeresse**.

La plupart des noms masculins en **-teur** ont le féminin en **-trice**.

Un **acteur**, une **actrice**. Le **lecteur**, la **lectrice**.

Les noms masculins terminés en **-er** ont le féminin en **-ère**.

Un **fermier**, une **fermière**. Le **boucher**, la **bouchère**.

Les noms masculins terminés en **-el** et **-eau** ont le féminin en **-elle**.

Gabriel, **Gabrielle**. Le **jumeau**, la **jumelle**.

Les noms masculins terminés en **-ien** et **-ion** doublent l'**n** au féminin.

Le **gardien**, la **gardienne**. Un **lion**, une **lionne**.

Les noms terminés au masculin en **-in** et **-an** ont un féminin régulier en **-e** sans doubler l'**n**. Toutefois, **paysan** et **Jean** font au féminin **paysanne** et **Jeanne**.

Un **cousin**, une **cousine**. Un **faisan**, une **faisane**.

Les noms masculins terminés par un **t** ont un féminin régulier en **-e**.

Un **candidat**, une **candidate**.

Sauf quelques-uns, comme **chat**, qui doublent le **t** au féminin.

Un **chat**, une **chatte**.

Les noms terminés au masculin par un **p** ou un **f** ont un féminin en **-ve**.

Un **loup**, une **louve**. Un **veuf**, une **veuve**.

31. Féminins irréguliers.

Le mot qui sert de féminin à un nom peut être *indépendant* du masculin :

roi,	<i>reine</i>	serviteur,	<i>servante</i>	empereur,	<i>impératrice</i>
mari,	<i>femme</i>	parrain,	<i>marraine</i>	fil,	<i>fille</i>
gendre,	<i>bru</i>	dieu,	<i>déesse</i>	neveu,	<i>nièce</i>
duc,	<i>duchesse</i>	pair,	<i>païresse</i>	frère,	<i>sœur</i>
docteur,	<i>doctoresse</i>	héros,	<i>héroïne</i>	oncle,	<i>tante</i>
bouc,	<i>chèvre</i>	lièvre,	<i>hase</i>	cerf,	<i>biche</i>
jars,	<i>oie</i>	bélier,	<i>brebis</i>	veau,	<i>génisse</i> , etc.

Certains noms, désignant principalement des professions, n'ont pas de féminin particulier; on peut alors les faire précéder du mot *femme* :

Un auteur, une femme auteur; un peintre, une femme peintre.

Mais la langue a formé aussi des *féminins* :

Un avocat, une avocate. Un pharmacien, une pharmacienne.

Un conseiller municipal, une conseillère municipale.

Certains noms, désignant des animaux, n'existent qu'au masculin ou au féminin; si l'on veut préciser, on est obligé de joindre à ces noms le mot *mâle* ou *femelle* :

Un serpent mâle; un serpent femelle.

Une hirondelle mâle; une hirondelle femelle.

32. Particularités sur le genre de certains noms.

Certains noms *changent de genre* en passant du singulier au pluriel.

Amour est masculin au singulier et souvent féminin au pluriel.

Un grand amour; de folles amours.

Délice est masculin au singulier, féminin au pluriel.

Un pur délice; toutes mes délices.

Orgue est masculin au singulier et féminin au pluriel (désignant un seul instrument).

Un orgue excellent; jouer aux grandes orgues.

Certains mots hésitent entre les deux genres, par exemple : *après-midi, effluve, palabre, alvéole, Pâques* :

Un bel après-midi ou une belle après-midi.

Gens est normalement du masculin :

Il y a des gens très courageux.

Toutefois, dans quelques rares expressions : *les vieilles gens, les bonnes gens, les petites gens*, il est accompagné d'un adjectif épithète au féminin, mais d'un adjectif attribut au masculin :

Les vieilles gens sont polis.

Chose et **personne** sont des noms féminins, mais, employés comme pronoms indéfinis, ils sont du masculin :

Une chose intéressante; quelque chose d'important.

Une personne vive. Personne n'est venu.

Certains noms ont un sens différent au masculin et au féminin :

Un manœuvre est un ouvrier non spécialisé; *une manœuvre* est un exercice ou un mouvement. *Un aigle* est un oiseau de proie; *une aigle* est la femelle de l'aigle, mais peut aussi désigner un étendard, etc.

Ex. 6^e : p. 28 et 30.

Ex. 5^e : p. 14 et 16.

Ex. 4^e-3^e : p. 21.

33. Le pluriel des noms communs.

En général, le pluriel de ces noms se forme en ajoutant un **s** au singulier.

Un ennui, des ennuis. Un lit, des lits.

Le pluriel et le singulier sont semblables dans les noms terminés par **-s**, **-x**, **-z**.

Un bois, des bois. Une noix, des noix. Un nez, des nez.

Les noms en **-al** ont le pluriel en **-aux**. Mais *bal, carnaval, cérémonial, chacal, choral, festival, pal, récital, régat, santal*, etc., suivent la règle générale.

Un cheval, des chevaux. Un chacal, des chacals.

Le pluriel des noms terminés en **-eau**, **-au** et **-eu** se forme en ajoutant un **x** au singulier. Font exception : *landau, sarrau, bleu, pneu*, qui prennent un **s** au pluriel.

Un veau, des veaux. Un feu, des feux.

Un étai, des étaux. Un pneu, des pneus.

Le pluriel des noms terminés par **-ou** est en général en **-ous**. Font exception : *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou, pou*, qui prennent un **x** au pluriel.

Un cou, des cous. Un chou, des choux.

Les noms terminés au singulier par **-ail** ont un pluriel régulier en **-ails**. Sauf *bail, corail, émail, soupirail, travail, vantail, vitrail*, qui ont le pluriel en **-aux**.

*Un rail, des rails. Un*travail, des travaux.*

Les noms **aïeul**, **ciel** et **œil** ont des pluriels irréguliers; mais on dit *bisaïeuls, trisaïeuls*, et *aïeuls* dans le sens de « grands-parents », *ciels* dans *ciels de lit*, les *ciels d'Ile-de-France*, et *œils* dans *œils-de-bœuf*, etc.

L'aïeul, les aïeux. Le ciel, les cieus. L'œil, les yeux.

34. Le pluriel des noms communs étrangers.

Le pluriel des **noms étrangers** est formé comme le pluriel des noms communs.

Un référendum, des référendums.

Certains de ces noms ont conservé le **pluriel d'origine étrangère** à côté du **pluriel français**; toutefois, ce dernier tend maintenant à devenir le plus fréquent.

Un maximum, des maxima ou des maximums.

Un dilettante, des dilettanti ou des dilettantes.

Certains noms d'**origine anglaise**, ou **allemande** restent invariables ou gardent le pluriel étranger, mais ils sont rares.

Un gentleman, des gentlemen. Un lied, des lieder.

35. Le pluriel des noms propres.

Le pluriel des **noms géographiques** est régulièrement formé comme celui des noms communs.

Une Antille, les Antilles. L'Amérique, les Amériques.

Les **noms de personne** prennent la marque du pluriel :

Quand ils désignent les **familles royales** : *Les Bourbons, les Tudors.*
ou les **familles illustres** : *Les Condés, les Ségurs.*

Quand ils servent de **modèles** ou **types** : *Les Hugos, les Pasteurs.*

Quand le nom de l'auteur désigne ses **œuvres artistiques** : *Des Renoirs, des Watteaux.*

Ils restent *invariables* quand ils sont pris dans un sens emphatique, grandiloquent et précédés de l'article.

Les Molière et les Racine sont l'image de leur temps.

36. Le pluriel des noms composés.

1. Les noms composés **écrits en un seul mot** forment leur pluriel comme des noms simples.

Un entresol, des entresols. Un gendarme, des gendarmes.

Toutefois, on dit *gentilshommes, bonshommes, messieurs, mesdames, mesdemoiselles, messeigneurs*, pluriels de *gentilhomme, bonhomme, monsieur, madame, made-moiselle, monseigneur*.

2. Les noms composés **écrits en plusieurs mots** :

a) S'ils sont formés d'**un adjectif** et d'**un nom**, tous deux prennent la marque du pluriel.

*Un coffre-fort, des coffres-forts. Une basse-cour, des basses-cours.
Un château fort, des châteaux forts.*

b) S'ils sont formés de **deux noms en apposition**, tous deux prennent la marque du pluriel.

Un chou-fleur, des choux-fleurs. Un chef-lieu, des chefs-lieux.

c) S'ils sont formés d'**un nom** et de son **complément** introduit ou non par une préposition, le premier nom seul prend la marque du pluriel.

*Un chef-d'œuvre, des chefs-d'œuvre. Un timbre-poste, des timbres-poste.
Une pomme de terre, des pommes de terre.*

d) S'ils sont formés d'**un mot invariable** et d'**un nom**, le nom seul prend la marque du pluriel.

Un avant-poste, des avant-postes. Un en-tête, des en-têtes.

e) S'ils sont formés de **deux verbes** ou d'**une expression**, tous les mots restent invariables.

Un **va-et-vient**, des **va-et-vient**.

Un **tête-à-tête**, des **tête-à-tête**.

f) S'ils sont composés d'**un verbe** et de son **complément**, le verbe reste invariable, le nom conserve en général la même forme qu'au singulier (ainsi dans tous les composés de **abat-, cache-, porte-, presse-**).

Un **abat-jour**, des **abat-jour**. Un **presse-purée**, des **presse-purée**.

Un **porte-plume**, des **porte-plume**. Un **cache-col**, des **cache-col**.

Un **gratte-ciel**, des **gratte-ciel**.

Toutefois, dans un certain nombre de noms composés de cette sorte, le nom prend la marque du pluriel.

Un **couvre-lit**, des **couvre-lits**.

Un **tire-bouchon**, des **tire-bouchons**.

g) Dans les noms composés avec le mot **garde**, celui-ci peut être un *nom* ou un *verbe*. S'il est un **nom**, il prend la marque du pluriel et le nom qui suit reste invariable; s'il est un **verbe**, il reste invariable et le nom qui suit peut prendre ou non la marque du pluriel, selon le sens.

Un **garde-voie**, des **gardes-voie**.

Garde désigne la personne chargée de la garde de la voie.

Un **garde-boue**, des **garde-boue**.

Ici garde est un verbe. Objet qui garde, protège de la boue.

h) Dans les noms composés avec l'adjectif **grand**, celui-ci est resté longtemps invariable s'il accompagnait un nom féminin.

Une **grand-mère**, des **grand-mères**. Un **grand-père**, des **grands-pères**.

Toutefois, la grammaire de l'Académie écrit :

Une **grand-mère**, des **grands-mères**.

Exception : Une **grande-duchesse**, des **grandes-duchesses**.

37. Les changements de sens au pluriel.

Certains noms ont un sens différent au singulier et au pluriel :

Le **sculpteur** se sert d'**un ciseau** (instrument de fer plat et tranchant).

On utilise **les ciseaux** pour couper (instrument fait de deux lames croisées).

De même : **appât**, **assise**, **lunette**, **vacance**, etc.

Certains noms ne s'emploient qu'au pluriel.

agrès, **annales**, **archives**, **arrhes**, **broussailles**, **décombres**, **fiançailles**, **funérailles**, **mœurs**, **obsèques**, **pleurs**, **ténèbres**, etc.

LES FONCTIONS DU NOM

Ex. 6^e : p. 38. — Ex. 5^e : p. 18. — Ex. 4^e-3^e : p. 23.

38. Les fonctions du nom.

Un nom peut être :

Sujet;	Complément d'objet indirect;
Complément du nom;	Attribut du sujet;
Complément de l'adjectif;	Attribut de l'objet;
Mis en apposition;	Complément d'agent;
Mis en apostrophe;	Complément d'attribution;
Complément d'objet direct;	Complément circonstanciel.

39. LE SUJET.

Un nom est *sujet d'un verbe* quand il désigne la personne ou l'objet qui *fait l'action* ou qui est dans l'état indiqué par le verbe actif :

Les **arbres perdent** leurs feuilles en automne.

Arbres, sujet de **perdent**.

Le **vent se lève**.

Vent, sujet de **se lève**.

L'enfant semblait perdu au milieu de cette foule.

Enfant, sujet de **semblait**.

Un nom est *sujet d'un verbe passif* quand il désigne la personne ou la chose qui *subit l'action* indiquée par le verbe :

Le **discours fut prononcé** par le préfet.

Discours, sujet de **fut prononcé**.

Le sujet répond à la question *qui est-ce qui?* ou *qu'est-ce qui?* posée avant le verbe :

Pierre tombe.

Qui est-ce qui tombe? **Pierre**. **Pierre**, sujet de **tombe**.

La boue tache les jambes.

Qu'est-ce qui tache? **la boue**. **Boue**, sujet de **tache**.

40. Sujet d'un verbe à un mode personnel ou impersonnel.

Un nom peut être sujet d'un verbe à un mode personnel : indicatif, conditionnel, subjonctif :

Les **assistants se mirent** à rire de sa maladresse.

Assistants, sujet de **se mirent**.

Il est plus rarement sujet d'un infinitif (voir p. 139, *Proposition infinitive*) :

Il vit l'**avion atterrir** sur la piste.

Avion, sujet de **atterrir**.

Grenouilles aussitôt de **sauter** dans les ondes. (Voir p. 112.)

Grenouilles, sujet de **sauter**.

Il peut être aussi sujet d'un participe (voir p. 151, *Proposition participiale*) :

Le **repas fini**, il prit son journal pour le lire.

Repas, sujet de (**étant**) **fini**.

Ce **film me déplaisant**, je suis sorti du cinéma.

Film, sujet de **déplaisant**.

41. Sujet non exprimé.

Le sujet n'est pas exprimé quand le verbe est à l'impératif, ou dans certaines expressions qui remontent à l'ancien français :

Allons voir ce qui se passe.

Peu importe (c'est-à-dire : il importe peu).

42. Sujet réel et sujet apparent.

Dans les verbes impersonnels ou pris impersonnellement (voir p. 81), on distingue le *sujet apparent* et le *sujet réel*. Le sujet réel, placé après le verbe, fait ou subit l'action indiquée par le verbe. Le sujet apparent est un pronom (*il* ou *ce*) qui, placé avant le verbe, ne joue pas d'autre rôle que celui de laisser prévoir le sujet réel :

Il **lui arrive** une **aventure** extraordinaire.

Il, sujet apparent de **arrive**; **aventure**, sujet réel de **arrive**.

Il **court** des **bruits** fâcheux.

Il, sujet apparent de **court**; **bruits**, sujet réel de **court**.

43. Règle générale.

Le nom sujet est, en général, placé avant le verbe :

Le **jardinier** gardait ses fleurs. Le **chat** dort près du feu.

44. Sujet placé après le verbe : construction obligatoire.

Le nom sujet est placé après le verbe (inversion du sujet) :

a) Dans les **propositions interrogatives directes** (voir p. 66) qui commencent par le pronom interrogatif *que*, complément d'objet ou attribut, et par l'adjectif interrogatif *quel* :

Que veut **ce malheureux**? Que devient **votre fils**? Quel est **votre avis**?

b) Dans les propositions **incises** ou **intercalées** (voir p. 133) :

Je ne pourrai, répondit **Pierre**, venir demain à votre rendez-vous.

c) Dans les propositions indiquant un **souhait** ou une **hypothèse**, ou commençant par les expressions *peu importe*, *qu'importe*?

Puisse votre **père** guérir vite! Soit le **cercle** de centre O.

Peu importe mon **plaisir** personnel!

d) Dans les propositions commençant par un **adjectif attribut** :

Tel est mon **conseil**.

Il plut ce jour-là; grande fut ma **déception**.

45. Sujet placé après le verbe : construction facultative.

Le nom sujet peut être placé après le verbe sans qu'il s'agisse d'une construction obligatoire :

a) Dans les propositions **relatives** commençant par un **relatif complément d'objet**, **attribut** ou **complément circonstanciel** :

Le crayon qu'a trouvé **Paul**, ou Le crayon que **Paul** a trouvé.

Le mal dont votre **mère** souffre, ou Le mal dont souffre votre **mère**.

b) Dans les propositions **infinitives** (voir p. 139) :

J'ai entendu chanter le **coq**, ou J'ai entendu le **coq** chanter.

c) Dans les propositions **interrogatives indirectes** commençant par un mot interrogatif *quel, quand, comment, etc.*

Je me demande quel livre m'a prêté Jacques, ou quel livre Jacques m'a prêté.

d) Dans les propositions qui commencent par un **adverbe** ou un **complément circonstanciel de lieu** ou **de temps** :

Ici habitent mes parents, ou Ici mes parents habitent.

Le long d'un clair ruisseau buvait une colombe.

e) Dans certaines **subordonnées conjonctives** :

Comme le croient les enfants, ou Comme les enfants le croient.

46. Sujet placé avant le verbe, mais repris par un pronom : **construction obligatoire.**

Le nom sujet est placé avant le verbe, mais repris par un pronom personnel après le verbe (ou entre l'auxiliaire et le verbe) :

a) Dans les propositions **interrogatives directes** (voir p. 66) qui ne commencent par *aucun mot interrogatif*, ou qui sont introduites par le pronom interrogatif *qui*, complément d'objet, ou par l'adverbe *pourquoi* :

La pluie a-t-elle cessé de tomber? Qui le conseil a-t-il élu maire?

Pourquoi votre frère ne m'a-t-il rien dit?

b) Dans les propositions **interrogatives directes** qui contiennent un *complément d'objet direct* sur lequel ne porte pas la question posée :

Comment votre père aurait-il appris la nouvelle?

La question ne porte pas sur *la nouvelle* (complément d'objet direct), mais sur la manière dont elle aurait été apprise (*comment?*).

47. Sujet placé avant le verbe, mais repris par un pronom : **construction facultative.**

Le nom sujet peut être placé avant le verbe, mais repris par un pronom personnel placé après le verbe (ou entre l'auxiliaire et le verbe), sans que la construction soit obligatoire :

a) Dans les propositions commençant par les **adverbes** *du moins, au moins, ainsi, peut-être, aussi, à peine, sans doute* :

Du moins Paul n'a-t-il rien vu, ou Du moins Paul n'a rien vu.

b) Dans les propositions **interrogatives** qui commencent par les adverbes *où, quand, comment, combien*, ou par le pronom interrogatif *qui* ou *quoi* complément d'objet indirect ou circonstanciel, et dans les propositions **exclamatives** commençant par un *mot exclamatif* (mais, en ce cas, sans reprise par le pronom) :

Où cette route mène-t-elle? ou Où mène cette route?

A qui Louis XIV a-t-il succédé? ou A qui a succédé Louis XIV?

Que d'efforts ce travail a exigés! ou Que d'efforts a exigés ce travail!

LE COMPLÉMENT DU NOM ET DE L'ADJECTIF

Ex. 6^e : p. 46, 48, 72.
Ex. 5^e : p. 22, 24, 40.
Ex. 4^e-3^e : p. 23.

48. Le complément du nom ou du pronom.

Un nom est *complément d'un autre nom* ou *d'un pronom* quand, placé après celui-ci, il le détermine, le précise et en limite la portée :

Le roi des animaux.

Animaux est complément du nom **roi**.

C'est donc quelqu'un de Paris.

Paris est complément du pronom **quelqu'un**.

Le complément du nom exprime, entre autres sens :

Le possesseur ou l'auteur .	<i>La maison de Claudine; une lettre de Pierre.</i>
Le sujet de l'action.	<i>L'arrivée des coureurs.</i>
L' objet de l'action.	<i>L'invention d'un procédé.</i>
La matière .	<i>Le toit d'ardoise; une montre en or.</i>
Le but , la destination.	<i>La table à ouvrage; des cartes de visite.</i>
Le lieu .	<i>La bataille des Ardennes; le retour à Paris.</i>
L' origine .	<i>Le jambon d'York; du sucre de betterave.</i>
Le contenu .	<i>Le bidon de lait; un verre de vin.</i>
Le tout dont le nom complété n'est qu'une partie.	<i>Les doigts de la main. Les voiles du navire.</i>
La qualité .	<i>Le héron au long bec.</i>
Le moyen , la manière .	<i>Un coup de couteau; des arbres en quinconce.</i>
La mesure , le prix .	<i>Un fossé de trois mètres; un livre de grand prix.</i>

Il est, en général, introduit par la préposition *de*, mais il peut l'être aussi par les prépositions *à*, *en*, *par*, *pour*, etc. :

*L'obéissance à la loi; un éclat de rire;
le ronronnement du chat; la lutte pour la vie.*

49. Le complément de l'adjectif et de l'adverbe.

Un nom est *complément d'un adjectif* ou *d'un adverbe* quand, placé auprès de cet adjectif ou de cet adverbe, il en précise le sens :

Ce vase plein de lait.

Lait est complément de l'adjectif **plein**.

Conformément aux ordres, il se retira.

Ordres est complément de l'adverbe **conformément**.

Il peut être introduit par les prépositions *de, à, envers, en, etc.* :

Ce panier est **plein de fleurs.**

Fleurs, compl. de l'adj. **plein.**

Ne soyons pas **indulgents à nous-mêmes.** **Nous-mêmes**, compl. de l'adj. **indulgents.**

Il est **loyal envers ses amis.**

Amis, compl. de l'adj. **loyal.**

Il est **fort en mathématiques.**

Mathématiques, compl. de l'adj. **fort.**

Un même mot peut être complément de plusieurs adjectifs coordonnés ou juxtaposés, à condition que ces divers adjectifs admettent tous la même construction :

Il est **heureux et fier** de son succès.

Mais on dira :

Il est très **sensible** à vos **compliments** et il en est **fier.**

L'adjectif au comparatif et au superlatif relatif (voir p. 42) est ordinairement suivi d'un complément :

On a souvent besoin d'un **plus petit que soi.**

Soi est complément du comparatif **plus petit.**

L'absence est le **plus grand** des **maux.**

Maux est complément du superlatif **le plus grand.**

50. L'apposition.

Un nom est *mis en apposition* quand il se joint (le plus souvent sans l'intermédiaire d'une préposition) à un nom ou à un pronom pour en indiquer la qualité, le définir ou le préciser. L'apposition désigne la même personne ou la même chose que le nom qu'elle complète et dont elle est séparée par une virgule :

Le **lion, terreur** des forêts. **Terreur** est mis en apposition à **lion.**

Vous, les élèves de cette classe. **Elèves**, apposition à **vous.**

Dans des expressions comme :

La ville de **Paris**, le mois de **juin**, le titre de **marquis**,

les mots **Paris, juin, marquis** sont considérés comme des appositions de construction indirecte.

51. L'apostrophe.

Un nom est *mis en apostrophe* quand il désigne la personne (ou la chose personnifiée) que l'on interpelle :

Pierre, viens à table! **Pierre** est mis en apostrophe.

Sonnez, sonnez toujours, **clairs** de la pensée!

Clairs est mis en apostrophe.

LE NOM COMPLÉMENT D'OBJET

Ex. 6^e : p. 50.
Ex. 5^e : p. 26.
Ex. 4^e-3^e : p. 26 et 157.

52. Le complément d'objet.

Un nom est *complément d'objet* quand il indique la personne ou la chose sur qui se fait l'action exprimée par le verbe :

*J'aime le **son** du cor.*

Son est complément d'objet de **aime**.

*Tu dois te souvenir de nos jeunes **années**.*

Années est complément d'objet de **te souvenir**.

On distingue :

1. Le **complément d'objet direct**, qui est construit sans préposition :

*J'ai fermé la **fenêtre**.*

Fenêtre est complément d'objet direct de **ai fermé**.

2. Le **complément d'objet indirect**, qui est introduit par une préposition, en général à ou de :

*Ils renoncèrent à la **poursuite**.*

Poursuite est complément d'objet indirect de **renoncèrent**.

*Je n'ai jamais douté de ses **capacités**.*

Capacités est complément d'objet indirect de **ai douté**.

L'usage seul permet de connaître les verbes qui se construisent avec telle ou telle préposition : *obéir à, jouir de, échapper à, user de, nuire à, etc.*

53. Place du complément d'objet.

Le nom complément d'objet se place normalement après le verbe :

*Il avait terminé la **lecture** de ce livre*

Dans les phrases interrogatives ou exclamatives, le nom complément d'objet peut se trouver avant le verbe si la question, l'exclamation porte sur l'objet :

*Quelle **route** dois-je suivre?*

Route, complément d'objet direct de **suivre**.

*Quel **bruit** vous faites!*

Bruit, complément d'objet direct de **faites**.

Il peut être placé en tête de phrase afin d'être mis en valeur, mais, dans ce cas, il est rappelé par un pronom personnel :

*Cette **décision**, je la réprouve.*

Décision est complément d'objet direct de **réprouve**, comme **la**, qui le représente.

Ex. 6^e : p. 44.
 Ex. 5^e : p. 28.
 Ex. 4^e-3^e : p. 26.

54. L'attribut.

Un nom est attribut quand il indique la *qualité donnée* ou reconnue soit au sujet, soit au complément d'objet, par l'intermédiaire du verbe.

On distingue donc :

I. L'**attribut du sujet**, introduit par un verbe d'état (*être, paraître, etc.*), certains verbes passifs ou certains verbes intransitifs :

*Tout vous est **aiglon**, tout me semble **zéphir**.*

Aiglon et **zéphir** sont attributs de **tout**.

*Il a été élu **député**.*

Député est attribut du sujet **il**.

*Paul restait un **enfant**.*

Enfant est attribut du sujet **Paul**.

2. L'**attribut du complément d'objet**, introduit par un verbe comme *croire, estimer, faire, juger, penser, nommer, rendre, voir, choisir, élire, trouver, etc.* :

*Je **le** crois **honnête homme**.*

Honnête homme est attribut de l'objet **le**.

*Le roi **l'a** fait **duc et pair**.*

Duc et pair sont attributs de l'objet **l'**.

L'attribut du sujet ou de l'objet peut être introduit par une préposition (*pour, en, de*) ou par une conjonction (*comme*) :

*On **l'a** pris **pour** un **fou**.*

Fou est attribut de l'objet **l'**.

*Il me traite **en** **ami**.*

Ami est attribut de l'objet **me**.

*Il est considéré **comme** un **honnête homme**.*

Homme est attribut du sujet **il**.

L'attribut placé en tête de phrase peut être repris par le pronom personnel **le** :

***Ami sincère**, il **l'**avait toujours été **pour eux**.*

LES COMPLÉMENTS CIRCONSTANCIELS

Ex. 6^e : p. 52, 54, 56, 58.
Ex. 5^e : p. 30 et 32.
Ex. 4^e-3^e : p. 29.

55. Les compléments circonstanciels. Les compléments d'agent, d'attribution.

Un nom est *complément circonstanciel* quand il indique dans quelle condition ou dans quelle circonstance s'accomplit l'action marquée par le verbe. Les compléments circonstanciels répondent aux questions *où? quand? comment? pourquoi? combien?* etc., posées après le verbe :

Il vient cette semaine à Paris.

Il vient où? à Paris : Paris est complément circonstanciel de **vient**.

Il marche avec lenteur.

Il marche comment? avec lenteur :

lenteur est complément circonstanciel de **marche**.

Le complément circonstanciel peut être introduit directement ou par l'intermédiaire d'une préposition :

Il est parti mardi. Depuis mardi, je ne l'ai pas vu.

On distingue : I. **Les compléments circonstanciels :**

de lieu,	de mesure,	de cause,
de temps,	d'accompagnement,	de but ou d'intérêt,
de manière,	de privation,	de prix, de moyen, etc.

2. Les compléments d'agent, d'attribution.

Pour la commodité de l'exposé, les **compléments d'agent** et **d'attribution**, qui pourraient être distingués des compléments circonstanciels, sont étudiés ici auprès des compléments, de sens voisins, **de cause** et **d'intérêt**.

56. Le complément circonstanciel de lieu.

Il répond aux questions posées après le verbe : *où? d'où? par où?*

Il exprime *au sens propre* :

Le lieu où l'on **est**.

Il réside à Lyon.

Le lieu où l'on **va**.

Il se rend à la campagne.

Le lieu d'où l'on **vient**.

Un rat sortit de terre.

Le lieu d'où l'on **s'écarte**.

Il éloigna la lampe du livre.

Le lieu par où l'on **passe**.

Il a sauté par la fenêtre.

Il peut être employé *au sens figuré* :

L'origine d'une personne. *Il est issu de famille paysanne.*

Il peut être introduit par les prépositions :

à	<i>Il est arrivé à Rome.</i>	chez	<i>Il se rend chez son ami.</i>
	<i>Il puise de l'eau à une source.</i>	dans	<i>Entrez dans la chambre.</i>
de	<i>Il s'écarte de la route.</i>	sur	<i>Mettez le livre sur la table.</i>
	<i>Il est né de parents modestes.</i>	sous	<i>Cherchez sous le buffet.</i>
par	<i>Le train passe par Modane.</i>	pour	<i>Il a pris le train pour Dijon.</i>
vers	<i>Il marche vers la voiture.</i>	en	<i>Restez en classe. Et cætera.</i>

Il peut être construit sans préposition :

Il demeure rue de Poitiers. Il a couru cent mètres.

57. Le complément circonstanciel de temps.

Il répond aux questions *quand? combien de temps? depuis combien de temps?*

Il exprime :

La **date** de l'action.

On rentre les blés en août.

Le **moment** de l'action.

Il est sorti à cinq heures.

La **durée** de l'action.

Il marcha trente jours, il marcha trente nuits.

Il peut être introduit par les prépositions :

à	<i>A l'aube, la campagne s'anime.</i>	vers	<i>Le vent se leva vers le soir.</i>
de	<i>Il est venu de bonne heure.</i>	sur	<i>Il rentrera sur les six heures.</i>
dans	<i>J'aurai terminé dans un instant.</i>	pour	<i>Il est parti pour deux jours.</i>
en	<i>La neige est tombée en janvier.</i>	durant	<i>Je l'ai vu durant mon voyage.</i>

Il peut être construit directement, sans préposition :

Il resta plusieurs mois à l'étranger.

Le chêne, un jour, dit au roseau...

58. Les compléments circonstanciels de manière, de point de vue, de comparaison.

Il répondent aux questions *comment? de quelle façon? par rapport à qui ou à quoi? de quel point de vue?* etc. Ils expriment :

La **manière** dont se fait l'action. *Il travaille avec ardeur.*

Le **point de vue** envisagé. *Il réussit mieux en mathématiques.*

La **comparaison**. *Il est grand pour son âge.*

Ils peuvent être introduits par les prépositions :

à Elle allait à **grands pas**.

avec Il refusa **avec mépris**.

de Regarder **d'un air distrait**.

sans Il le regarda **sans colère**.

en Examiner la lettre **en silence**.

pour Il a bien réussi **pour son premier essai**.

selon **Selon ses dires**, il est innocent.

Ils peuvent être construits directement : Il marchait **la tête haute**.

Ils peuvent être introduits par les conjonctions **comme** ou **que** :

Il se conduisait **comme** un fou. Il est **plus fier que** son frère.

Toutefois, dans ces deux derniers cas, on peut faire de *fou* et de *frère* les sujets des verbes sous-entendus : il se conduisait **comme un fou se conduit**; il est **plus orgueilleux que son frère n'est**, ou, mieux encore, faire de *frère* le complément du comparatif **plus fier**.

59. Le complément circonstanciel de prix ou de mesure.

Il répond aux questions *combien ? à quel prix ?*

Il exprime :

Le **prix**. Il a payé ce terrain **une forte somme**.

La **mesure**. La piste du stade mesure **quatre cents mètres**.

Le **poids**. Ce pont est ouvert aux véhicules qui pèsent au maximum **trois tonnes**.

Il peut être introduit par les prépositions :

à Le vin est **à un prix excessif**.

pour **Pour cette somme**, je vous le donne.

de Le thermomètre est descendu **d'un degré**.

Il peut être construit directement :

Un tableau de maître se vend **plusieurs millions**.

60. Le complément circonstanciel d'accompagnement ou de privation.

Il répond aux questions *accompagné de qui ou de quoi ? sans être accompagné de qui ou de quoi ?*

Il exprime :

L'**accompagnement**. Il est parti en vacances **avec sa mère**.

La **privation**. Il est venu **sans son frère**.

Il peut être introduit par les prépositions :

avec Il se promène **avec son chien**. Il est parti **avec des amis**.

sans Il voyage **sans sa femme**. Il vit seul, **sans domestique**.

61. Le complément circonstanciel de moyen.

Il répond aux questions posées après le verbe : *au moyen de qui ou de quoi ? en quoi ou avec quoi ? par quelle partie ?*

Il exprime :

L' instrument	Il écrivit son nom avec un crayon.
La matière	La cheminée est en marbre.
La partie du corps	Je le pris par le bras.
La partie de l'objet	Pierre me tira par la manche.

Il peut être introduit par les prépositions :

à	Faites vos lignes à la règle.
avec	Il découpa la gravure avec des ciseaux.
de	Il le poussa de l'épaule.
par	Il le saisit par le cou.
en	La cloison est faite en carreaux de plâtre.

62. Le complément circonstanciel de cause.

Il répond aux questions posées après le verbe : *pourquoi ? pour quelle raison ? sous l'effet de quoi ?*

Il exprime :

La cause (sens propre)	„ est mort d'un cancer.
Le motif (sens figuré)	Il est entré par erreur.

Il peut être introduit par les prépositions :

de	Il resta muet de surprise.
par	Il renversa un verre par inadvertance.
pour	Il fut puni pour sa paresse.

On peut joindre au complément de cause, le complément de concession introduit par la préposition ou la locution prépositive : *malgré, en dépit de*, qui indique la cause qui aurait pu s'opposer à l'action exprimée par le verbe.
Il sortit **malgré** la pluie.

63. Le complément d'agent.

Il répond aux questions *par qui ou par quoi ?* posées après un verbe passif.

Il exprime l'agent par qui une action est faite :

Il fut heurté **par un passant.** Il fut blessé **par la chute** d'un arbre.

Il peut être introduit par les prépositions :

de	Il est aimé de ses parents. Il est compris de tous.
par	Sa maison fut pillée par des voleurs.

64. Le complément circonstanciel de but ou d'intérêt.

Il répond aux questions posées après le verbe : *dans quelle intention ? au profit de qui ? contre qui ou contre quoi ?*

Il exprime :

Le **but** *Tout le monde se réunit **pour** le cortège.*
L'**intérêt** *Il travaille **pour** ses enfants.*
L'**hostilité** *Il n'a jamais rien fait **contre** ses amis.*

Il peut être introduit par les prépositions :

à *J'ai volé **à** son secours.*
pour *Prends un savon **pour** ta toilette.*
dans *Il travaille **dans** l'espoir de réussir.*
contre *Il a voté **contre** cette loi.*

65. Le complément d'attribution.

Il répond à la question posée après le verbe : *à qui ?*
Le complément d'attribution est le plus souvent un nom d'être animé ou de chose personnifiée et il se trouve après les verbes qui ont le sens de *donner, dire, ordonner, appartenir, pardonner, prêter, louer, vendre, proposer, etc.*

Il désigne l'être :

à qui l'**on** donne *Il donne un livre **à** son ami.*
à qui l'**on** adresse la parole *Il racontait une histoire **à** ses enfants.*
à qui l'**on** donne un ordre *Il imposait son autorité **à** sa famille.*
à qui **appartient** une chose *Cette maison est **à** mon oncle.*
à qui **appartient** un être *Ce chien est **à** moi.*

Il est introduit par la préposition **à** :

*Il fit part de sa douleur **à** ses amis.*

66. Place des compléments circonstanciels.

Ils sont ordinairement placés après le verbe et, s'il y en a plusieurs, on termine en général par le plus long :

*On devinait sa peur, **en ce moment, sous l'impassibilité du visage.***

Toutefois, les compléments circonstanciels, en particulier ceux de lieu et de temps, peuvent se trouver avant le verbe :

***Le mardi matin, à huit heures,** il prit le train de Lyon.*

L'ADJECTIF QUALIFICATIF

Ex. 6^e : p. 64, 66, 68.

Ex. 5^e : p. 36.

Ex. 4^e-3^e : p. 33.

67. L'adjectif qualificatif.

L'*adjectif qualificatif* est un mot *variable*, indiquant une *qualité* d'un être ou d'une chose (nom ou pronom). Il peut *varier* de forme selon son genre et selon son nombre :

Un *gentil* garçon. De *petits* villages. Cela est *inutile*.

68. Formation du féminin.

En général, le féminin se forme en ajoutant un **e** au masculin.

Un *grand* bureau, une *grande* échelle.

Un *hardi* marin, une *manœuvre hardie*.

Si le masculin est terminé par un **e**, l'adjectif **ne change pas** au féminin.

Un *large* trottoir, une *rue large*.

Si le masculin est terminé par **-gu**, le féminin est **-guë** (avec tréma sur l'**e**).

Un *cri aigu*, une *pointe aiguë*.

Si le masculin est terminé en **-eau**, **-ou**, le féminin est en **-elle**, **-olle**. Font exception : *flou*, *hindou*, dont les féminins sont *floue*, *hindoue*.

Un *beau* jouet, une *belle* gravure.

Un *terrain mou*, une *chair molle*.

Si le masculin est terminé par **-el**, **-ul**, **-l mouillé**, le féminin est en **-elle**, **-ulle**, **-ille**.

Un *cruel* ennemi, une *farce cruelle*.

Un *devoir nul*, une *note nulle*.

Un *pareil* espoir, une *vie pareille*.

Si le masculin est terminé par **-ien**, **-on**, le féminin est en **-ienne**, **-onne**.

Un *château ancien*, une *baguette ancienne*.

Un *bon* numéro, une *bonne* affaire.

Si le masculin est terminé par **-an**, le féminin est en **-ane**.

L'esprit **partisan**, une querelle **partisane**.

Exception : **paysan**, dont le féminin est **paysanne**.

Le **labueur paysan**, la **vie paysanne**.

Si le masculin est terminé en **-et**, le féminin est en **-ette**; mais les adjectifs en **-ot** ont le féminin en **-ote**, sauf **boulot**, **maigrriot**, **pâlot**, **sot**, **vieillot**, qui doublent le t.

Un élève **muet**, une douleur **muette**.

Un conte **idiot**, une farce **idiote**.

Un **sot** conseil, une **sotte** réponse.

Les adjectifs **complet**, **désuet**, **discret**, **indiscret**, **incomplet**, **inquiet**, **replet**, **secret** ont le féminin en **-ète**.

Un regard **inquiet**, l'âme **inquiète**.

Les masculins **bas**, **épais**, **gros**, **faux**, **roux**, **las**, **exprès**, **métis** ont le féminin en **-sse**.

Un bois **épais**, une encre **épaisse**.

Un billet **faux**, une pièce **fausse**.

Si le masculin est terminé en **-er**, le féminin est en **-ère**.

Le **dernier mot**, la **dernière page**.

Un **léger retard**, une **barque légère**.

Si le masculin est terminé par **-eux**, **-oux**, **-eur**, le féminin est en **-euse**, **-ouse**, **-euse**.

Un garçon **sérieux**, une idée **sérieuse**.

Un enfant **jaloux**, une fille **jalouse**.

Un rire **trompeur**, une réponse **trompeuse**.

Font exception : **antérieur**, **extérieur**, **inférieur**, **majeur**, **meilleur**, **mineur**, **postérieur**, **supérieur**, **ultérieur**, qui ont le féminin en **-e**.

Un **meilleur avis**, une **meilleure leçon**.

Si le masculin est en **-teur**, le féminin est généralement en **-trice**.

Un nom **avocat**, une phrase **avocatrice**.

Si le masculin est terminé par un **f**, le féminin est en **-ve**.

Un **froid vif**, une **vive repartie**.

69. Féminins irréguliers.

Certains adjectifs ont un féminin irrégulier :

blanc,	<i>blanche</i> ;	favori,	<i>favorite</i> ;	maître,	<i>maîtresse</i> ;
franc,	<i>franche</i> ;	coi,	<i>coite</i> ;	traître,	<i>traîtresse</i> ;
frais,	<i>fraîche</i> ;	malin,	<i>maligne</i> ;	vengeur,	<i>vengeresse</i> ;
sec,	<i>sèche</i> ;	bénin,	<i>bénigne</i> ;	caduc,	<i>caduque</i> ;
doux,	<i>douce</i> ;	vieux,	<i>vieille</i> ;	grec,	<i>grecque</i> ;
tiers,	<i>tierce</i> ;	hébreu,	<i>hébraïque</i> ;	turc,	<i>turque</i> ;
long,	<i>longue</i> ;	pécheur,	<i>pécheresse</i> ;	andalou,	<i>andalouse</i> , etc.

70. Formation du pluriel.

En général, le pluriel se forme en ajoutant un **s** au singulier.

Un grand cahier, de grands espoirs. Une phrase brève, de brèves phrases.

Si le singulier est terminé par un **s** ou par un **x**, l'adjectif ne change pas au pluriel.

Un cheval gris, des chevaux gris. Un faux passeport, de faux papiers.

Si le singulier est terminé par **-al**, le pluriel est en **-aux**.

Un tigre royal, des tigres royaux.

Font exception : *banal, bancal, final, natal, naval, fatal, glacial, tonal*, qui ont le pluriel en **-als**. Le mot **final**, les combats **finals**.

Les adjectifs masculins *beau, jumeau, nouveau, manceau, tourangeau, hébreu* ont leur pluriel terminé par un **x**.

Un beau jouet, de beaux jouets.

71. Place de l'adjectif qualificatif.

En principe, l'adjectif épithète peut se placer indifféremment *avant* ou *après* le nom auquel il se rapporte :

Un magnifique point de vue; un point de vue magnifique.

Le sens ne change pas avec la place de *magnifique*.

Certains adjectifs *changent* de sens selon qu'ils précèdent ou suivent le nom :

Un brave homme : un homme généreux et simple.

Un homme brave : un homme courageux.

En fait, la place de l'adjectif épithète obéit à un usage compliqué qui dépend en particulier du rythme de la phrase et du désir d'expressivité.

D'une façon très générale, l'adjectif placé avant le nom présente la qualité comme appartenant en propre au nom et forme avec lui comme un seul mot; placé après le nom, il indique une qualité qui distingue le nom de tous les autres de la même catégorie :

La petite maison. L'armée française.

On place souvent *avant* le nom :

a) un adjectif d'une syllabe qualifiant un nom de plusieurs syllabes :

Un long trajet.

b) un adjectif qui exprime une nuance affective :

Le malheureux enfant.

On place ordinairement *après* le nom :

a) un adjectif de plusieurs syllabes qualifiant un nom d'une syllabe :

Un choix difficile.

b) les adjectifs qui expriment la forme ou la couleur :

Un saladier rond. Une robe rouge.

c) les participes passés employés comme adjectifs :

Des enfants gâtés.

d) les adjectifs suivis d'un complément :

Un travail long à exécuter.

ACCORDS PARTICULIERS DES ADJECTIFS

Ex. 6^e : p. 76 et 96.

Ex. 5^e : p. 38.

Ex. 4^e-3^e : p. 36.

72. Accord des adjectifs composés.

Si les adjectifs composés sont formés de **deux adjectifs**, **tous deux s'accordent** en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent.

*Un enfant **sourd-muet** (sourd et muet), des enfants **sourds-muets**.*

Si les adjectifs composés sont formés d'**un adjectif** et d'**un adverbe** (ou d'**une préposition**), **l'adjectif s'accorde**, l'adverbe ou la préposition reste invariable.

*Un enfant **nouveau-né** (nouvellement né), des enfants **nouveau-nés**.*

*L'**avant-dernière** page, les **avant-dernières** pages.*

*Des pois **extra-fins**, des mots **sous-entendus**.*

Toutefois, on dit par exception : *des élèves **nouveaux venus**.*

Si les adjectifs composés sont formés d'**un adjectif** et d'**un radical d'adjectif** terminé en **-i** ou **-o**, **l'adjectif s'accorde** et le radical d'adjectif est invariable.

*Une aventure **tragi-comique**, des aventures **tragi-comiques**.*

*Une monnaie **gallo-romaine**, des monnaies **gallo-romaines**.*

73. Accord des adjectifs de couleur.

Les **adjectifs de couleur s'accordent** en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent.

*Le tableau **noir**, les chaussures **noires**.*

Les **adjectifs de couleur composés**, c'est-à-dire formés de deux adjectifs ou d'un adjectif et d'un nom, restent **invariables**.

*Une cravate **bleu foncé**. Des gants **gris perle**.*

Les **noms employés comme adjectifs** pour indiquer une couleur restent **invariables**.

*Un ruban **orange** (de la couleur de l'orange), des rubans **orange**.*

*Une chemise **marron** (de la couleur du marron), des chemises **marron**.*

Toutefois, *rose, écarlate, pourpre, mauve et fauve s'accordent :*

*Une étoffe **pourpre**, des étoffes **pourpres**; une soie **rose**, des soies **roses**.*

74. Particularités de forme et d'accord.

Certains adjectifs ont une forme différente au masculin et au féminin (*hébreu*, grec, *frais*, etc. V. page 38).

Le peuple **hébreu**, la langue **hébraïque**.

Un membre **perclus**, une jambe **perclue** ou **percluse**.

Les adjectifs *fou*, *vieux*, *nouveau*, *beau*, *mou* font au masculin singulier, devant une voyelle ou un h muet : *fol*, *vieil*, *nouvel*, *bel*, *mol*.

Un **mol** oreiller. Un **bel** homme. Un **bel** enfant.

Certains adjectifs n'ont que le masculin :

nez **aquilin**, pied **bot**, vinaigre **rosat**.

Certains adjectifs n'ont que le féminin :

fièvre **scarlatine**.

L'adjectif *grand* reste **invariable** dans les **noms composés féminins**.

Grand-route, **grand**-mère, **grand**-peine.

Toutefois, la grammaire de l'Académie écrit des **grands-mères**.

L'adjectif *fort* reste **invariable** dans l'expression *se faire fort*.

Elle **se fit fort** de lui faire reconnaître son erreur.

Les adjectifs *excepté*, *passé*, *supposé*, *compris*, *ôté*, *étant donné*, *ci-joint*, *attendu*, *vu*, *approuvé*, *nu*, *demi*, *feu* restent **invariables** quand ils sont placés **devant le nom**; ils **s'accordent** quand ils sont placés **après**. (Voir p. 157, Tolérances grammaticales.)

Passé huit heures; huit heures **passées**.

Une **demi**-heure; une heure et **demie**.

Ci-joint deux timbres; les deux timbres **ci-joints**.

Nu-jambes; jambes **nues**.

L'adjectif qui suit la locution verbale *avoir l'air* peut s'accorder avec le mot *air* ou, mieux, avec le sujet de la locution verbale.

Elle a l'**air doux** ou Elle a l'**air douce**.

Les **adjectifs** employés comme **adverbes** ou **prépositions** restent **invariables**.

Ces roses sentent **bon**. La pluie tombe **dru**.

Haut les mains. Des fleurs **plein** les vases.

Toutefois, on dit par exception : des fleurs *fraîches* écloses; des yeux *grands* ouverts; une *porte grande* ouverte.

Pour l'accord de **tout**, voir page 73.

DEGRÉS DE SIGNIFICATION DE L'ADJECTIF

Ex. 6^e : p. 72.
Ex. 5^e : p. 40.
Ex. 4^e-3^e : p. 38.

75. Le positif.

L'adjectif qualificatif peut exprimer simplement une *qualité* d'une personne ou d'une chose. Il est au positif :

Cette porte est étroite. Le courant est rapide.

76. Le comparatif.

Si la personne ou la chose possède cette qualité à un certain degré, *inférieur*, *égal* ou *supérieur* par rapport aux autres de la même espèce, on emploie le comparatif :

Pierre est plus prudent que Paul.

Comparatif de **supériorité** formé avec l'adverbe **plus**.

Pierre est aussi savant que Paul.

Comparatif d'**égalité** formé avec l'adverbe **aussi** (ou **si** en proposition négative).

Pierre est moins vif que Paul.

Comparatif d'**infériorité** formé avec l'adverbe **moins**.

77. Le superlatif relatif.

Si la personne ou la chose possède cette qualité à un degré *plus* ou *moins* élevé que toutes les autres du même genre, on emploie le superlatif relatif :

Pierre est le plus sage des élèves. Jean est le mieux logé de nous.

Superlatif relatif de **supériorité** formé avec l'adverbe **le plus**, **le mieux**.

Pierre est le moins sage des élèves.

Superlatif relatif d'**infériorité** formé avec l'adverbe **le moins**.

78. Le superlatif absolu.

Si l'on veut exprimer que la personne ou la chose possède cette qualité à un degré très élevé, on emploie le superlatif absolu :

Pierre est très sage, fort aimable.

Superlatif absolu formé avec un adverbe comme **très**, **fort**, **bien**, etc.

Une salle archicomble; une réputation surfaite; des petits pois extra-fins.

Superlatif absolu formé avec un préfixe : **archi-**, **sur-**, **extra-**, **ultra-**, **super-**.

Un timbre rarissime; un homme richissime.

Superlatif absolu formé avec le suffixe **-issime**.

79. Comparatifs et superlatifs irréguliers.

Il est des comparatifs et des superlatifs dont la formation est irrégulière.

Positif :	Comparatif :	Superlatif relatif :
bon	<i>meilleur</i>	le meilleur
petit	<i>moindre, plus petit</i>	le moindre, le plus petit
mauvais	<i>pire, plus mauvais</i>	le pire, le plus mauvais

On doit ajouter que le français utilise des formes qui ont été en latin des comparatifs et qui ont le sens d'un adjectif ordinaire ou celui d'un superlatif (*supérieur, inférieur, intérieur, extérieur, ultérieur, antérieur, postérieur*).

Situation *inférieure*. Chocolat *supérieur*.

80. Emploi de l'article devant le superlatif relatif.

a) L'article n'est pas exprimé devant le superlatif relatif quand celui-ci est précédé d'un adjectif possessif ou de la préposition **de** :

Mon plus beau costume. Ce qu'il y a de plus étonnant.

b) Quand plusieurs superlatifs se rapportent à un même nom, on répète l'article devant chacun d'eux.

La nouvelle la plus étonnante, la plus incroyable.

c) Dans les expressions *le plus, le moins, le mieux* (superlatifs d'adverbes), l'article peut rester invariable devant un adjectif au féminin ou au pluriel si l'on compare entre eux les différents degrés d'une même qualité chez un ou plusieurs êtres :

C'est le matin que la rose est le plus belle.

C'est en été que les orages sont le plus fréquents.

Mais si l'on compare un ou plusieurs êtres à tous ceux qui ont la même qualité, l'article est variable :

La rose est la plus belle des fleurs.

Les questions qui paraissent les plus simples.

d) Si l'adjectif est employé comme adverbe, l'article reste invariable :

Ce sont ces fleurs qui coûtent le plus cher.

FONCTIONS DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF

Ex. 6^e : p. 70. — Ex. 5^e : p. 40. — Ex. 4^e-3^e : p. 40.

81. Fonctions de l'adjectif qualificatif.

L'adjectif qualificatif peut être *épithète*, *attribut* ou *apposition*.

82. Épithète.

L'adjectif qualificatif est **épithète** quand, placé à côté d'un nom dont il indique une qualité, il forme corps avec lui.

Une jeune fermière.

Jeune est épithète de **fermière**.

L'adjectif épithète peut être introduit, après certains pronoms, par la préposition **de** :

Il avait sur son visage quelque chose de grave.

Grave, épithète de **quelque chose**.

83. Attribut du sujet.

L'adjectif qualificatif est **attribut du sujet** quand, relié au nom ou au pronom par un verbe, il exprime une qualité reconnue ou attribuée au sujet et qu'il ne fait donc pas corps avec ce sujet. On le rencontre avec *les verbes passifs et certains verbes intransitifs*.

Perrette était jeune. Petit poisson deviendra grand. Il fut rendu prudent par son accident.

Jeune, grand, prudent sont attributs des sujets **Perrette, poisson, il**.

84. Attribut de l'objet.

L'adjectif qualificatif est **attribut de l'objet** quand il représente une qualité que le sujet reconnaît ou attribue au complément d'objet. On le trouve avec les verbes *faire, rendre, juger, choisir, estimer, déclarer, etc.*

Je le crois sincère. Il estime cet enfant capable de bien faire.

Sincère est attribut de l'objet **le**; **capable**, attribut de l'objet **enfant**.

85. Attribut introduit par une préposition.

L'adjectif attribut du sujet ou de l'objet peut être introduit par les prépositions *en, pour, à, de*, et par la conjonction *comme*.

Pierre agit en ingrat. Je le considère comme fou.

Ingrat est attribut du sujet **Pierre**; **fou**, attribut de l'objet **le**.

86. Apposition.

L'adjectif qualificatif est **apposition** quand, placé auprès d'un nom ou d'un pronom dont il indique une qualité, il en est séparé par une virgule.

Jeune, elle marchait d'un pas alerte.

Jeune est apposition du sujet **elle**.

ACCORD DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF

Ex. 6^e : p. 74. — Ex. 5^e : p. 38. — Ex. 4^e-3^e : p. 40.

87. Accord de l'adjectif.

L'adjectif qualificatif, épithète, attribut ou apposition, s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou les noms auxquels il se rapporte.

Si l'adjectif qualificatif, épithète, attribut ou apposition, se rapporte à un seul nom, il s'accorde en genre et en nombre avec ce nom.

Un **grand** jardin; une **grande** ferme. De **grands** vases; de **grandes** fleurs.
Cette ferme est **grande**; ces vases sont **grands**.

Si l'adjectif qualificatif, épithète, attribut ou apposition, se rapporte à deux ou **plusieurs noms**, il s'accorde en genre et en nombre avec l'ensemble de ces noms. Quand ces derniers sont de **genre différent**, l'adjectif se met au **masculin pluriel**.

Pierre et Jean sont **heureux**. L'Amérique et l'Asie sont à peu près **égales** en superficie. A l'équinoxe, le jour et la nuit sont **égaux**.

Si l'adjectif qualificatif, épithète, attribut ou apposition, se rapporte à deux noms singuliers coordonnés par la conjonction **ou**, il s'accorde tantôt avec le nom le plus rapproché, tantôt avec les deux.

Une **indifférence** ou un **parti pris** **révoltant**.
Une **paresse** ou une **négligence** **scandaleuses**.

Si l'adjectif épithète se rapporte à un **nom suivi de son complément**, il s'accorde en genre et en nombre avec le premier ou le second, pourvu qu'il convienne par le sens à l'un comme à l'autre.

Un **chandail** de laine **bleu**. Un **chandail** de laine **bleue**.
Bleu se rapporte par le sens à **chandail** aussi bien qu'à **laine**.

Dans le cas contraire, il ne s'accorde qu'avec celui auquel il se rapporte par le sens.

Un **chandail** de laine **déchiré**.
Déchiré ne se rapporte par le sens qu'à **chandail**.

Si deux ou plusieurs adjectifs épithètes se rapportent à un même nom singulier, exprimé une seule fois au pluriel, ces adjectifs restent au singulier.

Les langues **anglaise** et **allemande**.
Les codes **civil** et **pénal**.

Si l'adjectif épithète ou attribut se rapporte à l'expression *une espèce* ou *une sorte de*, il s'accorde avec le complément qui suit.

Une sorte de **personnage** **entra**, **furieux**, avec de **grands** gestes.
Je vis une espèce de **mendiant** **assis** sur le seuil.

L'ARTICLE

Ex. 6^e : p. 78 et 80.
 Ex. 5^e : p. 42.
 Ex. 4^e-3^e : p. 44.

88. Définition de l'article.

L'article est un petit mot variable qui accompagne le nom, en indique le genre et le nombre, et lui donne une détermination plus ou moins précise. On distingue :

- L'article **défini**. *Le hangar de **la** maison borde **la** route.*
- L'article **indéfini**. ***Une** ferme d'**une** province française.*
- L'article **partitif**. *Prendrez-vous **du** café et **des** confitures?*

89. Les formes de l'article.

On distingue les formes *normales*, *éolidées* et *contractées*. Les formes éolidées s'emploient devant les mots singuliers commençant par une voyelle ou un h muet. Les formes contractées sont formées de la contraction des prépositions de et à et de l'article défini le ou les.

ARTICLE	SINGULIER		PLURIEL	
	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
Défini normal	<i>le monde</i>	<i>la terre</i>	<i>les astres</i>	<i>les planètes</i>
— éolidé.	<i>l'univers</i>	<i>l'aurore</i>		
— contracté.	<i>au monde</i> (à le)	<i>à la ville</i>	<i>aux hommes</i> (à les)	<i>aux femmes</i> (à les)
	<i>du monde</i> (de le)	<i>de la ville</i>	<i>des cieux</i> (de les)	<i>des femmes</i> (de les)
Indéfini.	<i>un monde</i>	<i>une terre</i>	<i>des mondes</i>	<i>des terres</i>
Partitif.	<i>boire</i> <i>du thé</i>	<i>boire</i> <i>de la tisane</i>	<i>manger</i> <i>des épinards</i>	<i>manger</i> <i>des confitures</i>

Lorsque deux ou plusieurs noms sont *coordonnés*, l'article est répété devant chaque nom :

On apercevait les toits et les cheminées des premières maisons.

Sauf dans quelques expressions toutes faites :

Les eaux et forêts. Les arts et manufactures.

Sauf lorsque les deux noms sont coordonnés par *ou explicatif* :

Les Mussipontains, ou habitants de Pont-à-Mousson.

90. Emplois de l'article défini.

1. L'article défini détermine de *façon précise* le nom qu'il introduit :

Répétez la phrase que vous venez de lire.

La précise le nom phrase en indiquant qu'il s'agit de celle que vous venez de lire.

Il peut avoir aussi le sens :

D'un **adjectif démonstratif.** *Venez le mardi 13 mars (ce mardi).*

A l'instant (à cet instant).

D'un **adjectif possessif.**

J'ai mal à la tête (à ma tête).

D'un **adjectif indéfini.**

Ruban à tant le mètre (chaque mètre).

2. L'article défini n'est pas exprimé devant les noms propres de personne ou de ville, mais il l'est devant les noms de peuple et de pays :

Durant, Lyon, mais les Parisiens, le Maroc.

Toutefois, on emploie l'article devant les noms désignant :

Les **familles.**

Les Valois, les Bourbons.

Les **œuvres** d'un artiste.

Les Manets, les Renoirs.

Les **noms de personne** accompagnés d'un adjectif.

L'odieux Tartuffe.

Les **personnes méprisées.**

Le pauvre Pierre.

Les **personnes admirées.**

La Du Barry. La Brinvilliers.

Les **artistes** (autrefois).

Les Corneille et les Racine.

La Champmeslé. La Clairon.

Les noms des pays féminins ne sont pas accompagnés de l'article quand ils sont précédés des prépositions *à, de, en* :

Il habite à Chypre. Il revient de Tunisie. Ils vont en Chine.

3. L'article défini peut être omis quand il s'agit de :

Noms en apposition.

Paris, capitale de la France.

Compléments de matière.

Une statue de marbre.

Locutions verbales.

Il prit soin de lui.

Locutions toutes faites.

Il est nu-pieds. A vol d'oiseau.

Proverbes.

A bon chat, bon rat.

Adresses.

Il habite rue de Sèvres.

Titres d'ouvrages.

Histoire de France.

Énumérations.

Femmes, moine, vieillards, tout était descendu.

91. L'article indéfini.

L'article indéfini introduit un nom en le présentant comme distinct des autres de la même espèce, mais *sans apporter plus de précision*. Au pluriel, il marque aussi un *nombre indéterminé* :

Un homme est là qui vous attend. Il y a des cerises cette année.

L'article indéfini peut avoir aussi le sens :

De l'adjectif indéfini **quelque**. *On le crut pendant un temps.*

De **mépris** ou d'**admiration**. *Un avare comme lui!
Il a parlé avec une éloquence de maître.*

L'article indéfini est omis devant :

Un **nom attribut** (parfois). *Il devint ingénieur.*

Un nom construit avec une **préposition** (parfois). *Il est parti en voiture. Par endroits.*

Les **phrases impersonnelles**. *C'est dommage.*

Dans les **locutions verbales**. *Faire grâce. Avoir recours.*

92. L'article partitif.

L'article partitif est employé devant les noms de choses pour indiquer une *quantité indéterminée* :

Il boit du vin. Il vend de la soie. Il mange des confitures.

Le sens partitif est rare dans *des*, qui est généralement un indéfini (pluriel de *un*).

La préposition *de* est employée seule, au lieu de l'article partitif ou indéfini :

Après un **adverbe de quantité** *J'ai peu de temps devant moi.*

(*trop, peu, beaucoup, etc.*). *J'ai trop de travail.*

Sauf dans l'expression **bien des...** *Bien des gens disent...*

Après un **verbe de forme négative**. *Il ne boit pas de lait.*

Devant un **nom pluriel précédé d'un adjectif**. *Il nous a servi de beaux fruits.*

L'article partitif n'est généralement pas exprimé après les prépositions *avec* ou *sans* :

Il travaille avec peine. Ils arrivent sans difficulté.

PRONOMS ET ADJECTIFS

PRONOMS PERSONNELS

Ex. 6^e : p. 32, 38, 44, 52, 60.

Ex. 5^e : p. 44 et 46.

Ex. 4^e-3^e : p. 47.

On distingue :

les pronoms personnels.

les pronoms et adjectifs : possessifs, démonstratifs, relatifs, interrogatifs et indéfinis.

les adjectifs numériques.

93. Rôle des pronoms personnels.

Le pronom personnel désigne celui, celle, ceux ou celles *qui parlent* (1^{re} personne), à *qui l'on parle* (2^e personne); celui, celle, ceux, celles ou *ce dont on parle* (3^e personne) :

Je reçois.

(1^{re} pers. du singulier.)

Vous recevez.

(2^e pers. du pluriel.)

Il reçoit.

(3^e pers. du singulier.)

La 3^e personne peut remplacer un nom déjà exprimé :

Le **voyageur** ouvrit son portefeuille, **il** chercha quelques instants et tendit son ticket.
(**Il** représente *voyageur*.)

94. Le genre des pronoms personnels.

Les pronoms personnels peuvent être du masculin ou du féminin, comme les noms qu'ils représentent; mais seule la 3^e personne a des formes différentes au masculin et au féminin :

Il répond. **Je** suis surpris. (Masculin.)

Elle répond. **Je** suis surprise. (Féminin.)

Le pronom de la 3^e personne peut être aussi indéterminé (*neutre*) quand il remplace un adjectif ou toute une proposition :

Êtes-vous courageux? **Je le** suis.

Il est nécessaire que vous partiez.

(**Le** représente *courageux*;

le est neutre.)

(**Il** remplace *que vous partiez*;

il est neutre.)

95. Les formes du pronom personnel.

Les formes du pronom personnel, variables en genre et en nombre, peuvent être inaccentuées (ou *atones*) quand elles représentent simplement la personne et qu'elles font corps avec le verbe : *Je ne discuterai pas.* (*Je*, inaccentué.)

Les pronoms personnels sont accentués (ou *toniques*) quand ils servent à mettre en évidence la personne : *Moi, je ne discuterai pas.* (*Moi*, accentué.)

PERSONNE	SINGULIER		PLURIEL	
	Atones ou inaccentués.	Toniques ou accentués.	Atones ou inaccentués.	Toniques ou accentués.
1 ^{re} personne.	je, me	moi	nous	nous
2 ^e personne.	tu, te	toi	vous	vous
3 ^e personne. (réfléchi, v. n° 99).	il, elle le, la, lui, en, y se	lui, elle soi	ils, elles les, leur, en, y se	eux, elles

1. Le pronom personnel peut présenter des formes élidées : *l', m', t', j'* pour *le, la, me, te, je*, devant la voyelle ou l'*h* muet du mot suivant :

Tu t'ennuies. Il m'appelle. J'habite Paris.

2. Le pronom personnel accentué peut être renforcé par *même* :

Toi-même, tu t'y refuserais.

96. Fonctions des pronoms personnels.

FONCTIONS	INACCENTUÉS :	ACCENTUÉS :
Sujet :	<i>Je comprends son émotion. Tu ne m'as rien dit. Il n'a pas entendu. Elle n'est pas venue. Ils sont partis.</i>	Moi , j'agirai autrement. Toi , tu as oublié. Lui , il n'en a rien su. Elle , elle ne m'a pas vu. Eux , ils ne t'ont pas cru.
Attribut :		C'est moi qui lui ai parlé. C'est lui qui est venu.
Complément d'objet direct :	<i>Je t'estime beaucoup. Je le crois sur parole. Il vous appelait.</i>	Il m'a invité, moi . Je le crois, lui . Félicitez- vous .
Complément d'objet indirect :	<i>Il lui en a beaucoup voulu.</i>	A lui , tu as toujours obéi.
Complément circonstanciel :	<i>Il n'en dort plus.</i>	Je suis arrivé après eux .

97. Les pronoms neutres *il* et *le*.

1. Le pronom neutre *il* introduit un verbe impersonnel ou annonce le sujet réel d'un verbe dont il est le sujet apparent :

Il pleut.

Verbe impersonnel.

Il vous arrivera malheur.

Il, sujet apparent; *malheur*, sujet réel.

2. Le pronom neutre *le* (au sens de *cela*) renvoie à un adjectif ou à une proposition qui précède :

Elle est plus intelligente que tu ne le penses.

(Que tu ne penses qu'elle est intelligente.)

98. Emplois particuliers de *nous* et *vous*.

1. *Nous* s'emploie pour *je* (*nous* de majesté) dans le style officiel, afin de donner plus d'autorité à ce qui est dit :

Nous, préfet de police, ordonnons qu'à dater...

Nous s'emploie à la place de *tu* (*nous* de sympathie) pour indiquer l'affection ou l'intérêt que l'on porte à la personne :

Avons-nous bien dormi, mon garçon?

2. *Vous* s'emploie au lieu de *tu* pour marquer la déférence (*vous* de politesse). *Tu* indique la familiarité (pour l'accord, voir n° 198, 3) :

Vous disiez, Monsieur?

(*Vous* de politesse.)

Tu m'ennuies!

(*Tu* de familiarité.)

99. Le pronom personnel réfléchi.

Le pronom personnel existe à la forme réfléchi; il s'emploie uniquement comme complément et il représente le sujet qui fait l'action sur lui-même :

Je me lave. Elle se lave. Nous nous lavons. Elles se lavent.

Il n'a de formes particulières qu'à la 3^e personne (*se, soi*); aux autres personnes, il a la forme du pronom complément :

Il se lave. Elle se lave. Tu te laves. Vous vous lavez.

Le pronom réfléchi *soi* s'emploie surtout pour renvoyer à un sujet indéterminé (*personne, chacun, on, celui, qui, plus d'un, etc.*) :

Chacun pense à soi, avant de penser aux autres.

100. Le pronom personnel **en**.

En, pronom personnel invariable, équivaut à *de lui, d'elle, d'eux, de cela* (neutre), et peut avoir les fonctions suivantes :

Complément de nom :

*La vivacité de son esprit est grande; elle nous **en** cache parfois la profondeur.*

En, compl. du nom **profondeur** (la profondeur de son esprit).

Complément de l'adjectif :

*J'**ai** réussi et j'**en** suis fier.*

En, complément de l'adjectif **fier** (fier de cette réussite).

Complément d'objet direct :

*Avez-vous envoyé des lettres? Je n'**en** ai point reçu.*

En, complément d'objet direct de **ai reçu** (je n'ai point reçu de lettres).

Complément d'objet indirect :

*Vous m'avez rendu service et je m'**en** souviendrai.*

En, compl. d'obj. indir. de **souviendrai** (je me souviendrai de cela).

Complément circonstanciel de cause :

*Il a eu la grippe; il **en** est resté très affaibli.*

En, compl. circ. de cause de **affaibli** (affaibli de cette grippe).

Complément circonstanciel de moyen :

*Il prit une pierre et l'**en** frappa.*

En, compl. circ. de moyen de **frappa** (il le frappa de cette pierre).

Le pronom **en** est surtout employé pour remplacer les noms de choses. Pour désigner des êtres animés, on emploie de préférence le pronom personnel : **lui, elle, eux, elles**, etc. :

*L'avez-vous connu? Il est facile de se souvenir **de lui**.*

*Avez-vous lu son livre? Il est facile de s'**en** souvenir.*

En peut être *adverbe de lieu* (au sens de *de là*) ou *préposition* (au sens de *dans*) :

*Avez-vous été chez lui? J'**en** viens. Je vais **en** ville.*

En, adverbe de lieu. **En**, préposition.

101. Le pronom personnel **y**.

Le pronom personnel invariable **y** a le sens de : à cette personne-là, à cette chose-là, à cela (neutre). Il renvoie le plus souvent à une idée ou à une chose et peut avoir les fonctions suivantes :

Complément d'objet indirect de personne :

*L'avez-vous pris comme associé? Pour moi, je ne m'**y** fierai pas.*

Y, compl. d'obj. indir. de **fierai** (je ne me fierai pas à lui).

Complément d'objet indirect de chose :

*Penses-tu à ce que je t'**'ai** dit? — J'**y** pense.*

Y, compl. d'obj. indir. de **pense** (je pense à cela).

Y peut être aussi un adverbe de lieu (au sens de *là*) :

*Connaissez-vous l'Auvergne? J'**y** suis allé cet été.*

Ex. 6^e : p. 34.
Ex. 5^e : p. 44 et 46.
Ex. 4^e-3^e : p. 47 et 157

PLACE DU PRONOM PERSONNEL

102. Place du pronom personnel sujet.

1. Le pronom personnel sujet est en général *placé immédiatement avant le verbe*, dont il ne peut être séparé que par les pronoms compléments (ou la première partie de la négation) :

Je le connais de longue date. Je n'y suis point allé.

2. Le pronom personnel sujet accentué *peut être placé après le verbe* :

Je saurai lui répondre, moi. (Moi, sujet de saurai, comme je.)

3. Le pronom personnel sujet non accentué est placé *après le verbe ou entre l'auxiliaire et le participe aux temps composés* :

Dans les phrases **interrogatives** ou **exclamatives**.

Que lui avez-vous dit? Puisse-t-il guérir vite!

Dans les **propositions incises** (ou intercalées).

Ce n'est pas ta faute, dis-tu.

Dans les propositions commençant par **du moins, peut-être, au moins, en vain, aussi, à peine, ainsi**, etc.

Peut-être trouverez-vous un appui. A peine avait-il terminé que je partis.

103. Place du pronom personnel complément.

1. Le pronom personnel complément non accentué (ou atone) est placé *avant le verbe, sauf à l'impératif* :

Il le considéra longuement. Je ne l'ai pas vu. Prenez-le.

2. Le pronom personnel complément accentué (ou tonique) est placé *après le verbe* :

Il me plaît, à moi, d'agir ainsi. Envoyez-moi le paquet par la poste.

3. Quand plusieurs pronoms sont compléments d'un même verbe, le complément *indirect est placé le plus près du verbe* :

Nous le lui avons répété cent fois.

Cependant, avec l'impératif on dira : Donnez-le-lui.

104. Répétition du pronom personnel.

1. Le pronom personnel sujet est normalement répété devant chaque verbe :
Il écouta en silence, puis il réfléchit quelques instants.

Cette répétition n'est pas obligatoire lorsque les verbes sont juxtaposés ou coordonnés par les conjonctions *et, ou, mais* :

Il agissait sans réflexion et s'étonnait de ses mésaventures.

Cette répétition ne peut se faire quand les verbes sont liés par la conjonction *ni* :
Il ne le saluait ni ne lui parlait jamais.

2. Le pronom complément est en général répété devant chaque verbe :
Il me comprend et m'approuve.

Il est toujours répété si les deux pronoms n'ont pas même fonction :
Il me voit et me tend la main.

Le pronom personnel complément n'est pas répété aux temps composés des verbes quand l'auxiliaire lui-même n'est pas répété, mais à condition que ce pronom complément ait même fonction :

Il m'a compris et approuvé.

M', complément d'objet direct de a compris et de a approuvé.

Il m'a vu et m'a tendu la main.

M', complément d'objet direct de a vu et compl. d'attribution de a tendu.

105. Reprise d'un nom par un pronom personnel.

1. Le nom complément peut être mis en relief en tête de phrase. Dans ce cas, il est repris près du verbe par un pronom complément :

Pierre, nous l'aimons beaucoup.

2. Le nom sujet peut être placé après le verbe. Dans ce cas, il est annoncé par un pronom avant le verbe :

Il vous arrivera malheur.

Il annonce malheur; il, sujet apparent; malheur, sujet réel de arrivera.

106. Le pronom personnel explétif.

1. Le pronom complément peut s'employer sans avoir de valeur grammaticale, pour souligner l'intérêt que l'on prend à la personne ou à l'action :

On vous le fit tourner en l'air et maintes fois retomber sur le drap tendu.

2. Le pronom personnel figure, sans valeur grammaticale, dans diverses locutions :

Il s'en est pris à moi. Enfin vous l'emportez !

ADJECTIFS ET PRONOMS POSSESSIFS

Ex. 6^e : p. 82 et 84. — Ex. 5^e : p. 48. — Ex. 4^e-3^e : p. 52.

107. Adjectifs possessifs.

Les adjectifs possessifs indiquent qu'un être ou un objet appartient à quelqu'un ou à quelque chose. Leur fonction est donc de se rapporter à l'être ou à l'objet possédé, avec lequel ils s'accordent :

*Il a vendu **sa** maison.*

La maison qui **lui** appartenait. **Sa**, féminin comme **maison**.

***Ma** faute était grave.*

La faute que j'**avais** commise. **Ma**, féminin comme **faute**.

108. Les formes de l'adjectif possessif.

Les formes de l'adjectif possessif varient avec le genre et le nombre de l'objet possédé et avec la personne du possesseur :

*J'**apporte mon** livre. (1^{re} pers.) **Ils apportent leurs** livres. (3^e pers.)*

PERSONNE ET GENRE	UN POSSESEUR		PLUSIEURS POSSESEURS	
	<i>Un objet.</i>	<i>Plusieurs objets.</i>	<i>Un objet.</i>	<i>Plusieurs objets.</i>
1 ^{re} pers. <i> masc.</i> — <i> fém.</i>	mon livre ma règle	mes livres mes règles	notre livre notre règle	nos livres nos règles
2 ^e pers. <i> masc.</i> — <i> fém.</i>	ton livre ta règle	tes livres tes règles	votre livre votre règle	vos livres vos règles
3 ^e pers. <i> masc.</i> — <i> fém.</i>	son livre sa règle	ses livres ses règles	leur livre leur règle	leurs livres leurs règles

Devant les noms féminins commençant par une voyelle ou un *h* muet, on emploie les adjectifs *mon, ton, son*, au lieu de *ma, ta, sa* :

***Sa** grande fille me renseigna. **Son** aimable fille me renseigna.*

109. Les sens de l'adjectif possessif.

L'adjectif possessif peut signifier :

La possession.

L'origine.

Le sujet de l'action.

L'objet de l'action.

La répétition, l'habitude.

L'affection, l'intérêt.

Le mépris, l'ironie.

***Mes** cahiers sont sur **mon** bureau.*

***Mon** pays est là-bas près de la mer.*

***Sa** faute est de ne pas avouer.*

*A **ma** vue il se tait (en me voyant).*

*Il a raté **son** train. Prenez-vous **votre** café?*

***Notre** Jean-Claude est tout heureux.*

*Cela sent **son** homme malhonnête.*

110. Particularités de l'adjectif possessif.

1. L'adjectif possessif est remplacé par l'article défini quand il s'agit de noms des parties du corps ou de vêtement et que le possesseur est *clairement désigné* :
Il a levé le bras. Il a mal à la tête. Il le saisit par la ceinture.

2. Quand le possesseur est le pronom indéfini *on*, l'adjectif possessif est régulièrement *son, sa, ses*. Lorsque *on* signifie *nous* ou *vous*, l'adjectif possessif est *notre, votre, nos, vos* (style familier) :

On a le droit d'avoir son opinion. On ne voit plus nos amis.

3. Quand le possesseur est le pronom indéfini *chacun*, l'adjectif possessif est régulièrement *son, sa, ses*, mais il peut être *leur* ou *leurs* quand *chacun* est précédé d'un nom pluriel :

Chacun tenait son livre ouvert. Les élèves ont chacun son, ou leur crayon.

4. L'adjectif possessif peut être remplacé par le pronom personnel *en* quand le possesseur est un nom de chose et qu'il ne se trouve pas dans la même proposition que l'objet possédé :

La maison était fermée; mais le gardien m'en avait donné les clefs (il m'avait donné les clefs de la maison).

111. Les pronoms possessifs.

Les pronoms possessifs représentent un nom, mais ajoutent une *idée de possession*, de référence à un être ou à une chose.

Mon devoir d'algèbre est plus difficile que le tien. (Le tien, ton devoir.)

112. Les formes des pronoms possessifs.

PERSONNE ET GENRE	UN POSSESEUR		PLUSIEURS POSSESEURS	
	<i>Un objet.</i>	<i>Plusieurs objets.</i>	<i>Un objet.</i>	<i>Plusieurs objets.</i>
1 ^{re} pers. masc. — fém.	le mien la mienne	les miens les miennes	le nôtre la nôtre	les nôtres les nôtres
2 ^e pers. masc. — fém.	le tien la tienne	les tiens les tiennes	le vôtre la vôtre	les vôtres les vôtres
3 ^e pers. masc. — fém.	le sien la sienne	les siens les siennes	le leur la leur	les leurs les leurs

1. Il existe des formes *mien, tien, sien, nôtre, vôtre* du pronom possessif employées seulement comme attributs :

Cette opinion est mienne.

(Mienne est attribut du sujet opinion.)

Considérez cet argent comme vôtre.

(Vôtre est attribut de l'objet argent.)

2. Les pronoms possessifs ont les fonctions du nom :

Je ne vois pas ta brosse à dents; je n'aperçois que la mienne.

La mienne est complément d'objet direct de aperçois.

ADJECTIFS ET PRONOMS DÉMONSTRATIFS

Ex. 6^e : p. 86 et 88. — Ex. 5^e : p. 50. — Ex. 4^e-3^e : p. 52.

113. Adjectifs démonstratifs.

Les adjectifs démonstratifs servent à montrer les êtres ou les objets. Ils s'accordent en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent et qu'ils déterminent :

La foudre a frappé ce grand chêne. Cette pendule retarde.

114. Formes des adjectifs démonstratifs.

Les adjectifs démonstratifs sont de forme simple ou de forme renforcée. Les formes simples sont :

Singulier : Masculin : **Ce mur, ce hérisson** (devant les consonnes et *h* aspiré)

Cet arbre, cet homme (devant les voyelles et *h* muet).

Féminin : **Cette ardeur, cette honte, cette histoire.**

Pluriel : Masculin : **Ces murs, ces héros.**

Féminin : **Ces tables, ces huitres.**

Les formes renforcées sont faites avec les adverbes de lieu **ci** et **là** placé après le nom auquel ils sont liés par un trait d'union. **Ci** marque la proximité

Cette voiture-ci. Ce lieu-ci. Cet arbre-ci.

Là marque l'éloignement.

Cet arbre-là. Ce livre-là.

Employés ensemble, ils peuvent indiquer la distinction entre deux objets
Je prendrai ce bracelet-ci et cette montre-là.

115. Emplois particuliers des adjectifs démonstratifs.

Les adjectifs démonstratifs indiquent aussi :

La **personne** ou la **chose** dont on va parler ou dont on vient de parler.

Il n'avait guère le temps, disait-il; cette réponse ne satisfait personne.

Le **temps** où l'on vit ou les circonstances présentes.

Cette année, l'hiver a été rude. J'ai été malade ce mois-ci.

Le **mépris** (péjoratif).

Que me veut cet individu?

L'**admiration**.

Mon père, ce héros au sourire si doux...

L'**étonnement** ou l'**indignation**.

Partir sans même remercier; cette impudence!

116. Pronoms démonstratifs.

Les pronoms démonstratifs désignent des êtres ou des choses en les montrant. Ils sont du masculin ou du féminin :

Je voudrais changer d'appartement; celui-ci est trop petit.

Les pronoms démonstratifs neutres désignent une chose, une idée, une qualité. Ils peuvent représenter une proposition ou un adjectif :

Je partirai la semaine prochaine pour Paris; cela est décidé depuis longtemps.

117. Formes des pronoms démonstratifs.

Les pronoms démonstratifs sont de forme simple ou renforcée par les adverbes *-ci* et *-là*, comme les adjectifs démonstratifs. La forme élidée *c'* s'emploie surtout devant les formes du verbe être commençant par une voyelle.

NOMBRE	MASCULIN	FÉMININ	NEUTRE
Singulier simple. Singulier renforcé.	celui celui-ci, celui-là	celle celle-ci, celle-là	ce, (c') ceci, cela, ça
Pluriel simple. Pluriel renforcé.	ceux ceux-ci, ceux-là	celles celles-ci, celles-là	

Comme pour les adjectifs, les formes renforcées servent à indiquer la proximité (*ci*) ou l'éloignement (*là*), ou à distinguer deux objets ou deux personnes :

Choisissez une cravate; celle-ci est fort jolie; celle-là est plus simple.

La forme *ça* appartient à la langue familière.

118. Emplois particuliers.

1. Les formes simples *celui*, *celle*, *ceux* et *celles* ne peuvent être employées seules et doivent être accompagnées d'un nom complément ou d'un pronom relatif :

Il a dissipé tout son argent et celui de ses parents.

Il a remercié ceux qui lui avaient rendu service.

2. Les formes renforcées et le pronom neutre *ce* peuvent s'employer seuls, sans complément ou relatif :

C'est un bon roman, mais je préfère celui-là.

Ce serait un scandale. Sur ce, je vous quitte.

3. Le pronom neutre *ce* s'emploie comme antécédent du relatif :

Ce que vous venez de dire m'intéresse beaucoup.

On ne confondra pas ce antécédent du relatif avec ce que introduisant une interrogative indirecte :

Dis-moi ce que tu veux (voir pp. 65 et 66).

4. Le pronom neutre *ce* forme avec le verbe être une locution démonstrative dans laquelle le verbe peut s'accorder en nombre avec le sujet réel.

Ce sont ou **c'est** des balivernes. **Ce sont eux** ou **c'est eux**.

L'accord au pluriel est plus fréquent dans la langue écrite ou dans la langue parlée surveillée que dans la langue familière.

Il faut distinguer ce sujet apparent de ce sujet réel :

C'est bien la route. C', sujet réel; **route**, attribut du sujet **c'**.

C'est un plaisir de l'entendre. C', sujet apparent; **entendre**, sujet réel.

La locution **c'est** suivie d'une des formes du pronom relatif ou de la conjonction **que** sert à former les gallicismes **c'est... qui, c'est... que**, qui permettent de mettre en relief en tête de phrase un mot ou un groupe de mots :

C'est Pierre qui a gagné. C'est (ou ce sont) eux qui se trompent.

C'est sérieusement que je vous le propose.

C'est parce que j'étais dans mon tort que je n'ai rien répondu.

119. Fonctions du pronom démonstratif.

Le pronom démonstratif a toutes les fonctions du nom :

Sujet :

Celui qui donnera un renseignement sur le disparu sera récompensé.

Celui, sujet de **sera récompensé**.

Attribut :

Ses sentiments n'étaient point ceux d'un ingrat.

Ceux, attribut de **sentiments**.

Complément d'objet direct :

Il regarda longuement celui qui s'avavançait.

Celui, complément d'objet direct de **regarda**.

Complément d'objet indirect et complément d'attribution :

Je laisse ce soin à ceux qui suivront.

Ceux, complément d'attribution de **laisse**.

Complément circonstanciel et complément d'agent :

J'ai été retenu par celui dont je t'avais parlé.

Celui, complément d'agent de **ai été retenu**.

Complément du nom :

J'ignore la cause de tout ceci.

Ceci, complément du nom **cause**.

Complément de l'adjectif :

Ce malheur est-il comparable à celui qu'a provoqué l'inondation?

Celui, complément de l'adjectif **comparable**.

PRONOMS ET ADJECTIFS RELATIFS

Ex. 6^e : p. 36, 38, 62.

Ex. 5^e : p. 52.

Ex. 4^e-3^e : p. 57.

120. Pronoms relatifs.

Le pronom relatif remplace un nom ou un pronom, nommé *antécédent*, exprimé dans la proposition qui précède. Il établit ainsi une *relation* entre cette proposition et la seconde, dite *relative*, qui *complète* ou *explique* cet *antécédent* :
Il régnait un silence dont chacun finissait par s'inquiéter.

Dont, pronom relatif, remplace **silence** : chacun finissait par s'inquiéter de ce *silence*. La proposition relative qui commence par *dont* complète le nom *silence*. *Silence* est l'*antécédent* de *dont*.

L'*antécédent* peut ne pas être exprimé (dans les proverbes, en particulier); le pronom relatif a alors un sens indéfini :

Qui dort dine.

Le sujet de *dine* serait **celui**, antécédent de *qui*, dans : **Celui qui dort dine.**

121. Formes des pronoms relatifs.

Le pronom relatif a le genre et le nombre de son antécédent. Cet antécédent peut être un nom (masculin ou féminin) ou un pronom (masculin, féminin ou neutre) :

Les abricots que tu as cueillis ne sont pas mûrs.

Que, pronom relatif, est du masculin pluriel comme *abricots*, son antécédent, d'où l'accord de *cueillis*.

As-tu vu l'importance de ce à quoi tu t'engages ?

Quoi, pronom relatif, est du neutre singulier comme son antécédent, le pronom démonstratif neutre *ce*.

Formes simples :

- masculin* : qui, que, dont, où.
- féminin* : qui, que, dont, où.
- neutre* : qui, que, dont, où, quoi.

Formes composées :

- masculin* : lequel, lesquels, duquel, desquels, auquel, auxquels.
- féminin* : laquelle, lesquelles, de laquelle, desquelles, à laquelle, auxquelles.

Que s'élide en **qu'** devant une voyelle et un **h** muet.

122. Fonctions des pronoms relatifs.

Le pronom relatif a toutes les fonctions d'un nom dans la proposition relative qu'il introduit :

*Il s'avançait sur la mince couche de glace **qui** s'était formée sur l'étang.*
Qui a pour antécédent *couche* (de glace), et il est sujet de *s'était formée*.

123. Emplois des divers pronoms relatifs.

1. **Qui**. — *Qui* peut être du masculin, du féminin ou du neutre, du singulier ou du pluriel, et avoir les fonctions suivantes dans la proposition relative :

Sujet :

*Je fais ce **qui** me plaît.*

Qui, pronom relatif, neutre singulier, est sujet de **plaît**.

*C'est un tyran pour tous les gens **qui** l'entourent.*

Qui, pronom relatif, masculin pluriel, est sujet de **entourent**.

Complément d'objet indirect :

*Connaissez-vous la personne de **qui** je parlais?*

Qui, pronom relatif, féminin singulier, est complément d'objet indirect de **parlais**.

Complément circonstanciel :

*Cet ami pour **qui** vous avez sacrifié votre repos vous abandonne.*

Qui, pronom relatif, masculin singulier, est complément circonstanciel d'intérêt de **avez sacrifié**.

Qui, complément, n'admet comme antécédent qu'un nom de personne ou de chose personnifiée.

2. **Que**. — *Que* peut être du masculin, du féminin ou du neutre, du singulier ou du pluriel, et avoir les fonctions suivantes dans la proposition relative :

Attribut du sujet :

*La rusée **qu'**elle est a deviné.*

Que, pronom relatif, féminin singulier, est attribut de **elle**.

Complément d'objet direct :

*Il saisit la main **que** je lui tendis.*

Que, pronom relatif, féminin singulier, est complément d'objet direct de **tendis**.

Complément circonstanciel de temps :

*Il n'y a pas deux jours **que** je l'ai vu.*

Que, pronom relatif, masculin pluriel, est complément circonstanciel de temps de **ai vu**.

3. **Quoi.** — *Quoi* est du neutre singulier (antécédents : *rien, ce, cela*) et peut avoir dans la proposition relative les fonctions suivantes :

Complément d'objet indirect ou complément circonstanciel :

Voilà, précisément, ce à quoi je réfléchissais.

Quoi, pronom relatif, neutre singulier, complément d'objet indirect de **réfléchissais**.

Complément de l'adjectif :

Il n'est rien à quoi je ne sois prêt.

Quoi, pronom relatif, neutre singulier, est complément de l'adjectif **prêt**.

Quoi s'emploie sans antécédent dans diverses expressions :

Grâce à quoi, sans quoi, moyennant quoi, c'est à quoi.

4. **Dont.** — *Dont* est du masculin, du féminin ou du neutre, du singulier ou du pluriel, et a dans la proposition relative les fonctions suivantes :

Complément du nom :

Il raconta l'accident dont il avait été le témoin.

Dont, pronom relatif, masculin singulier, est complément du nom **témoin**.

Complément de l'adjectif :

Je vous donne un travail dont vous me semblez capable.

Dont, pronom relatif, masculin singulier, est complément de l'adjectif **capable**.

Complément d'agent :

Il se retourna vers celui dont il se croyait méprisé.

Dont, pronom relatif, masculin singulier, est complément d'agent de **méprisé**.

Complément circonstanciel de cause :

La maladie dont il est mort semblait au début sans gravité.

Dont, pronom relatif, féminin singulier, est complément circonstanciel de cause de **est mort**.

Complément circonstanciel de lieu (origine).

La famille dont je descends est originaire du Midi.

Dont, pronom relatif, féminin singulier, est complément circonstanciel de lieu de **descends**.

Complément circonstanciel de moyen ou de manière :

Il se saisit d'une pierre dont il le frappa.

Dont, pronom relatif, féminin singulier, est complément circonstanciel de moyen de **frappa**.

Complément d'objet indirect :

C'est une aventure dont il se souvenait fort bien.

Dont, pronom relatif, féminin singulier, complément d'objet indirect de **se souvenait**.

5. **Où.** — Où ne peut s'appliquer qu'aux choses; il remplace le pronom relatif *lequel* précédé d'une préposition, et peut avoir dans la proposition relative les fonctions suivantes :

Complément circonstanciel de lieu :

Le village où (dans lequel) il s'est retiré est loin de la grand-route.

Où, pronom relatif, masculin singulier, est complément circonstanciel de lieu de **s'est retiré**.

Complément circonstanciel de temps :

Il a fait très froid la semaine où (pendant laquelle) vous êtes partis.

Où, pronom relatif, féminin singulier, est complément circonstanciel de temps de **êtes partis**.

D'où s'emploie sans antécédent, au sens de **de quoi**, dans des formules conclusives :

D'où je conclus que...

6. **Lequel.** — *Lequel* et les autres formes composées *auquel, duquel, laquelle, de laquelle, à laquelle, lesquels, desquels, auxquels, lesquelles, desquelles, auxquelles* s'emploient :

a) Quand l'antécédent est un nom de chose et que le relatif est précédé d'une préposition : *La persévérance avec laquelle il a travaillé mérite récompense.*

b) A la place de *que* ou de *qui* lorsqu'une équivoque est possible :

Je connaissais fort bien le fils de sa voisine, lequel avait les mêmes goûts.

Qui avait les mêmes goûts : qui pourrait remplacer fils ou voisine.

c) A la place de *dont*, complément d'un nom lui-même complément indirect :

Prenez soin de ces dossiers, de la perte desquels vous auriez à répondre.

124. Place du relatif.

Le pronom relatif, précédé ou non d'une préposition, est placé en tête de la proposition relative et immédiatement après son antécédent :

Il revoyait dans un rêve cette maison dont il connaissait chaque pierre.

Il est séparé de son antécédent lorsque celui-ci est suivi d'un adjectif, d'un complément du nom ou lorsqu'il s'agit d'un pronom personnel atone, ou lorsqu'il est complément d'un nom lui-même complément indirect.

Je le vis qui ramassait un petit bout de ficelle.

Il aimait la musique, à l'étude de laquelle il se consacrait.

Dans la langue littéraire, l'écrivain sépare parfois l'antécédent du relatif :

Alors l'arbre s'écroula, que la foudre avait frappé.

125. Répétition du pronom relatif.

1. Le pronom relatif est répété lorsque plusieurs propositions relatives sont coordonnées ou juxtaposées et que la fonction du relatif n'est pas la même ou lorsque ces propositions sont longues :

*Je vous conseille de lire ce **livre que** j'ai acheté la semaine dernière et **dont** j'aime beaucoup le sujet.*

2. Le pronom relatif peut ne pas être répété quand les propositions sont courtes et qu'il a même fonction :

*Le paysan **qui** me servait de guide et ne me parlait guère me montra du doigt le village.*

Qui me servait de guide et qui ne me parlait guère.

126. Les relatifs indéfinis.

Les pronoms relatifs indéfinis sont : *quiconque, qui que, qui que ce soit qui, quoi que* (en deux mots); ils sont employés sans antécédent, avec le sens de *tout homme qui, toute chose que, etc.* :

***Quiconque** cherchera trouvera.*

***Quoi que** vous disiez, je m'en tiendrai à ma première idée.*

***Qui que ce soit qui** vienne, dites que je suis occupé.*

***Quiconque** s'emploie parfois comme pronom indéfini au sens de *n'importe qui* :
*Défense à **quiconque** de pénétrer.**

***Quel que** est un adjectif relatif indéfini, où *quel* est variable et s'accorde avec le sujet du verbe; il introduit alors une proposition de concession (voir p. 147) au subjonctif :*

***Quelle que** soit votre bonté, vous ne pouvez lui pardonner.*

***Quelles qu'**aient été vos souffrances, oubliez-les.*

Placé immédiatement devant le verbe être, **quel que** s'écrit en deux mots.

127. Adjectifs relatifs.

L'adjectif relatif, qui a la même forme que le pronom relatif *lequel*, est d'un emploi rare, restreint à la langue judiciaire ou à l'expression *auquel cas*.

Il s'accorde en genre et en nombre avec le mot auquel il se rapporte :

*Après avoir entendu les témoins, **lesquels** témoins ont déclaré...*

*S'il pleuvait ce soir, **auquel cas** je ne pourrais pas venir...*

PRONOMS ET ADJECTIFS INTERROGATIFS

Ex. 6^e : p. 90. — Ex. 5^e : p. 54. — Ex. 4^e-3^e : p. 62.

128. Pronoms interrogatifs.

Les pronoms interrogatifs invitent à désigner la personne ou la chose sur laquelle porte l'interrogation :

Qui as-tu rencontré? De **quoi** parlez-vous?

Le pronom interrogatif peut être *direct*. L'interrogation est posée directement; la proposition se termine par un point d'interrogation :

A **qui** faut-il adresser cette réclamation?

Qui, pronom interrogatif direct.

Le pronom interrogatif peut être *indirect*. La question est posée par l'intermédiaire d'un verbe comme *demander, savoir, dire, ignorer* :

Je demande à **qui** il faut adresser cette réclamation.

Qui, pronom interrogatif indirect.

129. Formes des pronoms interrogatifs.

Le pronom interrogatif a des *formes normales* et des *formes d'insistance*. Ces formes varient avec le nombre : singulier et pluriel, et avec le genre : masculin, féminin ou neutre (désignant des choses vagues ou des idées).

Formes normales

		masculin	féminin	neutre
Simple	{	singulier	qui ?	qui ? quoi ? que ?
	}	pluriel	qui ? (rare)	ce qui, ce que (interrog. indirecte)
		masculin	féminin	
Composées	{	singulier	lequel, duquel, auquel	laquelle, de laquelle, à laquelle.
	}	pluriel	lesquels, desquels, auxquels	lesquelles, desquelles, auxquelles.

Formes d'insistance

Simple	{	personnes : qui est-ce qui ? qui est-ce que ? lequel est-ce qui ?
	}	choses : qu'est-ce qui ? qu'est-ce que ? de quoi est-ce que ?, etc.

REMARQUES : 1. Les formes d'insistance sont devenues dans la langue parlée les formes habituelles de l'interrogation directe.

2. **Que** s'élide en **qu'** devant une voyelle ou un *h* muet.

130. Emplois et fonctions des pronoms interrogatifs.

1. **Qui** (dans l'interrogation directe ou indirecte).

Le pronom interrogatif *qui* désigne une personne et peut être :

	interrogation directe	et	indirecte
Sujet :	Qui frappe à la porte?		Je demande qui frappe à la porte.
Attribut :	Qui êtes-vous?		Je ne sais, je demande qui vous êtes.
Complément :			
d'objet direct	Qui verra-t-on à la fête?		Je demande qui l'on verra.
d'objet indirect	A qui doit-on obéir?		Je demande à qui l'on doit obéir.
du nom	De qui a-t-on pris l'avis?		Je demande de qui l'on a pris l'avis.
de l'adjectif	De qui est-il jaloux?		Je demande de qui il est jaloux.
d'agent	Par qui fut-il nommé?		Je demande par qui il fut nommé.
d'attribution	A qui donne-t-on le prix?		Je ne sais à qui on donne le prix.
circonstanciel	Avec qui vient-il?		Je ne sais avec qui il vient.

2. **Que** (ce qui, ce que dans l'interrogation indirecte).

Le pronom *que* désigne une personne, une chose, une idée; il peut être :

Sujet :	Que se passe-t-il?		Je demande ce qui se passe.
Attribut :	Qu' êtes-vous devenu?		Je me demande ce qu' il est devenu.
Complément :			
d'objet direct	Que désirez-vous?		Je demande ce qu' il désire.
circ. de prix	Que coûte ce livre?		Je demande ce que coûte ce livre.

3. **Quoi** (ce que, quoi dans l'interrogation indirecte).

Le pronom *quoi* désigne une chose vague ou une idée; il peut être :

Sujet :	Quoi de nouveau?		Je demande ce qu' il y a de nouveau.
Complément :			
d'objet direct	Quoi répondre?		Je ne sais quoi répondre.
d'objet indirect	A quoi cela peut-il servir?		Je ne sais à quoi cela peut servir.
d'agent	Par quoi est-il ému?		Je ne sais par quoi il est ému.
d'attribution	A quoi doit-il son échec?		Je ne sais à quoi il doit son échec.
circonstanciel	Sur quoi avez-vous parlé?		Je ne sais sur quoi il a parlé.

4. **Lequel** (dans l'interrogation directe ou indirecte).

Le pronom *lequel* invite à désigner un être ou une chose; il peut être :

Sujet :	Lequel d'entre vous désire me parler?	Je ne sais lequel d'entre eux désire me parler.
Complément : d'objet direct	Lequel de ces deux livres préférez-vous ?	Je ne sais lequel de ces deux livres je préfère.
d'objet indirect	Auquel des deux songez-vous ?	Je ne sais auquel des deux vous songez..
de nom	Duquel de ces fruits préférez-vous le parfum ?	Je ne sais duquel de ces fruits je préfère le parfum.
de l'adjectif	Auquel de ces emplois paraît-il le plus apte ?	Je vous demande auquel de ces emplois il paraît le plus apte.
d'agent	Par lequel des deux avez-vous été frappé ?	Je ne sais par lequel des deux vous avez été frappé.
d'attribution	Auquel des deux avez-vous donné ce livre ?	Je ne sais auquel des deux vous avez donné ce livre.

131. Adjectif interrogatif.

L'adjectif interrogatif invite à indiquer la qualité d'un être ou d'une chose sur lesquels porte la question. Il s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte :

De **quelle** province êtes-vous originaire ?

L'adjectif interrogatif est **quel** au masculin et **quelle** au féminin (pluriel **quels** et **quelles**).

REMARQUE : L'adjectif interrogatif peut aussi être employé comme *adjectif exclamatif* exprimant l'admiration, la surprise, l'indignation, etc. :

Quel beau fruit! **Quelle** était mon erreur!

Quel (interrogatif ou exclamatif) s'emploie comme épithète ou comme attribut :

Quel jour viendrez-vous? **Quel** est cet arbre?
Quelle journée superbe! **Quelle** fut sa surprise!

PRONOMS ET ADJECTIFS INDÉFINIS

Ex. 6^e : p. 92 et 94. — Ex. 5^e : p. 56. — Ex. 4^e-3^e : p. 66.

132. Pronoms indéfinis.

Les pronoms indéfinis indiquent une personne, une chose ou une idée, de manière vague et indéterminée; ils peuvent être du masculin, du féminin ou du neutre :

Quelqu'un a sonné à la grille du jardin. (*Quelqu'un*, masculin.)

Aucune d'entre elles n'avait osé intervenir. (*Aucune*, féminin.)

Il n'en a rien su. (*Rien*, neutre.)

133. Formes des pronoms indéfinis.

MASCULIN	FÉMININ	NEUTRE
aucun, nul, personne n'importe qui, je ne sais qui	aucune, nulle, personne n'importe qui, je ne sais qui	rien n'importe quoi, je ne sais quoi
certain, plus d'un, plusieurs l'un, l'autre, un autre, autrui on, quelqu'un, quelques-uns chacun	certaines, plus d'une, plusieurs l'une, l'autre, une autre on, quelqu'une, quelques-unes chacune	quelque chose
tel, le même, tout, tous	telle, la même, toute, toutes (voir pp. 72 et 73)	tout
quiconque (v. p. 64)		

134. Fonctions des pronoms indéfinis.

Les pronoms indéfinis peuvent avoir toutes les fonctions du nom :

Sujet :

Nul ne l'avait vu.

Nul, pronom indéfini, masculin, sujet de *avait vu*.

Complément d'objet direct :

Il recevait *n'importe qui*.

N'importe qui, pronom indéfini, masculin, complément d'objet direct de *recevait*.

Complément d'objet indirect :

Ne vous fiez pas à *certain*.

Certain, pronom indéfini, masculin pluriel, complément d'objet indirect de *fiez*.

Complément d'attribution :

Donnez à **chacun** sa part.

Chacun, pronom indéfini, masculin singulier, complément d'attribution de **donnez**.

Complément d'agent :

Je ne suis connu de **personne** ici.

Personne, pronom indéfini, masculin singulier, complément d'agent de **suis connu**.

Complément circonstanciel :

Il vient avec **quelqu'un**.

Quelqu'un, pronom indéfini, masculin singulier, complément circonstanciel d'accompagnement de **vient**.

135. Adjectifs indéfinis.

Les adjectifs indéfinis accompagnent un nom pour indiquer une idée vague de quantité, de qualité, de ressemblance ou de différence :

Il n'a jamais eu **aucun** ami.

Aucun, adjectif indéfini, indique une idée de quantité.

En **certaines** circonstances, il faut être prudent.

Certaines, adjectif indéfini, indique une idée de qualité.

L'adjectif indéfini se rapporte au nom qu'il accompagne et s'accorde en genre et en nombre avec lui :

Aucun, masculin singulier, se rapporte à **ami**;

Certaines, féminin pluriel, se rapporte à **circonstances**.

136. Formes des adjectifs indéfinis.

IDÉES DE	MASCULIN	FÉMININ
Qualité :	certain, n'importe quel, je ne sais quel, quelque, quelconque	certaine, n'importe quelle, je ne sais quelle, quelque, quelconque
Quantité :	aucun, pas un, nul, divers, différents, plusieurs, plus d'un, maint, quelques, chaque, tout	aucune, pas une, nulle, diverses, différentes, plusieurs, plus d'une, mainte, quelques, chaque, toute
Différence :	autre, quelque autre	autre, quelque autre
Ressemblance :	même, tel	même, telle

137-138. Emploi des pronoms et des adjectifs indéfinis.

Aucun. — *Aucun, aucune*, pronom ou adjectif indéfini toujours accompagné de la négation *ne* ou de la préposition *sans*, a le sens de *absolument personne* :
Il n'en est aucun qui sache mieux son rôle. Aucune démarche n'a été faite. Il a réussi sans aucun effort.

REMARQUES : 1. *Aucun* signifiait anciennement *quelque, quelqu'un* et était employé sans négation ; il reste employé sans négation dans les phrases dubitatives :
Il doutait qu'aucun d'entre vous réussit.

Aucun et *nul* peuvent être employés au pluriel : *aucuns frais ; nuls soucis*. Dans la langue littéraire, *d'aucuns* signifie *certains* :
D'aucuns sont d'un avis différent du vôtre.

2. Si l'on veut insister sur l'idée de négation, on emploie *pas un, pas une, nul, nulle*, pronoms ou adjectifs indéfinis, toujours suivis de la négation *ne* :
Pas un assistant ne se leva pour le contredire. Nul ne le revit.

Autre, autrui. — *Autre*, pronom ou adjectif indéfini, sert à distinguer une personne ou une chose d'une première personne ou d'une première chose considérée :
Une autre vous remplacera. Venez au début de l'autre semaine.

Autrui, pronom indéfini employé seulement comme complément dans les phrases sentencieuses, désigne l'ensemble des personnes distinguées de soi :
Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit.

Au sens de « différent », *autre* s'emploie comme adjectif qualificatif :
Le résultat fut tout autre.

Certain. — *Certain, certaine*, adjectifs indéfinis, et *certain, certaines*, pronoms indéfinis, ont un sens indéterminé :
Certaine affaire m'appelle en province. Certains me l'ont dit.

Chaque, chacun. — *Chaque*, adjectif indéfini, *chacun, chacune*, pronoms indéfinis, s'appliquent à toutes les personnes ou à toutes les choses d'un groupe, mais prises séparément :
Chaque phrase était ponctuée d'un geste. Chacune de ces discussions éveillait en lui de tristes souvenirs.

Divers, plusieurs. — *Divers* (ou *différents*), adjectif indéfini, *plusieurs* (*maint, plus d'un*), pronom et adjectif indéfini, indiquent une quantité plus ou moins importante, mais ils ont toujours une valeur de pluriel :
Divers amis m'ont prévenu maintes fois. Plusieurs m'ont assuré de leur sympathie en maintes circonstances.

L'un, l'autre. — *L'un, l'autre*, pronoms indéfinis, indiquent que l'on considère une personne ou un objet isolément en les séparant d'un groupe :
L'un lève la tête, l'autre griffonne sur une page.

Ni l'un ni l'autre signifie aucun des deux ; *l'un et l'autre*, tous les deux ; *l'un ou l'autre*, un des deux. *L'un l'autre* marque la réciprocité :
Ils se haïssent l'un l'autre.

On. — *On* (ou *l'on*), pronom indéfini toujours employé comme sujet, désigne une ou plusieurs personnes de manière imprécise :
On entendait courir dans la rue.

Dans la langue parlée ou, littérairement, avec une valeur affective (modestie, sympathie, ironie, etc.), le pronom *on* peut remplacer les pronoms personnels *il, elle, nous, vous, ils, elles, je, tu*. Dans ce cas, l'adjectif (ou le participe attribut) s'accorde, le cas échéant, avec l'idée de féminin ou de pluriel contenue dans *on*, mais le verbe (ou l'auxiliaire) reste au singulier :

*On est bien spirituelle aujourd'hui ! (on représente une femme).
On a été retardés par l'orage (on = nous, emploi familier).*

Personne, rien. — *Personne, rien*, pronoms indéfinis toujours accompagnés de la négation *ne* ou précédés de la préposition *sans*, ont le sens de *aucun, aucune chose* :

*Personne ne l'avait entendu. Il n'a rien vu qui retint son attention.
Il est revenu de la chasse sans avoir rien pris.*

Personne et rien gardent parfois le sens de *quelqu'un, quelque chose*, qu'ils avaient encore au XVII^e siècle (prop. interrogative, conditionnelle, etc.) :
Avez-vous rien entendu de plus plaisant ?

Précédés de l'article, *personne et rien* peuvent être des noms :
Une personne est venue me voir. Un rien l'amuse.

Quelconque, quiconque. — *Quelconque*, adjectif indéfini, *quiconque*, pronom indéfini (qui peut être aussi relatif indéfini), signifient *n'importe lequel, n'importe qui* :

*Ouvrez ce livre à une page quelconque.
Il est à la portée de quiconque de résoudre ce problème.*

Si l'on veut insister sur l'idée d'indétermination, on emploie *n'importe qui, n'importe quoi* :
Il ferait n'importe quoi pour l'aider.

Quelqu'un. — *Quelqu'un, quelqu'une*, pronoms indéfinis, désignent au singulier une personne indéterminée, et, au pluriel, indiquent un nombre indéterminé :

*Quelqu'un aurait-il fait obstacle à ton projet ?
Quelques-uns l'avaient connu jadis.*

139. Tel.

1. Adjectif qualificatif, quand il a le sens de :

a) semblable, pareil.

Le jardin est tel que je l'avais imaginé.

La proposition conjonctive introduite par *que* est une subordonnée comparative (voir p. 150).

b) si grand, si important.

Ses paroles avaient une telle sincérité que tous furent émus.

La proposition conjonctive introduite par *que* est une subordonnée consécutive (voir p. 146).

2. Adjectif indéfini, quand il a le sens de :

un certain...

Telle page était griffonnée, telle autre tachée d'encre.

3. Pronom ou adjectif démonstratif, quand il a le sens de :

ce, cet, cela, celui-ci.

Tels furent les résultats de ses efforts.

4. Pronom indéfini, quand il a le sens de :

quelqu'un, quelque chose.

Tel est pris qui croyait prendre.

140. Même.

1. Adjectif indéfini, quand il a le sens de :

a) semblable, identique. (Placé entre l'article et le nom.)

Ils prirent la même route.

b) personnellement. (Renforcement du pronom personnel.)

Nous-mêmes nous avons ri.

c) précisément.

Il est venu le matin même.

d) au plus haut point. (Placé après le nom ou le pronom.)

Il est la prudence même.

2. Adverbe, quand il a le sens de :

a) aussi. (Placé avant ou, plus rarement, après le nom accompagné de l'article.)

Même les plus forts peinaient.

b) bien que. (Placé devant un adjectif.)

Même ruinés, ils n'avaient pas perdu leur fierté.

c) en outre, de plus. (Placé devant un verbe.)

Il le vit et même lui parla.

REMARQUE : *Même*, adverbe, reste **invariable** dans tous les cas.

Même peut être pronom indéfini : *Ce n'est pas le même.*

141. Tout.

1. **Adjectif qualificatif**, quand il signifie :

- a) **tout entier.** (Placé devant un nom accompagné de l'article.)
Toute la famille est réunie.
- b) **seul.**
Pour toute excuse, il alléguait son ignorance.

2. **Adjectif indéfini**, quand il signifie :

- a) **chaque, n'importe quel.**
A tout instant, je suis obligé de m'arrêter.
- b) **tous sans exception.**
Tous les élèves sont tenus de remettre des devoirs.

3. **Pronom indéfini**, quand il signifie :

- a) **tout le monde, toutes les choses.**
Tous sortirent de la salle.
- b) **n'importe qui, n'importe quoi.**
Tout arrive à qui sait attendre.

4. **Adverbe**, quand il signifie :

- tout à fait.** (Modifiant un adjectif, un adverbe, un verbe, un nom.)
Des livres tout neufs. Il marchait tout doucement.

REMARQUE : Comme adverbe, *tout* reste invariable, sauf devant les adjectifs féminins commençant par une consonne ou un *h* aspiré :

Elle s'arrêta tout étonnée, toute honteuse. Des fleurs toutes blanches.

On admet toutefois l'accord devant les adjectifs commençant par une voyelle ou un *h* muet : *La province tout entière ou toute entière.*

5. **Nom**, quand, précédé de l'article, il a le sens de :

- la totalité, l'ensemble.** *Donnez-moi le tout.*

142. Quelque.

1. **Adjectif indéfini**, quand, précédant un nom, il a le sens de :

- plusieurs, une certaine quantité, un certain nombre, un certain.**
Quelques indiscrets lui auront raconté mon aventure.

Ou encore quand, précédant un nom suivi de *que* relatif, il introduit une proposition de concession (voir pp. 64 et 147).

Quelques raisons que vous avanciez, vous ne me convaincrez pas.

2. **Adverbe invariable**, quand il a le sens de :

- a) **environ.** *Il y a quelque quarante ans.*
- b) **tellement.** Devant un adjectif suivi de *que* conjonction, introduisant une proposition de concession (voir p. 147).
Quelque grands que soient ses efforts, il ne saurait y réussir.

ADJECTIFS NUMÉRAUX

Ex. 6^e : p. 96. — Ex. 5^e : p. 58. — Ex. 4^e-3^e : p. 71.

143. Adjectifs numériques.

Les *adjectifs numériques* désignent le nombre ou le rang précis des êtres ou des choses qu'ils déterminent :

Un timbre à **quinze** centimes. Prenez la **troisième** rue à gauche.

On distingue :

Les adjectifs numériques **cardinaux**, qui indiquent un nombre précis :

Un village de **trois cents** habitants. Un tunnel de **quatre** kilomètres.

Les adjectifs numériques **ordinaux**, qui indiquent un rang précis :

Il habite au **troisième** étage. J'ai fini le **deuxième** tome de cet ouvrage.

144. Formes des adjectifs numériques.

1. Les adjectifs numériques **cardinaux** sont :

a) Des **mots simples** : un, deux, trois, quatre, cinq, quatorze, quinze, trente, cent, mille, etc.

b) Des **mots composés** par addition : dix-huit; vingt et un;
par multiplication : quatre-vingts; deux cents.

Il est d'usage de mettre le trait d'union dans tous les noms de nombre composés inférieurs à cent qui ne sont pas liés par la conjonction et (voir Tolérances grammaticales, p. 158) :

Vingt-deux, vingt et un, trois cents.

2. Les adjectifs numériques **ordinaux** sont :

a) Des **mots formés avec le suffixe -ième**.

simples : **Troisième**, **millième**, **centième**.

composés : **Vingt et unième**, **trente-deuxième**.

Dans les composés, le suffixe **-ième** ne s'ajoute qu'au dernier des adjectifs composants : **quarante-cinquième**.

b) Des **mots particuliers**. **Premier**, **second**.

145. Accord des adjectifs numériques.

1. Les adjectifs numériques **cardinaux** sont *invariables* :

Trente-quatre lignes. Page **trente-quatre**. **Deux mille** soldats.
Les **quatre** points **cardinaux**. Les **Sept** Sages de la Grèce.

Toutefois :

a) **Un fait une** au féminin : **Vingt et une pages**;

b) **Vingt** et **cent** prennent la marque du pluriel quand, multipliés par un autre adjectif numéral, ils forment le deuxième terme d'un adjectif numéral composé. Mais il est d'usage de ne pas mettre d's s'ils sont suivis d'un autre adjectif numéral (voir Tolérances grammaticales, p. 158) :

Deux **cents**, quatre-**vingts**; mais deux **cent un**, quatre-**vingt-deux**.

2. Les adjectifs numériques **ordinaux** varient en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent :

Les **premières** pages d'un livre.

3. Dans les millésimes, on écrit **mille** ou **mil** :

En **mille** sept cent quinze ou en **mil** sept cent quinze.

146. Emplois particuliers.

1. L'adjectif numéral **cardinal** s'emploie souvent avec le sens *ordinal* (dans ce cas, il reste toujours invariable), pour indiquer :

a) Le **jour**, l'**heure**, l'**année**.

Le **quinze** janvier **mille neuf cent deux** à huit heures.

b) Le **rang** d'un souverain, d'un prince.

Charles **huit**; Louis **dix** (mais on dit : François **premier**).

c) Le **numéro** d'une maison, d'une page.

Au **trente**, rue Mozart; page **quatre-vingt**.

2. L'adjectif numéral **cardinal** ou **ordinal** peut indiquer une grandeur imprécise :
Répétez **dix** fois la même chose. Attendez **deux** minutes.

147. Les noms de nombre.

Les noms de nombre sont :

a) Des **adjectifs numériques** employés comme **noms**.

Deux et **deux font quatre**. Un **dixième** de la Loterie nationale.

b) Des **multiplicatifs**.

Le **simple**, le **double**, le **triple**.

Ils peuvent être employés comme adjectifs qualificatifs :

une feuille **simple**, un **triple** saut, une **double** page.

c) Des noms avec le suffixe **-aine** indiquant une quantité plus ou moins précise.

Une **vingtaine** de badauds. Une **centaine** de barques.

d) Des noms avec le suffixe **-ain** indiquant la quantité de vers dans une strophe.

Un sonnet comprend deux **quatrain**s et deux **tercets**.

Un **sizain** est une strophe de six vers.

e) Des noms indiquant une **fraction**.

Payez le **tiers** de vos impôts.

LE VERBE

Ex. 6^e : p. 50.
Ex. 5^e : p. 60 et 62.
Ex. 4^e-3^e : p. 75.

148. Verbes d'action et verbes d'état.

Le verbe est un *mot de forme variable*, qui exprime une *action* faite ou subie par le sujet, ou qui indique un *état* du sujet :

Je **marchais** seul dans la rue obscure.
Les pièces défectueuses **seront remplacées** gratuitement.
Cet appartement **était resté** libre plusieurs mois.

On distingue :

1. **Les verbes d'action** (le mot action étant pris en un sens large).
Il le **reçut** avec politesse. Le malade **a subi** une opération.
2. **Les verbes d'état**, qui introduisent le plus souvent un attribut du sujet.
Il **paraissait** désespéré. Il **devenait** plus habile.

Le même verbe peut être *verbe d'action* (à la forme active) et *verbe d'état* (à la forme passive) :

Il **éclaira** la pièce. La pièce **est éclairée**.

Une **locution verbale** est un groupe de mots (verbe accompagné d'un nom, d'un adjectif ou d'un verbe) qui joue le rôle de verbe : *avoir envie, avoir l'air, faire peur, rendre service, tourner court, faire croire, il y a, il y avait, etc.*

J'**ai envie** de ce livre. Il **ajoute foi** à son histoire.

On reconnaît qu'un groupe de mots forme une *locution verbale* lorsque le nom qui y entre n'est pas précédé de l'article, sauf quelques rares exceptions : *avoir l'air, avoir le temps, etc.*

149. Verbes transitifs et intransitifs.

Un verbe peut avoir le sens *transitif* ou le sens *intransitif*.

1. — Un verbe est **transitif** quand l'action s'accomplit sur un être animé ou sur une chose, qui est alors **complément d'objet** :

J'ouvre la porte. Je sais que tu m'attends.

a) Le **complément d'objet** peut suivre *directement* le verbe sans l'intermédiaire d'une préposition; il est **complément d'objet direct**; le verbe est **transitif direct** :

Il reprit son livre.

Livre est complément d'objet direct de *reprit*;

reprit est *transitif direct*.

b) Le **complément d'objet** peut dépendre du verbe par l'intermédiaire d'une préposition; il est **complément d'objet indirect**; le verbe est **transitif indirect**.

Il pardonne à ses ennemis.

Ennemis est complément d'objet indirect de *pardonne*;

pardonne est *transitif indirect*.

c) Un verbe peut être tantôt **transitif direct**, tantôt **transitif indirect**; les deux constructions ont généralement un sens différent :

Il manque son but (transitif direct).

Il manque à sa parole (transitif indirect).

2. — Un verbe est **intransitif** quand l'action ne s'accomplit pas sur un complément d'objet, mais reste limitée au sujet :

Pierre part pour la campagne (*partir* est un verbe *intransitif*).

Les verbes *d'état* sont **toujours intransitifs** :

Il semblait déconfit (*sembler* est intransitif; *déconfit* est attribut du sujet *il*).

3. — Des verbes **intransitifs** peuvent être employés **transitivement** :

Il est déjà descendu (*descendre*, verbe *intransitif*).

Il a descendu les bagages (*descendre*, employé *transitivement*).

4. — Des verbes **transitifs** peuvent être employés **intransitivement** :

Il mange un morceau de pain (*manger*, verbe *transitif*).

Ne le dérange pas, il mange (*manger*, employé *intransitivement*).

LES FORMES OU VOIX DU VERBE

Ex. 6^e : p. 14, 16, 50.

Ex. 5^e : p. 64 et 66.

Ex. 4^e-3^e : p. 78.

150. Les trois formes.

Le verbe peut se trouver à la forme *active*, *passive* ou *pronominale*.

Les verbes d'action transitifs directs sont les seuls à pouvoir présenter les trois formes. Les verbes d'état et les verbes intransitifs n'existent qu'à la voix active; les verbes transitifs indirects n'ont en général pas de passif :

J'écoute (forme active); *je suis écouté* (forme passive);

je m'écoute (forme pronominale).

151. Forme active.

Un verbe est à la forme active *quand le sujet fait l'action* :

L'enfant court dans la rue.

ou se trouve dans l'état indiqué par le verbe :

Elle restait silencieuse. Paul était devenu poltron.

152. Forme passive.

Un verbe est à la forme passive *quand le sujet subit l'action* indiquée par le verbe; le verbe est alors accompagné de l'auxiliaire être :

Son fils a été blessé par une pierre.

Le sujet du passif est le complément d'objet de la tournure active correspondante (*une pierre a blessé son fils*). L'action est faite par le complément d'agent (qui est le sujet de la tournure active correspondante), introduit par les prépositions *par* ou *de*.

Le cri a été entendu par tous les assistants.

Assistants est complément d'agent de *a été entendu*.

Mais ce complément peut ne pas être exprimé :

Il a été puni hier.

A été puni n'est pas suivi d'un complément d'agent.

153. Forme pronominale.

Un verbe est à la forme pronominale *quand le sujet est accompagné d'un pronom personnel réfléchi* de la même personne que le sujet et placé avant le verbe :

Les invités se réjouissent de son arrivée. Paul se regardait dans la glace.

Je me contentai de cette explication. Nous nous écrivons souvent.

On distingue parmi les verbes pronominaux :

1. Les verbes pronominaux proprement dits :

Ce sont des verbes qui **n'existent qu'à la forme pronominale** ou dont le pronom de forme réfléchi n'a pas de fonction grammaticale dans la phrase.

*César ne put **s'emparer** de Gergovie.*

(*S'emparer* n'existe qu'à la forme pronominale.)

*Il ne **s'est pas aperçu** de son erreur.*

(Dans *s'apercevoir*, le pronom *s'* n'a pas de fonction grammaticale. *Apercevoir* existe à la forme active.)

2. Les verbes pronominaux de sens réfléchi :

Le sujet fait alors l'**action sur lui-même**. Le pronom réfléchi peut être complément d'objet direct, complément d'objet indirect ou complément d'attribution.

*Il **se** **peigne*** **se**, complément d'objet direct de *peigne*.

*Il **se** **nuît** par son obstination* **se**, complément d'objet indirect de *nuît*.

*Il **s'accorde** du repos* **s'**, complément d'attribution de *accorde*.

3. Les verbes pronominaux de sens réciproque :

Plusieurs personnes (ou êtres animés) font alors l'**une sur l'autre** l'action indiquée par le verbe. Le pronom réciproque peut être complément d'objet direct, complément d'objet indirect ou complément d'attribution.

*Georges et Henri ne **se sont** jamais vus*
se, complément d'objet direct de *vus*.

*Ils ne **se sont** jamais nuï l'un à l'autre*
se, complément d'objet indirect de *nuï*.

*Pierre et Jean **se sont** adressé des lettres*
se, complément d'attribution de *adressé*.

4. Les verbes pronominaux de sens passif :

Certains verbes peuvent être employés à la voix pronominale avec le sens passif.

*Les fruits **se vendent** cher* a le sens passif de : *les fruits sont vendus cher*.

Quand un verbe pronominal réfléchi est employé à l'infinitif après *faire* ou *laisser*, le pronom réfléchi est souvent omis :

*Faites **asseoir** le client dans ce bureau.*

*Ne laissons pas **échapper** l'occasion.*

VARIATIONS ET ÉLÉMENTS DU VERBE

Ex. 6^e : p. 12 et 14. — Ex. 5^e : p. 68 et 70. — Ex. 4^e-3^e : p. 81.

154. Modes et temps.

L'action ou l'état exprimé par le verbe peut être présenté de plusieurs manières; ce sont les *modes* et les *temps*.

Temps. L'action peut être présentée comme *présente, passée, future*;
présente : **je lis**; *passée* : **j'ai lu**; *future* : **je lirai**.

Mode. L'action peut être présentée comme :
réelle : il lit, **indicatif**; *possible* : il lirait, **conditionnel**;
voulue : lis, **impératif**; *désirée* : je demande qu'il lise, **subjonctif**.

On appelle **modes personnels** l'*indicatif*, le *conditionnel*, le *subjonctif*, l'*impératif*, parce que les formes verbales varient avec les personnes.

On appelle **modes impersonnels** le *participe* et l'*infinitif*, parce que les formes verbales ne varient pas avec les personnes.

Les **temps simples** sont ceux qui sont exprimés par une forme verbale unique :
Il lira; *il lirait*; *je cours*; *nous allons*.

Les **temps composés** sont ceux qui sont exprimés par une forme verbale composée d'un **auxiliaire** et d'un **participe passé** :
Il avait lu (actif). *Ce livre est lu* de tous (passif).

Les **temps surcomposés** sont formés de **deux auxiliaires** et d'un **participe passé** : *Dès que j'ai eu fini mon devoir, je suis allé jouer*.

155. Tableau des modes et des temps.

Indicatif.	<i>Présent</i>	je lis.	<i>Passé composé</i>	j'ai lu.
	<i>Imparfait</i>	je lisais.	<i>Plus-que-parfait</i>	j'avais lu.
	<i>Passé simple</i>	je lus.	<i>Passé antérieur</i>	j'eus lu.
	<i>Futur</i>	je lirai.	<i>Futur antérieur</i>	j'aurai lu.
Conditionnel.	<i>Présent</i>	je lirais.	<i>Passé 1^{re} forme</i>	j'aurais lu.
			<i>Passé 2^e forme</i>	j'eusse lu.
Subjonctif.	<i>Présent</i>	que je lise.	<i>Passé</i>	que j'aie lu.
	<i>Imparfait</i>	que je lusse.	<i>Plus-que-parfait</i>	que j'eusse lu.
Impératif.	<i>Présent</i>	lis, lisez.	<i>Passé</i>	aie lu, ayez lu.
Participe.	<i>Présent</i>	lisant.	<i>Passé</i>	ayant lu.
Infinitif.	<i>Présent</i>	lire.	<i>Passé</i>	avoir lu.

On appelle **verbes défectifs** les verbes qui ne possèdent pas certains modes ou certains temps.

Le verbe *déchoir* est défectif : il n'a pas d'indicatif imparfait ni d'impératif.

156. Personnes et nombres.

La forme du verbe varie avec la personne ou les personnes qui font l'action indiquée par le verbe :

	SINGULIER	PLURIEL
1 ^{re} personne	je <i>lirai</i>	nous <i>lirons</i>
2 ^e personne	tu <i>liras</i>	vous <i>lirez</i>
3 ^e personne	il <i>lira</i>	ils <i>liront</i>

L'*impératif* est le seul mode personnel qui ne comporte que la 2^e personne du singulier et du pluriel et la 1^{re} personne du pluriel.

157. Verbes impersonnels.

On appelle *verbes impersonnels* les verbes qui n'ont que la 3^e personne du singulier, sans que celle-ci désigne une personne ou un objet déterminé :
Il faut; il pleut; il neige.

Les verbes impersonnels peuvent être des *locutions verbales* :

Il fait beau.

On dit qu'un verbe est *pris impersonnellement* lorsqu'il est employé dans les mêmes conditions que les verbes impersonnels, tout en existant dans un autre sens à toutes les personnes :

Il arrive qu'un accident se produise à ce carrefour
(*arrive*, pris impersonnellement);

Il arrive demain d'Angleterre
(*arrive*, verbe personnel).

158. Radical et terminaison.

Les formes verbales simples sont composées d'un *radical*, qui représente l'idée contenue dans le verbe, et d'une *terminaison*, ou *désinence*, qui indique le mode, le temps et la personne :

Dans *nous chantons*, **chant-** est le *radical* (que l'on retrouve dans *chanteur*, *chantonner*) et **-ons** la *terminaison*, qui indique l'indicatif présent et la 1^{re} personne du pluriel.

La **terminaison** est donc essentiellement **variable** :

Je chante, vous chanterez, ils chantèrent.

Le **radical** s'obtient en enlevant la terminaison de l'infinitif :

chant-er, fin-ir, entend-re.

Le **radical** est en général **invariable** :

Je chant-e, nous chant-ons.

Mais il peut varier :

- Les divers temps et modes peuvent être formés sur des *radicaux différents* :
Verbe **aller** : je **vais**, j'**irai**, que j'**aie**.
- Le radical peut varier à l'intérieur d'un temps ou d'un mode :
Verbe **tenir** : je **tiens**, nous **tenons**; je **tenais**, je **tiendrai**.

LES AUXILIAIRES

Ex. 6^e : p. 12, 14, 16.
Ex. 5^e : p. 72.
Ex. 4^e-3^e : p. 84 et 86.

159. Définition.

L'*auxiliaire* est une forme verbale qui a perdu sa signification propre et qui sert à exprimer certains modes ou certains temps d'un autre verbe; on distingue :

1. Les **auxiliaires proprement dits, avoir et être** :
J'ai lu. Nous sommes arrivés (formes verbales composées comprenant une forme verbale simple précédée d'un auxiliaire);
2. Les **auxiliaires de temps ou de mode, ou semi-auxiliaires** :
Je viens de lire (l'*auxiliaire venir de* indique un passé proche).

160. Les auxiliaires avoir et être.

1. L'*auxiliaire avoir* s'emploie pour former les temps composés des verbes transitifs (voix active) et de la plupart des verbes intransitifs :

Nous avons entendu des cris. Il a vécu deux ans à Paris.

2. L'*auxiliaire être* s'emploie pour former les temps simples et composés des verbes passifs, les temps composés des verbes pronominaux et de certains verbes intransitifs (*naître, mourir, devenir, aller, partir, etc.*) :

*Il est surpris de ton arrivée. Le chien s'est jeté sur lui en aboyant.
Le loup est tombé dans le piège.*

Certains verbes sont employés comme transitifs avec l'*auxiliaire avoir* et comme intransitifs avec l'*auxiliaire être* :

Il a monté les bagages (transitif). *Il est monté au 3^e étage* (intransitif).

161. Les auxiliaires de mode ou de temps.

Certains verbes sont employés comme auxiliaires pour apporter une nuance particulière de **mode** ou de **temps**.

Mode	Ordre.	aller	<i>Vous allez me refaire cela.</i>
	Probabilité.	devoir	<i>Le locataire doit être sorti.</i>
	Souhait.	pouvoir	<i>Puissiez-vous venir !</i>
Temps	Passé très proche.	venir de	<i>Il vient de partir.</i>
	Action qui se fait.	être en train de	<i>Je suis en train de lire.</i>
	Futur très proche.	être sur le point de	<i>J'étais sur le point de sortir.</i>
	Futur proche.	aller	<i>Je vais lui parler.</i>
	Futur.	devoir	<i>Je dois partir ce soir.</i>

VERBE AVOIR

INDICATIF

PRÉSENT

J' ai
Tu as
Il a
Nous avons
Vous avez
Ils ont

PASSÉ COMPOSÉ

J' ai eu
Tu as eu
Il a eu
Nous avons eu
Vous avez eu
Ils ont eu

IMPARFAIT

J' avais
Tu avais
Il avait
Nous avions
Vous aviez
Ils avaient

PLUS-QUE-PARFAIT

J' avais eu
Tu avais eu
Il avait eu
Nous avions eu
Vous aviez eu
Ils avaient eu

PASSÉ SIMPLE

J' eus
Tu eus
Il eut
Nous eûmes
Vous eûtes
Ils eurent

PASSÉ ANTÉRIEUR

J' eus eu
Tu eus eu
Il eut eu
Nous eûmes eu
Vous eûtes eu
Ils eurent eu

FUTUR

J' aurai
Tu auras
Il aura
Nous aurons
Vous aurez
Ils auront

FUTUR ANTÉRIEUR

J' aurai eu
Tu auras eu
Il aura eu
Nous aurons eu
Vous aurez eu
Ils auront eu

SUBJONCTIF

PRÉSENT

Que j' aie
Que tu aies
Qu' il ait
Que nous ayons
Que vous ayez
Qu' ils aient

PASSÉ

Que j' aie eu
Que tu aies eu
Qu' il ait eu
Que nous ayons eu
Que vous ayez eu
Qu' ils aient eu

IMPARFAIT

Que j' eusse
Que tu eusses
Qu' il eût
Que nous eussions
Que vous eussiez
Qu' ils eussent

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j' eusse eu
Que tu eusses eu
Qu' il eût eu
Que nous eussions eu
Que vous eussiez eu
Qu' ils eussent eu

CONDITIONNEL

PRÉSENT

J' aurais
Tu aurais
Il aurait
Nous aurions
Vous auriez
Ils auraient

PASSÉ 1^{re} FORME

J' aurais eu
Tu aurais eu
Il aurait eu
Nous aurions eu
Vous auriez eu
Ils auraient eu

PASSÉ 2^e FORME

J' eusse eu
Tu eusses eu
Il eût eu
Nous eussions eu
Vous eussiez eu
Ils eussent eu

IMPÉRATIF

PRÉSENT

Aie
Ayers
Ayez

INFINITIF

PRÉSENT

Avoir

PASSÉ

Avoir eu

PARTICIPE

PRÉSENT

Ayant

PASSÉ

Eu, eue, ayant eu

VERBE ÊTRE

INDICATIF

PRÉSENT

Je suis
Tu es
Il est
Nous sommes
Vous êtes
Ils sont

PASSÉ COMPOSÉ

J' ai été
Tu as été
Il a été
Nous avons été
Vous avez été
Ils ont été

IMPARFAIT

J' étais
Tu étais
Il était
Nous étions
Vous étiez
Ils étaient

PLUS-QUE-PARFAIT

J' avais été
Tu avais été
Il avait été
Nous avions été
Vous aviez été
Ils avaient été

PASSÉ SIMPLE

Je fus
Tu fus
Il fut
Nous fûmes
Vous fûtes
Ils furent

PASSÉ ANTÉRIEUR

J' eus été
Tu eus été
Il eut été
Nous eûmes été
Vous eûtes été
Ils eurent été

FUTUR

Je serai
Tu seras
Il sera
Nous serons
Vous serez
Ils seront

FUTUR ANTÉRIEUR

J' aurai été
Tu auras été
Il aura été
Nous aurons été
Vous aurez été
Ils auront été

SUBJONCTIF

PRÉSENT

Que je sois
Que tu sois
Qu' il soit
Que nous soyons
Que vous soyez
Qu' ils soient

PASSÉ

Que j' aie été
Que tu aies été
Qu' il ait été
Que nous ayons été
Que vous ayez été
Qu' ils aient été

IMPARFAIT

Que je fusse
Que tu fusses
Qu' il fût
Que nous fussions
Que vous fussiez
Qu' ils fussent

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j' eusse été
Que tu eusses été
Qu' il eût été
Que nous eussions été
Que vous eussiez été
Qu' ils eussent été

CONDITIONNEL

PRÉSENT

Je serais
Tu serais
Il serait
Nous serions
Vous seriez
Ils seraient

PASSÉ 1^{re} FORME

J' aurais été
Tu aurais été
Il aurait été
Nous aurions été
Vous auriez été
Ils auraient été

PASSÉ 2^e FORME

J' eusse été
Tu eusses été
Il eût été
Nous eussions été
Vous eussiez été
Ils eussent été

IMPÉRATIF

PRÉSENT

Sois
Soyons
Soyez

INFINITIF

PRÉSENT

Être

PASSÉ

Avoir été

PARTICIPE

PRÉSENT

Êtant

PASSÉ

Été, ayant été

Ex. 6^e : p. 10, 12, 18.
 Ex. 5^e : p. 74 et 76.
 Ex. 4^e-3^e : p. 86.

162. Les groupes de conjugaison.

On distingue *trois groupes* dans les conjugaisons :

1 ^{er} groupe	aimer	Verbes dont l'infinifit se termine par	-er.
2 ^{er} groupe	finir	— — —	-ir (imparf. : -issais).
3 ^e groupe	offrir	— — —	-ir (imparf. : -ais).
	recevoir	— — —	-oir.
	prendre	— — —	-re.

Le 1^{er} et le 2^e groupe s'enrichissent de nouveaux verbes (v. p. 9); le 3^e groupe, au contraire, a tendance à s'appauvrir.

De *téléphone*, on a fait **téléphoner**; de *noir*, **noircir**.

Mais **se rappeler** (1^{er} groupe) concurrence **se souvenir** (3^e groupe) :
 Je **me souviens de mon enfance**; je **me rappelle mon enfance**.

163. Les formes verbales dans les propositions négatives.

Dans les formes verbales simples, le verbe s'intercale entre les deux parties de la négation : *ne... pas, ne... point, ne... que, ne... jamais, etc.*

Je **ne** comprends **pas** votre obstination.

Dans les formes verbales composées, l'auxiliaire seul s'intercale.

Je **n'ai point** attendu votre conseil pour agir.

A l'infinifit, la négation précède la forme simple :

Il **sait ne pas** insister quand il a tort.

164. Les formes verbales des propositions interrogatives.

Dans les propositions interrogatives directes, le rejet du pronom après le verbe (voir *Place du nom sujet*, pp. 26 et 27, et *Place du pronom personnel sujet*, p. 53) peut entraîner des modifications de l'orthographe en raison de la prononciation de certaines formes verbales :

Changement de l'**e** muet en **é** : *parlé-je ?*

Adjonction d'un **-t-** pour empêcher l'hiatus : *acceptera-t-il ?*

Toutefois, pour éviter certaines formes, on emploie à la 1^{re} personne, et souvent aux autres, la locution **est-ce que ?** qui permet au sujet de rester devant le verbe :

Est-ce que je pars tout de suite ? **Est-ce qu'il** acceptera ?

Dans les propositions qui sont à la fois interrogatives et négatives (interrogatives négatives), la forme verbale simple ou l'auxiliaire s'intercalent entre les deux éléments de la négation :

Ne viendra-t-il pas demain ? **Ne l'avez-vous pas** connu jadis ?

VERBE AIMER

INDICATIF

PRÉSENT

J' aime
Tu aimes
Il aime
Nous aimons
Vous aimez
Ils aiment

PASSÉ COMPOSÉ

J' ai aimé
Tu as aimé
Il a aimé
Nous avons aimé
Vous avez aimé
Ils ont aimé

CONDITIONNEL

PRÉSENT

J' aimerais
Tu aimerais
Il aimerait
Nous aimerions
Vous aimeriez
Ils aimeraient

IMPARFAIT

J' aimais
Tu aimais
Il aimait
Nous aimions
Vous aimiez
Ils aimaient

PLUS-QUE-PARFAIT

J' avais aimé
Tu avais aimé
Il avait aimé
Nous avions aimé
Vous aviez aimé
Ils avaient aimé

PASSÉ 1^{re} FORME

J' aurais aimé
Tu aurais aimé
Il aurait aimé
Nous aurions aimé
Vous auriez aimé
Ils auraient aimé

PASSÉ SIMPLE

J' aimai
Tu aimas
Il aima
Nous aimâmes
Vous aimâtes
Ils aimèrent

PASSÉ ANTÉRIEUR

J' eus aimé
Tu eus aimé
Il eut aimé
Nous eûmes aimé
Vous eûtes aimé
Ils eurent aimé

PASSÉ 2^e FORME

J' eusse aimé
Tu eusses aimé
Il eût aimé
Nous eussions aimé
Vous eussiez aimé
Ils eussent aimé

FUTUR

J' aimerai
Tu aimeras
Il aimera
Nous aimerons
Vous aimerez
Ils aimeront

FUTUR ANTÉRIEUR

J' aurai aimé
Tu auras aimé
Il aura aimé
Nous aurons aimé
Vous aurez aimé
Ils auront aimé

IMPÉRATIF

PRÉSENT PASSÉ

Aime Aie aimé
Aimons Ayons aimé
Aimez Ayez aimé

SUBJONCTIF

PRÉSENT

Que j' aime
Que tu aimes
Qu' il aime
Que nous aimions
Que vous aimiez
Qu' ils aiment

PASSÉ

Que j' aie aimé
Que tu aies aimé
Qu' il ait aimé
Que nous ayons aimé
Que vous ayez aimé
Qu' ils aient aimé

INFINITIF

PRÉSENT

Aimer

PASSÉ

Avoir aimé

IMPARFAIT

Que j' aimasse
Que tu aimasses
Qu' il aimât
Que nous aimassions
Que vous aimassiez
Qu' ils aimassent

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j' eusse aimé
Que tu eusses aimé
Qu' il eût aimé
Que nous eussions aimé
Que vous eussiez aimé
Qu' ils eussent aimé

PARTICIPE

PRÉSENT

Aimant

PASSÉ

Aimé, ayant aimé

VERBE FINIR

INDICATIF

PRÉSENT

Je finis
Tu finis
Il finit
Nous finissons
Vous finissez
Ils finissent

PASSÉ COMPOSÉ

J' ai fini
Tu as fini
Il a fini
Nous avons fini
Vous avez fini
Ils ont fini

CONDITIONNEL

PRÉSENT

Je finirais
Tu finirais
Il finirait
Nous finirions
Vous finiriez
Ils finiraient

IMPARFAIT

Je finissais
Tu finissais
Il finissait
Nous finissions
Vous finissiez
Ils finissaient

PLUS-QUE-PARFAIT

J' avais fini
Tu avais fini
Il avait fini
Nous avions fini
Vous aviez fini
Ils avaient fini

PASSÉ 1^{re} FORME

J' aurais fini
Tu aurais fini
Il aurait fini
Nous aurions fini
Vous auriez fini
Ils auraient fini

PASSÉ SIMPLE

Je finis
Tu finis
Il finit
Nous finîmes
Vous finîtes
Ils finirent

PASSÉ ANTÉRIEUR

J' eus fini
Tu eus fini
Il eut fini
Nous eûmes fini
Vous eûtes fini
Ils eurent fini

PASSÉ 2^e FORME

J' eusse fini
Tu eusses fini
Il eût fini
Nous eussions fini
Vous eussiez fini
Ils eussent fini

FUTUR

Je finirai
Tu finiras
Il finira
Nous finirons
Vous finirez
Ils finiront

FUTUR ANTÉRIEUR

J' aurai fini
Tu auras fini
Il aura fini
Nous aurons fini
Vous aurez fini
Ils auront fini

IMPÉRATIF

PRÉSENT PASSÉ

Finis Aie fini
Finissons Ayons fini
Finissez Ayez fini

SUBJONCTIF

PRÉSENT

Que je finisse
Que tu finisses
Qu' il finisse
Que nous finissions
Que vous finissiez
Qu' ils finissent

PASSÉ

Que j' aie fini
Que tu aies fini
Qu' il ait fini
Que nous ayons fini
Que vous ayez fini
Qu' ils aient fini

INFINITIF

PRÉSENT

Finir

PASSÉ

Avoir fini

IMPARFAIT

Que je finisse
Que tu finisses
Qu' il finît
Que nous finissions
Que vous finissiez
Qu' ils finissent

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j' eusse fini
Que tu eusses fini
Qu' il eût fini
Que nous eussions fini
Que vous eussiez fini
Qu' ils eussent fini

PARTICIPE

PRÉSENT

Finissant

PASSÉ

Finî, ayant fini

VERBE PASSIF ÊTRE AIMÉ

INDICATIF

PRÉSENT

Je suis aimé
Tu es aimé
Il est aimé
Nous sommes aimés
Vous êtes aimés
Ils sont aimés

PASSÉ COMPOSÉ

J' ai été aimé
Tu as été aimé
Il a été aimé
Nous avons été aimés
Vous avez été aimés
Ils ont été aimés

CONDITIONNEL

PRÉSENT

Je serais aimé
Tu serais aimé
Il serait aimé
Nous serions aimés
Vous seriez aimés
Ils seraient aimés

IMPARFAIT

J' étais aimé
Tu étais aimé
Il était aimé
Nous étions aimés
Vous étiez aimés
Ils étaient aimés

PLUS-QUE-PARFAIT

J' avais été aimé
Tu avais été aimé
Il avait été aimé
Nous avions été aimés
Vous aviez été aimés
Ils avaient été aimés

PASSÉ 1^{re} FORME

J' aurais été aimé
Tu aurais été aimé
Il aurait été aimé
Nous aurions été aimés
Vous auriez été aimés
Ils auraient été aimés

PASSÉ SIMPLE

Je fus aimé
Tu fus aimé
Il fut aimé
Nous fûmes aimés
Vous fûtes aimés
Ils furent aimés

PASSÉ ANTÉRIEUR

J' eus été aimé
Tu eus été aimé
Il eut été aimé
Nous eûmes été aimés
Vous eûtes été aimés
Ils eurent été aimés

PASSÉ 2^e FORME

J' eusse été aimé
Tu eusses été aimé
Il eût été aimé
Nous eussions été aimés
Vous eussiez été aimés
Ils eussent été aimés

FUTUR

Je serai aimé
Tu seras aimé
Il sera aimé
Nous serons aimés
Vous serez aimés
Ils seront aimés

FUTUR ANTÉRIEUR

J' aurai été aimé
Tu auras été aimé
Il aura été aimé
Nous aurons été aimés
Vous aurez été aimés
Ils auront été aimés

IMPÉRATIF

PRÉSENT

Sois aimé
Soyons aimés
Soyez aimés

PASSÉ

Aie été aimé
Ayons été aimés
Ayez été aimés

SUBJONCTIF

PRÉSENT

Que je sois aimé
Que tu sois aimé
Qu' il soit aimé
Que nous soyons aimés
Que vous soyez aimés
Qu' ils soient aimés

PASSÉ

Que j' aie été aimé
Que tu aies été aimé
Qu' il ait été aimé
Que nous ayons été aimés
Que vous ayez été aimés
Qu' ils aient été aimés

INFINITIF

PRÉSENT

Être aimé

PASSÉ

Avoir été aimé

IMPARFAIT

Que je fusse aimé
Que tu fusses aimé
Qu' il fût aimé
Que nous fussions aimés
Que vous fussiez aimés
Qu' ils fussent aimés

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j' eusse été aimé
Que tu eusses été aimé
Qu' il eût été aimé
Que nous eussions été aimés
Que vous eussiez été aimés
Qu' ils eussent été aimés

PARTICIPE

PRÉSENT

Étant aimé

PASSÉ

Été aimé
Ayant été aimé

VERBE PRONOMINAL SE FLATTER

INDICATIF

PRÉSENT

Je me flatte
Tu te flattes
Il se flatte

Nous nous flattons
Vous vous flattez
Ils se flattent

PASSÉ COMPOSÉ

Je me suis flatté
Tu t' es flatté
Il s' est flatté

Nous nous sommes flattés
Vous vous êtes flattés
Ils se sont flattés

CONDITIONNEL

PRÉSENT

Je me flatterais
Tu te flatterais
Il se flatterait

Nous nous flatterions
Vous vous flatteriez
Ils se flatteraient

IMPARFAIT

Je me flattais
Tu te flattais
Il se flattait

Nous nous flattions
Vous vous flattiez
Ils se flattaient

PLUS-QUE-PARFAIT

Je m' étais flatté
Tu t' étais flatté
Il s' était flatté

Nous nous étions flattés
Vous vous étiez flattés
Ils s' étaient flattés

PASSÉ 1^{re} FORME

Je me serais flatté
Tu te serais flatté
Il se serait flatté

Nous nous serions flattés
Vous vous seriez flattés
Ils se seraient flattés

PASSÉ SIMPLE

Je me flattai
Tu te flattas
Il se flatta

Nous nous flattâmes
Vous vous flattâtes
Ils se flattèrent

PASSÉ ANTÉRIEUR

Je me fus flatté
Tu te fus flatté
Il se fut flatté

Nous nous fûmes flattés
Vous vous fûtes flattés
Ils se furent flattés

PASSÉ 2^e FORME

Je me fusse flatté
Tu te fusses flatté
Il se fût flatté

Nous nous fussions flattés
Vous vous fussiez flattés
Ils se fussent flattés

FUTUR

Je me flatterai
Tu te flatteras
Il se flattera

Nous nous flatterons
Vous vous flatterez
Ils se flatteront

FUTUR ANTÉRIEUR

Je me serai flatté
Tu te seras flatté
Il se sera flatté

Nous nous serons flattés
Vous vous serez flattés
Ils se seront flattés

IMPÉRATIF

PRÉSENT

Flatte-toi
Flattons-nous
Flattez-vous

SUBJONCTIF

PRÉSENT

Que je me flatte
Que tu te flattes
Qu' il se flatte

Que nous nous flattions
Que vous vous flattiez
Qu' ils se flattent

PASSÉ

Que je me sois flatté
Que tu te sois flatté
Qu' il se soit flatté

Que nous nous soyons flattés
Que vous vous soyez flattés
Qu' ils se soient flattés

INFINITIF

PRÉSENT

Se flatter

PASSÉ

S' être flatté

IMPARFAIT

Que je me flattasse
Que tu te flattasses
Qu' il se flattât

Que nous nous flattassions
Que vous vous flattassiez
Qu' ils se flattassent

PLUS-QUE-PARFAIT

Que je me fusse flatté
Que tu te fusses flatté
Qu' il se fût flatté

Que nous nous fussions flattés
Que vous vous fussiez flattés
Qu' ils se fussent flattés

PARTICIPE

PRÉSENT

Se flattant

PASSÉ

S' étant flatté

VERBES EN -ER (PARTICULARITÉS)

1. Verbes en -CER, -GER :

Les verbes en **cer** prennent une cédille devant **a** et **o**.
Les verbes en **ger** prennent un **e** après le **g** devant **a** et **o**.

<i>Inf. prés.</i>	placer	manger
<i>Ind. prés.</i>	Je place, il place.	Je mange, il mange.
— —	Nous plaçons, ils placent.	Nous mangeons, ils mangent.
— <i>imparf.</i>	Je plaçais, nous placions.	Je mangeais, nous mangions.
— <i>futur</i>	Je placerai, nous placerons.	Je mangerai, nous mangerons.
<i>Participes</i>	Plaçant, placé.	Mangeant; mangé.

2. Verbes en -YER, -AYER :

Les verbes en **-yer** changent l'**y** en **i** devant un **e muet**.
Les verbes en **-ayer** peuvent conserver l'**y** devant un **e muet**.

<i>Inf. prés.</i>	nettoyer	payer
<i>Ind. prés.</i>	Je nettoie, il nettoie.	Je paye (ou paie), il paye (ou paie).
— —	Nous nettoyons, ils nettoient.	Nous payons, ils payent (ou paient).
— <i>imparf.</i>	Je nettoiais, nous nettoyions.	Je payais, nous payions.
— <i>futur</i>	Je nettoierai, nous nettoierons.	Je payerai (ou paierai).
<i>Participes</i>	Nettoyant; nettoyé.	Payant; payé.

3. Verbes en -ELER :

Les verbes en **-eler** redoublent le **l** devant une syllabe contenant un **e muet**, sauf : **celer**, **ciseler**, **congeler**, **déceler**, **démanteler**, **écarteler**, **geler**, **marteler**, **modeler**, **peler**, qui changent l'**e muet** de l'avant-dernière syllabe de l'infinitif en **è ouvert**.

<i>Inf. prés.</i>	appeler	peler
<i>Ind. prés.</i>	J'appelle, il appelle.	Je pèle, il pèle.
— —	Nous appelons, ils appellent.	Nous pelons, ils pèlent.
— <i>imparf.</i>	J'appelais, nous appelions.	Je pelais, nous pelions.
— <i>futur</i>	J'appellerai, nous appellerons.	Je pèlerai, nous pèlerons.
<i>Participes</i>	Appelant; appelé.	Pelant; pelé.

4. Verbes en -ETER :

Les verbes en **-eter** redoublent le **t** devant une syllabe contenant un **e muet**, sauf : **acheter**, **corseter**, **crocheter**, **foreter**, **haleter**, **racheter**, qui changent l'**e muet** de l'avant-dernière syllabe de l'infinitif en **è ouvert**.

<i>Inf. prés.</i>	jeter	acheter
<i>Ind. prés.</i>	Je jette, tu jettes, il jette.	J'achète, il achète.
— —	Nous jetons, ils jettent.	Nous achetons, ils achètent.
— <i>imparf.</i>	Je jetais, nous jetions.	J'achetais, nous achetions.
— <i>futur</i>	Je jetterai, nous jetterons.	J'achèterai, nous achèterons.
<i>Participes</i>	Jetant; jeté.	Achetant; acheté.

5. Verbes dont l'avant-dernière syllabe contient un e muet ou un é fermé.

Ces verbes changent l'e muet ou l'é en è quand la syllabe suivante contient un e muet, sauf au **futur** et au **conditionnel** des verbes dont l'avant-dernière syllabe contient un é.

<i>Inf. prés.</i>	semer	révéler
<i>Ind. prés.</i>	Je sème, il sème.	Je révè le , il révè le .
— —	Nous semons, ils sèment.	Nous révè l ons, ils révè l ent.
— <i>imparf.</i>	Je semais, nous semions.	Je révè l ais, nous révè l ions.
— <i>futur</i>	Je sèmerai, nous sèmerons.	Je révè l erai, nous révè l erons.
<i>Participes</i>	Semant; semé.	Révè l ant; révè l é.

6. Verbes irréguliers du 1^{er} groupe :

<i>Inf. prés.</i>	aller	envoyer
<i>Ind. prés.</i>	Je vais, tu vas, il va.	J'envoie, tu envoies.
— —	Nous allons, vous allez, ils vont.	Nous envoyons, ils envoient.
— <i>imparf.</i>	J'allais, tu allais, nous allions.	J'envoyais, nous envoyions.
— <i>pas. s.</i>	J'allai, tu allas, nous allâmes.	J'envoyai, nous envoyâmes.
— <i>futur</i>	J'irai, tu iras, nous irons.	J'enverrai, nous enverrons.
<i>Subj. prés.</i>	Que j'aille, que tu ailles.	Que j'envoie, que nous envoyions.
— —	Que nous allions, qu'ils aillent.	Qu'il envoie, qu'ils envoient.
<i>Impératif</i>	Va, allons, allez.	Envoie, envoyons, envoyez.
<i>Part. prés.</i>	Allant.	Envoyant.
<i>Part. passé</i>	Allé, étant allé.	Envoyé, ayant envoyé.

7. L'impératif des verbes en -er prend un s devant en et y : parles-en, vas-y.

VERBES EN -IR (PARTICULARITÉS)

Trois verbes du 2^e groupe ont des formes particulières :

Hair garde le tréma à toutes les formes, **sauf aux trois personnes du singulier de l'indicatif présent** et à la 2^e personne du singulier de l'impératif.

Fleurir, au sens figuré de prospérer, forme son **imparfait** et son **participe présent** sur le radical **flor-**.

Bénir dont le participe passé est **béni**.

<i>Inf. prés.</i>	hair	fleurir (figuré)	bénir
<i>Ind. prés.</i>	Je hais	Je fleuris	Conjugaison régulière
— —	Tu hais	Tu fleuris	
— —	Il hait	Il fleurit	
— —	Nous haïssons	Nous fleurissons	
— —	Vous haïssez	Vous fleurissez	
— —	Ils haïssent	Ils fleurissent	
— <i>imparf.</i>	Je haïssais	Je florissais	
— <i>Pas. s.</i>	Je haïs	Je fleuris	
— <i>futur</i>	Je haïrai	Je fleurirai]	Au <i>part. passé</i> : béni .
<i>Subj. prés.</i>	Que je haïsse	Que je fleurisse	Mais on écrit : eau bénite
<i>Impératif</i>	Haïs	Fleuris	et pain bénit .
—	Haïssons, haïssez	Fleurissons, fleurissez	
<i>Part. prés.</i>	Haïssant	Florissant	
<i>Part. passé</i>	Haï	Fleuri	

CONJUGAISONS DU 3^e GROUPE

Ex. 6^e : p. 12, p. 98 à 111. — Ex. 5^e : p. 78. — Ex. 4^e-3^e : p. 91.

165. Caractéristiques de la 3^e conjugaison.

La troisième conjugaison comprend un petit nombre de verbes, mais ceux-ci sont très usuels; aucun verbe nouvellement formé ne se rattache à un des types de la troisième conjugaison.

Les verbes de la 3^e conjugaison présentent de nombreuses irrégularités.

1. Des modifications du radical interviennent au cours de la conjugaison :

Je reçois, nous recevons; je meurs, nous mourons.

2. Le passé simple et le participe passé présentent de nombreuses formes :

Je conduisis, conduit; je vis, vu; je reçus, reçu.

3. L'indicatif présent et l'impératif ont des terminaisons diverses :

*Je prends, il prend (impératif prends); je peins, il peint (impératif peins);
je sais, il sait (impératif sache).*

4. Les terminaisons ont les mêmes formes pour tous les verbes à l'indicatif imparfait et futur, au conditionnel présent, au participe présent.

Je prenais, il venait, il saura, il offrira.

5. Le subjonctif imparfait est toujours formé à partir du passé simple :

Je pris, que je prisse; j'aperçus, que j'aperçusse.

6. Le présent et le passé simple de l'indicatif peuvent se confondre aux trois personnes du singulier :

Je fuis, tu fuis, il fuit. Je ris, tu ris, il rit.

7. L'impératif des verbes de la 3^e conjugaison terminé par un e muet prend un s devant **en** et **y** :

Cueilles-en quelques-unes.

VERBE OFFRIR

INDICATIF

PRÉSENT

J' offre
Tu offres
Il offre
Nous offrons
Vous offrez
Ils offrent

PASSÉ COMPOSÉ

J' ai offert
Tu as offert
Il a offert
Nous avons offert
Vous avez offert
Ils ont offert

IMPARFAIT

J' offrais
Tu offrais
Il offrait
Nous offrions
Vous offriez
Ils offraient

PLUS-QUE-PARFAIT

J' avais offert
Tu avais offert
Il avait offert
Nous avions offert
Vous aviez offert
Ils avaient offert

PASSÉ SIMPLE

J' offris
Tu offris
Il offrit
Nous offrîmes
Vous offrîtes
Ils offrirent

PASSÉ ANTÉRIEUR

J' eus offert
Tu eus offert
Il eut offert
Nous eûmes offert
Vous eûtes offert
Ils eurent offert

FUTUR

J' offrirai
Tu offriras
Il offrira
Nous offrirons
Vous offrirez
Ils offriront

FUTUR ANTÉRIEUR

J' aurai offert
Tu auras offert
Il aura offert
Nous aurons offert
Vous aurez offert
Ils auront offert

SUBJONCTIF

PRÉSENT

Que j' offre
Que tu offres
Qu' il offre
Que nous offrions
Que vous offriez
Qu' ils offrent

PASSÉ

Que j' aie offert
Que tu aies offert
Qu' il ait offert
Que nous ayons offert
Que vous ayez offert
Qu' ils aient offert

IMPARFAIT

Que j' offrîsse
Que tu offrîsses
Qu' il offrit
Que nous offrissions
Que vous offrissiez
Qu' ils offrissent

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j' eusse offert
Que tu eusses offert
Qu' il eût offert
Que nous eussions offert
Que vous eussiez offert
Qu' ils eussent offert

CONDITIONNEL

PRÉSENT

J' offrirais
Tu offrirais
Il offrirait
Nous offririons
Vous offririez
Ils offriraient

PASSÉ 1^{re} FORME

J' aurais offert
Tu aurais offert
Il aurait offert
Nous aurions offert
Vous auriez offert
Ils auraient offert

PASSÉ 2^e FORME

J' eusse offert
Tu eusses offert
Il eût offert
Nous eussions offert
Vous eussiez offert
Ils eussent offert

IMPÉRATIF

PRÉSENT PASSÉ

Offre Aie offert
Offrons Ayons offert
Offrez Ayez offert

INFINITIF

PRÉSENT

Offrir

PASSÉ

Avoir offert

PARTICIPE

PRÉSENT

Offrant

PASSÉ

Offert, ayant offert.

VERBE RECEVOIR

INDICATIF

PRÉSENT

Je reçois
Tu reçois
Il reçoit
Nous recevons
Vous recevez
Ils reçoivent

PASSÉ COMPOSÉ

J' ai reçu
Tu as reçu
Il a reçu
Nous avons reçu
Vous avez reçu
Ils ont reçu

IMPARFAIT

Je recevais
Tu recevais
Il recevait
Nous recevions
Vous receviez
Ils recevaient

PLUS-QUE-PARFAIT

J' avais reçu
Tu avais reçu
Il avait reçu
Nous avions reçu
Vous aviez reçu
Ils avaient reçu

PASSÉ SIMPLE

Je reçus
Tu reçus
Il reçut
Nous reçûmes
Vous reçûtes
Ils reçurent

PASSÉ ANTÉRIEUR

J' eus reçu
Tu eus reçu
Il eût reçu
Nous eûmes reçu
Vous eûtes reçu
Ils eurent reçu

FUTUR

Je recevrai
Tu recevras
Il recevra
Nous recevrons
Vous recevrez
Ils recevront

FUTUR ANTÉRIEUR

J' aurai reçu
Tu auras reçu
Il aura reçu
Nous aurons reçu
Vous aurez reçu
Ils auront reçu

SUBJONCTIF

PRÉSENT

Que je reçoive
Que tu reçoives
Qu' il reçoive
Que nous recevions
Que vous receviez
Qu' ils reçoivent

PASSÉ

Que j' aie reçu
Que tu aies reçu
Qu' il ait reçu
Que nous ayons reçu
Que vous ayez reçu
Qu' ils aient reçu

IMPARFAIT

Que je reçusse
Que tu reçusses
Qu' il reçût
Que nous reçussions
Que vous reçussiez
Qu' ils reçussent

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j' eusse reçu
Que tu eusses reçu
Qu' il eût reçu
Que nous eussions reçu
Que vous eussiez reçu
Qu' ils eussent reçu

CONDITIONNEL

PRÉSENT

Je recevrais
Tu recevrais
Il recevrait
Nous recevriions
Vous recevriez
Ils recevraient

PASSÉ 1^{re} FORME

J' aurais reçu
Tu aurais reçu
Il aurait reçu
Nous aurions reçu
Vous auriez reçu
Ils auraient reçu

PASSÉ 2^e FORME

J' eusse reçu
Tu eusses reçu
Il eût reçu
Nous eussions reçu
Vous eussiez reçu
Ils eussent reçu

IMPÉRATIF

PRÉSENT

Reçois Aie reçu
Recevons Ayons reçu
Recevez Ayez reçu

INFINITIF

PRÉSENT

Recevoir

PASSÉ

Avoir reçu

PARTICIPE

PRÉSENT

Recevant

PASSÉ

Reçu, ayant reçu

VERBE RENDRE

INDICATIF

PRÉSENT

Je rends
Tu rends
Il rend
Nous rendons
Vous rendez
Ils rendent

PASSÉ COMPOSÉ

J' ai rendu
Tu as rendu
Il a rendu
Nous avons rendu
Vous avez rendu
Ils ont rendu

IMPARFAIT

Je rendais
Tu rendais
Il rendait
Nous rendions
Vous rendiez
Ils rendaient

PLUS-QUE-PARFAIT

J' avais rendu
Tu avais rendu
Il avait rendu
Nous avions rendu
Vous aviez rendu
Ils avaient rendu

PASSÉ SIMPLE

Je rendis
Tu rendis
Il rendit
Nous rendîmes
Vous rendîtes
Ils rendirent

PASSÉ ANTÉRIEUR

J' eus rendu
Tu eus rendu
Il eût rendu
Nous eûmes rendu
Vous eûtes rendu
Ils eurent rendu

FUTUR

Je rendrai
Tu rendras
Il rendra
Nous rendrons
Vous rendrez
Ils rendront

FUTUR ANTÉRIEUR

J' aurai rendu
Tu auras rendu
Il aura rendu
Nous aurons rendu
Vous aurez rendu
Ils auront rendu

SUBJONCTIF

PRÉSENT

Que je rende
Que tu rendes
Qu' il rende
Que nous rendions
Que vous rendiez
Qu' ils rendent

PASSÉ

Que j' aie rendu
Que tu aies rendu
Qu' il ait rendu
Que nous ayons rendu
Que vous ayez rendu
Qu' ils aient rendu

IMPARFAIT

Que je rendisse
Que tu rendisses
Qu' il rendît
Que nous rendissions
Que vous rendissiez
Qu' ils rendissent

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j' eusse rendu
Que tu eusses rendu
Qu' il eût rendu
Que nous eussions rendu
Que vous eussiez rendu
Qu' ils eussent rendu

CONDITIONNEL

PRÉSENT

Je rendrais
Tu rendrais
Il rendrait
Nous rendrions
Vous rendriez
Ils rendraient

PASSÉ 1^{re} FORME

J' aurais rendu
Tu aurais rendu
Il aurait rendu
Nous aurions rendu
Vous auriez rendu
Ils auraient rendu

PASSÉ 2^e FORME

J' eusse rendu
Tu eusses rendu
Il eût rendu
Nous eussions rendu
Vous eussiez rendu
Ils eussent rendu

IMPÉRATIF

PRÉSENT PASSÉ

Rends Aie rendu
Rendons Ayons rendu
Rendez Ayez rendu

INFINITIF

PRÉSENT

Rendre

PASSÉ

Avoir rendu

PARTICIPE

PRÉSENT

Rendant

PASSÉ

Rendu, ayant rendu

VERBES DU 3^e GROUPE EN -IR

<i>Inf. prés.</i>	ouvrir (1)	assaillir (2)	cueillir (3)
<i>Ind. prés.</i>	J'ouvre, tu ouvres	J'assaille, tu assailles	Je cueille, tu cueilles
— —	Il ouvre	Il assaille	Il cueille
— —	Nous ouvrons	Nous assaillons	Nous cueillons
— —	Ils ouvrent	Ils assaillent	Ils cueillent
— <i>imparf.</i>	J'ouvrais	J'assaillais	Je cueillais
— <i>pas. s.</i>	J'ouvris	J'assaillis	Je cueillis
— <i>futur</i>	J'ouvrirai	J'assaillirai	Je cueillerai
<i>Cond. prés.</i>	J'ouvrirais	J'assaillirais	Je cueillerais
<i>Subj. prés.</i>	Que j'ouvre	Que j'assaille	Que je cueille
— —	Qu'il ouvre	Qu'il assaille	Qu'il cueille
— —	Que nous ouvrions	Que nous assaillions	Que nous cueillions
— —	Qu'ils ouvrent	Qu'ils assaillent	Qu'ils cueillent
<i>Impératif</i>	Ouvre, ouvrons	Assaille, assaillons.	Cueille, cueillons
<i>Participes</i>	Ouvrant, ouvert	Assaillant, assailli	Cueillant, cueilli

(1) De même : *souffrir, couvrir*. — (2) De même : *défaillir, tressaillir*. — (3) Et ses composés.

<i>Inf. prés.</i>	acquérir (1)	servir (2)	mentir (3)
<i>Ind. prés.</i>	J'acquiers, tu acquiers	Je sers, tu sers	Je mens, tu mens
— —	Il acquiert	Il sert	Il ment
— —	Nous acquérons	Nous servons	Nous mentons
— —	Ils acquièrent	Ils servent	Ils mentent
— <i>imparf.</i>	J'acquérais	Je servais	Je mentais
— <i>pas. s.</i>	J'acquis	Je servis	Je mentis
— <i>futur</i>	J'acquerrai	Je servirai	Je mentirai
<i>Cond. prés.</i>	J'acquerrais	Je servirais	Je mentirais
<i>Subj. prés.</i>	Que j'acquière	Que je serve	Que je mente
— —	Qu'il acquière	Qu'il serve	Qu'il mente
— —	Que nous acquérions	Que nous servions	Que nous mentionnions
— —	Qu'ils acquièrent	Qu'ils servent	Qu'ils mentent
<i>Impératif</i>	Acquiers, acquérons	Sers, servons	Mens, mentionne
<i>Participes</i>	Acquérant, acquis	Servant, servi	Mentant, menti

(1) De même : *conquérir, requérir, s'enquérir*. — (2) Et ses composés. — (3) Et *sentir, se repentir* et leurs composés.

<i>Inf. prés.</i>	tenir (1)	dormir (2)	fuir (3)
<i>Ind. prés.</i>	Je tiens, tu tiens	Je dors, tu dors	Je fuis, tu fuis
— —	Il tient	Il dort	Il fuit
— —	Nous tenons	Nous dormons	Nous fuyons
— —	Ils tiennent	Ils dorment	Ils fuient
— <i>imparf.</i>	Je tenais	Je dormais	Je fuyais
— <i>pas. s.</i>	Je tins, nous tîmes	Je dormis	Je fus
— <i>futur</i>	Je tiendrai	Je dormirai	Je fuirai
<i>Cond. prés.</i>	Je tiendrais	Je dormirais	Je fuirais
<i>Subj. prés.</i>	Que je tienne	Que je dorme	Que je fuie
— —	Qu'il tienne	Qu'il dorme	Qu'il fuie
— —	Que nous tenions	Que nous dormions	Que nous fuyions
— —	Qu'ils tiennent	Qu'ils dorment	Qu'ils fuient
<i>Impératif</i>	Tiens, tenons	Dors, dormons	Fuis, fuyons
<i>Participes</i>	Tenant, tenu	Dormant, dormi	Fuyant, fui

(1) De même : *venir* et les composés. — (2) Et ses composés. — (3) De même : *s'enfuir*.

VERBES DU 3^e GROUPE EN -IR

<i>Inf. prés.</i>	mourir	vêtir (1)	courir (1)
<i>Ind. prés.</i>	Je meurs, tu meurs	Je vêts, tu vêts	Je cours, tu cours
— —	Il meurt	Il vêt	Il court
— —	Nous mourons	Nous vêtons	Nous courons
— —	Ils meurent	Ils vêtent	Ils courent
— <i>imparf.</i>	Je mourais	Je vêtais	Je courais
— <i>pas. s.</i>	Je mourus	Je vêtis	Je courus
— <i>futur</i>	Je mourrai	Je vêtirai	Je courrai
<i>Cond. prés.</i>	Je mourrais	Je vêtirais	Je courrais
<i>Subj. prés.</i>	Que je meure	Que je vête	Que je coure
— —	Qu'il meure	Qu'il vête	Qu'il coure
— —	Que nous mourions	Que nous vêtions	Que nous courions
— —	Qu'ils meurent	Qu'ils vêtent	Qu'ils courent
<i>Impératif</i>	Meurs, mourons	Vêts, vêtons	Cours, courons
<i>Participes</i>	Mourant, mort	Vêtant, vêtu	Courant, couru

(1) Et ses composés.

<i>Inf. prés.</i>	partir (1)	sortir (2)	bouillir (3)
<i>Ind. prés.</i>	Je pars, tu pars	Je sors, tu sors	Je bous, tu bous
— —	Il part	Il sort	Il bout
— —	Nous partons	Nous sortons	Nous bouillons
— —	Ils partent	Ils sortent	Ils bouillent
— <i>imparf.</i>	Je partais	Je sortais	Je bouillais
— <i>pas. s.</i>	Je partis	Je sortis	Je bouillis
— <i>futur</i>	Je partirai	Je sortirai	Je bouillirai
<i>Cond. prés.</i>	Je partirais	Je sortirais	Je bouillirais
<i>Subj. prés.</i>	Que je parte	Que je sorte	Que je bouille
— —	Qu'il parte	Qu'il sorte	<i>Inusité.</i>
— —	Que nous partions	Que nous sortions	<i>Inusité.</i>
— —	Qu'ils partent	Qu'ils sortent	<i>Inusité.</i>
<i>Impératif</i>	Pars, partons	Sors, sortons	Bous, bouillons
<i>Participes</i>	Partant, parti	Sortant, sorti	Bouillant, bouilli

(1) Et ses composés, sauf *répartir*. — (2) Et ses composés, sauf *assortir*. — (3) Certains temps peu usités.

<i>Inf. prés.</i>	faillir	gésir	saillir (dépasser)
<i>Ind. prés.</i>	<i>Inusité.</i>	Je gis, tu gis.	<i>Inusité.</i>
— —	<i>Inusité.</i>	Il gît	Il saille
— —	<i>Inusité.</i>	Nous gisons	<i>Inusité.</i>
— —	<i>Inusité.</i>	Ils gisent	<i>Inusité.</i>
— <i>imparf.</i>	<i>Inusité.</i>	Je gisais	Il saillait
— <i>pas. s.</i>	Je faillis	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>
— <i>futur</i>	Je faillirai	<i>Inusité.</i>	Il saillera
<i>Cond. prés.</i>	Je faillirais	<i>Inusité.</i>	Il saillerait
<i>Subj. prés.</i>	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>
— —	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>	Qu'il saille
— —	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>
— —	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>
<i>Impératif</i>	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>
<i>Participes</i>	<i>Inusité, failli</i>	Gisant, <i>Inusité.</i>	Saillant, sailli

Ces trois verbes sont défectifs.

VERBES DU 3^e GROUPE EN -OIR

<i>Inf. prés.</i>	décevoir (1)	devoir	mouvoir (2)
<i>Ind. prés.</i>	Je déçois, tu déçois	Je dois, tu dois	Je meus, tu meus
— —	Il déçoit	Il doit	Il meut
— —	Nous décevons	Nous devons	Nous mouvons
— —	Ils déçoivent	Ils doivent	Ils meuvent
— <i>imparf.</i>	Je décevais	Je devais	Je mouvais
— <i>pas. s.</i>	Je déçus	Je dus	Je mus
— <i>futur</i>	Je décevrai	Je devrai	Je mouvrai
<i>Cond. prés.</i>	Je décevrais	Je devrais	Je mouvrais
<i>Subj. prés.</i>	Que je déçoive	Que je doive	Que je meuve
— —	Qu'il déçoive	Qu'il doive	Qu'il meuve
— —	Que nous décevions	Que nous devions	Que nous mouvions
— —	Qu'ils déçoivent	Qu'ils doivent	Qu'ils meuvent
<i>Impératif</i>	Déçois, décevons	Dois, devons	Meus, mouvons
<i>Participes</i>	Décevant, déçu	Devant; dû, due	Mouvant; mû, mue

(1) Et *percevoir*, *apercevoir*, *concevoir*. — (2) Et ses composés (mais les participes *ému* et *promu* n'ont pas d'accent circonflexe).

<i>Inf. prés.</i>	savoir	vouloir	valoir (1)
<i>Ind. prés.</i>	Je sais, tu sais	Je veux, tu veux	Je vaux, tu vaux
— —	Il sait	Il veut	Il vaut
— —	Nous savons	Nous voulons	Nous valons
— —	Ils savent	Ils veulent	Ils valent
— <i>imparf.</i>	Je savais	Je voulais	Je valais
— <i>pas. s.</i>	Je sus	Je voulus	Je valus
— <i>futur</i>	Je saurai	Je voudrai	Je vaudrai
<i>Cond. prés.</i>	Je saurais	Je voudrais	Je vaudrais
<i>Subj. prés.</i>	Que je sache	Que je veuille	Que je vaille
— —	Qu'il sache	Qu'il veuille	Qu'il vaille
— —	Que nous sachions	Que nous voulions	Que nous valions
— —	Qu'ils sachent	Qu'ils veuillent	Qu'ils vaillent
<i>Impératif</i>	Sache, sachons	Veuille, veuillons	<i>Inusité.</i>
<i>Participes</i>	Sachant, su	Voulant, voulu	Valant, valu

(1) Et ses composés (mais *prévaloir*, au subjonctif présent, fait *que je prévale*).

<i>Inf. prés.</i>	pouvoir	voir (1)	prévoir (2)
<i>Ind. prés.</i>	Je peux, ou je puis	Je vois, tu vois	Je prévois, tu prévois
— —	Il peut	Il voit	Il prévoit
— —	Nous pouvons	Nous voyons	Nous prévoyons
— —	Ils peuvent	Ils voient	Ils prévoient
— <i>imparf.</i>	Je pouvais	Je voyais	Je prévoyais
— <i>pas. s.</i>	Je pus	Je vis	Je prévis
— <i>futur</i>	Je pourrai	Je verrai	Je prévoirai
<i>Cond. prés.</i>	Je pourrais	Je verrais	Je prévoirais
<i>Subj. prés.</i>	Que je puisse	Que je voie	Que je prévoie
— —	Qu'il puisse	Qu'il voie	Qu'il prévoie
— —	Que nous puissions	Que nous voyions	Que nous prévoyions
— —	Qu'ils puissent	Qu'ils voient	Qu'ils prévoient
<i>Impératif</i>	<i>Inusité.</i>	Vois, voyons	Prévois, prévoyons
<i>Participes</i>	Pouvant, pu	Voyant, vu	Prévoyant, prévu

(1) Et *revoir*. — (2) Et *pourvoir* (sauf au passé simple : je *pourvus*).

VERBES DU 3^e GROUPE EN -OIR

<i>Inf. prés.</i>	asseoir (1)		surseoir
<i>Ind. prés.</i>	J'assieds, tu assieds	J'assois, tu assois	Je sursois, tu sursois
— —	Il assied	Il assoit	Il sursoit
— —	Nous asseyons	Nous assoyons	Nous sursoyons
— —	Ils asseyent	Ils assoient	Ils sursoient
— <i>imparf.</i>	J'asseyais	J'assoiais	Je sursoyais
— <i>pas. s.</i>	J'assis	J'assis	Je sursis
— <i>futur</i>	J'assiérai, ou asseyerai	J'assoirai	Je surseoirai
<i>Cond. prés.</i>	J'assiérais, ou asseyerais	J'assoirais	Je surseoirais
<i>Subj. prés.</i>	Que j'asseye	Que j'assoie	Que je sursoie
— —	Qu'il asseye	Qu'il assoie	Qu'il sursoie
— —	Que nous asseyions	Que nous assoyions	Que nous sursoyions
— —	Qu'ils asseyent	Qu'ils assoient	Qu'ils sursoient
<i>Impératif</i>	Assieds, asseyons	Assois, assoyons	Sursois, sursoyons
<i>Participes</i>	Asseyant, assis	Assoyant, assis	Sursoyant, sursis

(1) Verbe le plus souvent employé à la forme pronominale, comme *rasseoir*.

<i>Inf. prés.</i>	seoir	pleuvoir (1)	falloir (1)
<i>Ind. prés.</i>	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>
— —	Il sied	Il pleut	Il faut
— —	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>
— —	Ils sièent	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>
— <i>imparf.</i>	Il seyait, ils seyaient	Il pleuvait	Il fallait
— <i>pas. s.</i>	<i>Inusité.</i>	Il plut	Il fallut
— <i>futur</i>	Il siéra, ils siéront	Il pleuvra	Il faudra
<i>Cond. prés.</i>	Il siérait, ils siéraient	Il pleuvrait	Il faudrait
<i>Subj. prés.</i>	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>
— —	Qu'il siée	Qu'il pleuve	Qu'il faille
— —	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>
— —	Qu'ils siéent	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>
— —	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>
<i>Impératif</i>	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>
<i>Participes</i>	Seyant, séant, sis	Pleuvant, plu	<i>Inusité, fallu</i>

(1) Les verbes *pleuvoir* et *falloir* sont impersonnels. — *Chaloir*, seul. ind. prés. : *il chaut*.

<i>Inf. prés.</i>	déchoir	choir	échoir (1)
<i>Ind. prés.</i>	Je déchois, tu déchois	Je chois, tu chois	<i>Inusité.</i>
— —	Il déchoit	Il choit	Il échoit
— —	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>
— —	Ils déchoient	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>
— <i>imparf.</i>	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>
— <i>pas. s.</i>	Je déchus	Je chus	Il échut
— <i>futur</i>	<i>Inusité.</i>	Je choirai, ou cherrai	Il écherra
<i>Cond. prés.</i>	<i>Inusité.</i>	Je choirais, ou cherrais	<i>Inusité.</i>
<i>Subj. prés.</i>	Que je déchoie	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>
— —	Que tu déchoies	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>
— —	Qu'il déchoie	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>
— —	Qu'ils déchoient	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>
<i>Impératif</i>	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>
<i>Participes</i>	<i>Inusité, déchu</i>	<i>Inusité, chu</i>	Echéant, échu.

(1) Le verbe *échoir* n'est employé qu'à la 3^e personne.

VERBES DU 3^e GROUPE EN -RE

<i>Inf. prés.</i>	tendre (1)	vaincre	battre
<i>Ind. prés.</i>	Je tends, tu tends	Je vains, tu vaincs	Je bats, tu bats
— —	Il tend	Il vainc	Il bat
— —	Nous tendons	Nous vainquons	Nous battons
— —	Ils tendent	Ils vainquent	Ils battent
— <i>imparf.</i>	Je tendais	Je vainquais	Je battais
— <i>pas. s.</i>	Je tendis	Je vainquis	Je battis
— <i>futur</i>	Je tendrai	Je vaincrai	Je battrai
<i>Cond. prés.</i>	Je tendrais	Je vaincrais	Je battrais
<i>Subj. prés.</i>	Que je tende	Que je vainque	Que je batte
— —	Qu'il tende	Qu'il vainque	Qu'il batte
— —	Que nous tendions	Que nous vainquions	Que nous battions
— —	Qu'ils tendent	Qu'ils vainquent	Qu'ils battent
<i>Impératif</i>	Tends, tendons	Vaincs, vainquons	Bats, battons
<i>Participes</i>	Tendant, tendu	Vainquant, vaincu	Battant, battu

(1) De même : *épandre, défendre, descendre, fendre, fondre, mordre, pendre, perdre, répondre, rompre* (mais : *il rompt*), *tondre, vendre* et leurs composés.

<i>Inf. prés.</i>	mettre (1)	prendre (1)	moudre
<i>Ind. prés.</i>	Je mets, tu mets	Je prends, tu prends	Je mouds, tu mouds
— —	Il met	Il prend	Il moud
— —	Nous mettons	Nous prenons	Nous moulons
— —	Ils mettent	Ils prennent	Ils moulent
— <i>imparf.</i>	Je mettais	Je prenais	Je moulais
— <i>pas. s.</i>	Je mis	Je pris	Je moulus
— <i>futur</i>	Je mettrai	Je prendrai	Je moudrai
<i>Cond. prés.</i>	Je mettrais	Je prendrais	Je moudrais
<i>Subj. prés.</i>	Que je mette	Que je prenne	Que je moule
— —	Qu'il mette	Qu'il prenne	Qu'il moule
— —	Que nous mettions	Que nous prenions	Que nous moulions
— —	Qu'ils mettent	Qu'ils prennent	Qu'ils moulent
<i>Impératif</i>	Mets, mettons	Prends, prenons	Mouds, moulons
<i>Participes</i>	Mettant, mis	Prenant, pris	Moulant, moulu

(1) Et ses composés.

<i>Inf. prés.</i>	coudre (1)	absoudre (2)	résoudre
<i>Ind. prés.</i>	Je couds, tu couds	J'absous, tu absous	Je résous, tu résous
— —	Il coud	Il absout	Il résout
— —	Nous cousons	Nous absolvons	Nous résolvons
— —	Ils cousent	Ils absolvent	Ils résolvent
— <i>imparf.</i>	Je cousais	J'absolvais	Je résolvais
— <i>pas. s.</i>	Je cousis	<i>Inusité.</i>	Je résolus
— <i>futur</i>	Je coudrai	J'absoudrai	Je résoudrai
<i>Cond. prés.</i>	Je coudrais	J'absoudrais	Je résoudrais
<i>Subj. prés.</i>	Que je couse	Que j'absolve	Que je résolve
— —	Qu'il couse	Qu'il absolve	Qu'il résolve
— —	Que nous cousions	Que nous absolvions	Que nous résolvions
— —	Qu'ils cousent	Qu'ils absolvent	Qu'ils résolvent
<i>Impératif</i>	Couds, cousons	Absous, absolvons	Résous, résolvons
<i>Participes</i>	Cousant, cousu	Absolvant, absous, -te	Résolvant, résolu

(1) Et ses composés. — (2) De même : *dissoudre*.

VERBES DU 3^e GROUPE EN -RE

<i>Inf. prés.</i>	craindre (1)	suivre (2)	vivre (3)
<i>Ind. prés.</i>	Je crains, tu crains	Je suis, tu suis	Je vis, tu vis
— —	Il craint	Il suit	Il vit
— —	Nous craignons	Nous suivons	Nous vivons
— —	Ils craignent	Ils suivent	Ils vivent
— <i>imparf.</i>	Je craignais	Je suivais	Je vivais
— <i>pas. s.</i>	Je craignis	Je suivis	Je vécus
— <i>futur</i>	Je craindrai	Je suivrai	Je vivrai
<i>Cond. prés.</i>	Je craindrais	Je suivrais	Je vivrais
<i>Subj. prés.</i>	Que je craigne	Que je suive	Que je vive
— —	Qu'il craigne	Qu'il suive	Qu'il vive
— —	Que nous craignons	Que nous suivions	Que nous vivions
— —	Qu'ils craignent	Qu'ils suivent	Qu'ils vivent
<i>Impératif</i>	Crains, craignons	Suis, suivons	Vis, vivons
<i>Participes</i>	Craignant, craint	Suivant, suivi	Vivant, vécu

(1) De même : *astreindre, atteindre, ceindre, contraindre, enfreindre, éteindre, feindre, geindre, joindre, peindre, plaindre, teindre* et leurs composés. — (2) (3) Et leurs composés.

<i>Inf. prés.</i>	paraître (1)	naître	croître (2)
<i>Ind. prés.</i>	Je parais, tu parais	Je nais, tu nais	Je crois, tu crois
— —	Il paraît	Il naît	Il croît
— —	Nous paraissions	Nous naissons	Nous croissons
— —	Ils paraissent	Ils naissent	Ils croissent
— <i>imparf.</i>	Je paraissais	Je naissais	Je croissais
— <i>pas. s.</i>	Je parus	Je naquis	Je crus
— <i>futur</i>	Je paraîtrai	Je naîtrai	Je croîtrai
<i>Cond. prés.</i>	Je paraîtrais	Je naîtrais	Je croîtrais
<i>Subj. prés.</i>	Que je paraisse	Que je naisse	Que je croisse
— —	Qu'il paraisse	Qu'il naisse	Qu'il croisse
— —	Que nous paraissions	Que nous naissons	Que nous croissions
— —	Qu'ils paraissent	Qu'ils naissent	Qu'ils croissent
<i>Impératif</i>	Parais, paraissions	Nais, naissons	Crois, croissons
<i>Participes</i>	Paraissant, paru	Naissant, né	Croissant, crû

(1) De même *connaître* et les composés. — (2) Et ses composés, mais *accru* sans accent.

<i>Inf. prés.</i>	rire (1)	conclure (2)	nuire (3)
<i>Ind. prés.</i>	Je ris, tu ris	Je conclus, tu conclus	Je nuis, tu nuis
— —	Il rit	Il conclut	Il nuit
— —	Nous rions	Nous concluons	Nous nuisons
— —	Ils rient	Ils concluent	Ils nuisent
— <i>imparf.</i>	Je riais	Je concluais	Je nuisais
— <i>pas. s.</i>	Je ris	Je conclus	Je nuisis
— <i>futur</i>	Je rirai	Je conclurai	Je nuirai
<i>Cond. prés.</i>	Je rirais	Je conclurais	Je nuirais
<i>Subj. prés.</i>	Que je rie	Que je conclue	Que je nuise
— —	Qu'il rie	Qu'il conclue	Qu'il nuise
— —	Que nous riions	Que nous concluions	Que nous nuisions
— —	Qu'ils rient	Qu'ils concluent	Qu'ils nuisent
<i>Impératif</i>	Ris, rions	Conclus, concluons	Nuis, nuisons
<i>Participes</i>	Riant, ri	Concluant, conclu	Nuisant, nuï

(1) Et : *sourire*. — (2) Et : *exclure* et *inclure* (*part. passé inclus*) — (3) De même : *luire* et ses composés.

VERBES DU 3^e GROUPE EN -RE

<i>Inf. prés.</i>	conduire (1)	écrire	croire
<i>Ind. prés.</i>	Je conduis, tu conduis	J'écris, tu écris	Je crois, tu crois
— —	Il conduit	Il écrit	Il croit
— —	Nous conduisons	Nous écrivons	Nous croyons
— —	Ils conduisent	Ils écrivent	Ils croient
— <i>imparf.</i>	Je conduisais	J'écrivais	Je croyais
— <i>pas. s.</i>	Je conduisis	J'écrivis	Je crus
— <i>futur</i>	Je conduirai	J'écrirai	Je croirai
<i>Cond. prés.</i>	Je conduirais	J'écrirais	Je croirais
<i>Subj. prés.</i>	Que je conduise	Que j'écrive	Que je croie
— —	Qu'il conduise	Qu'il écrive	Qu'il croie
— —	Que nous conduisions	Que nous écrivions	Que nous croyions
— —	Qu'ils conduisent	Qu'ils écrivent	Qu'ils croient
<i>Impératif</i>	Conduis, conduisons	Ecris, écrivons	Crois, croyons
<i>Participes</i>	Conduisant, conduit	Ecrivant, écrit	Croyant, cru

(1) De même : *construire, reconstruire, instruire, cuire et détruire* et les verbes se terminant par *-duire*.

<i>Inf. prés.</i>	suffire	dire (1)	lire (2)
<i>Ind. prés.</i>	Je suffis, tu suffis	Je dis, tu dis	Je lis, tu lis
— —	Il suffit	Il dit	Il lit
— —	Nous suffisons	Nous disons, v. dites	Nous lisons
— —	Ils suffisent	Ils disent	Ils lisent
— <i>imparf.</i>	Je suffisais	Je disais	Je lisais
— <i>pas. s.</i>	Je suffis	Je dis	Je lus
— <i>futur</i>	Je suffirai	Je dirai	Je lirai
<i>Cond. prés.</i>	Je suffirais	Je dirais	Je lirais
<i>Subj. prés.</i>	Que je suffise	Que je dise	Que je lise
— —	Qu'il suffise	Qu'il dise	Qu'il lise
— —	Que nous suffissions	Que nous disions	Que nous lisions
— —	Qu'ils suffisent	Qu'ils disent	Qu'ils lisent
<i>Impératif</i>	Suffis, suffisons	Dis, disons, dites	Lis, lisons, lisez
<i>Participes</i>	Suffisant, suffi	Disant, dit	Lisant, lu

(1) De même : *confire* et ses composés. Les composés de *dire*, sauf *maudire* (2^e groupe), se conjuguent sur *dire*, sauf à la 2^e personne pluriel indicatif présent : *vous contredisez*, mais : *vous redites*. — (2) Et ses composés.

<i>Inf. prés.</i>	boire	taire (1)	faire (2)
<i>Ind. prés.</i>	Je bois, tu bois	Je tais, tu tais	Je fais, tu fais
— —	Il boit	Il tait	Il fait
— —	Nous buvons	Nous taisons	Nous faisons, v. faites
— —	Ils boivent	Ils taisent	Ils font
— <i>imparf.</i>	Je buvais	Je taisais	Je faisais
— <i>pas. s.</i>	Je bus	je tus	Je fis
— <i>futur</i>	Je boirai	Je tairai	Je ferai
<i>Cond. prés.</i>	Je boirais	Je tairais	Je ferais
<i>Subj. prés.</i>	Que je boive	Que je taise	Que je fasse
— —	Qu'il boive	Qu'il taise	Qu'il fasse
— —	Que nous buvions	Que nous taisions	Que nous fassions
— —	Qu'ils boivent	Qu'ils taisent	Qu'ils fassent
<i>Impératif</i>	Bois, buvons	Tais, taisons	Fais, faisons, faites
<i>Participes</i>	Buvant, bu	Taisant, tu	Faisant, fait

(1) De même : *plaire* et ses composés. — (2) Et ses composés.

VERBES DU 3^e GROUPE EN -RE

Inf. prés.	extraire (1)	repâitre (2)	sourdre
Ind. prés.	J'extrais, tu extrais	Je repais, tu repais	<i>Inusité.</i>
— —	Il extrait	Il repâit	Il sourd
— —	Nous extrayons	Nous repaissons	<i>Inusité.</i>
— —	Ils extraient	Ils repaissent	Ils sourdent
— imparf.	J'extrayais	Je repaissais	<i>Inusité.</i>
— pas. s.	<i>Inusité.</i>	Je repus	<i>Inusité.</i>
— futur	J'extrairai	Je repâitrai	<i>Inusité.</i>
Cond. prés.	J'extrairais	Je repâitrais	<i>Inusité.</i>
Subj. prés.	Que j'extraie	Que je repaisse	<i>Inusité.</i>
— —	Qu'il extraie	Qu'il repaisse	<i>Inusité.</i>
— —	Que nous extrayions	Que nous repaissons	<i>Inusité.</i>
— —	Qu'ils extraient	Qu'ils repaissent	<i>Inusité.</i>
Impératif	Extrais, extrayons	Repais, repaissons	<i>Inusité.</i>
Participes	Extrayant, extrait	Repaisant, repu	<i>Inusité.</i>

(1) De même : *traire, abstraire, braire* (usité seulement aux 3^e pers. du sing. et du pluriel), *soustraire*. —
 (2) De même : *paître, défectif* (pas de passé simple ni de participe passé).

Inf. prés.	oindre	poindre (1)	frire (2)
Ind. prés.	J'oins, tu oins	<i>Inusité</i>	Je fris, tu fris
— —	Il oint	Il point	Il frit
— —	Nous oignons	<i>Inusité.</i>	<i>Pas de pluriel.</i>
— —	Ils oignent	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>
— imparf.	J'oignais	Il poignait	<i>Inusité.</i>
— pas. s.	J'oignis	Il poignit	<i>Inusité.</i>
— futur	J'oindrai	Il poindra	Je frirai
Cond. prés.	J'oindrais	Il poindrait	Je frirais
Subj. prés.	Que j'oigne	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>
— —	Qu'il oigne	Qu'il poigne	<i>Inusité.</i>
— —	Que nous oignons	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>
— —	Qu'ils oignent	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>
Impératif	Oins, oignez	<i>Inusité.</i>	Fris, <i>Inusité.</i>
Participes	Oignant, oint	Poignant, <i>Inusité.</i>	<i>Inusité, frit</i>

(1) Le verbe *poindre* ne se conjugue qu'à la 3^e personne du singulier. — (2) Le verbe *frire* est défectif.

Inf. prés.	clore	éclore	enclore
Ind. prés.	Je clos, tu clos	<i>Inusité.</i>	J'enclos, tu enclos
— —	Il clôt	Il éclôt	Il enclôt
— —	<i>Pas de pluriel.</i>	<i>Inusité.</i>	<i>Pas de pluriel.</i>
— imparf.	<i>Inusité.</i>	Ils éclosent	<i>Inusité.</i>
— pas. s.	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>
— futur	Je clorai	Il éclosa, ils éclosent	J'enclorai
Cond. prés.	Je clorais	Il éclosait, ils éclosaient	J'encloirais
Subj. prés.	Que je close	<i>Inusité.</i>	Que j'enclose
— —	Qu'il close	Qu'il éclose	Qu'il enclose
— —	Que nous closions	<i>Inusité.</i>	Que nous enclosions
— —	Qu'ils closent	Qu'ils éclosent	Qu'ils enclosent
Impératif	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>	<i>Inusité.</i>
Participes	<i>Inusité, clos</i>	<i>Inusité, éclos</i>	<i>Inusité, enclos.</i>

LE VERBE : MODES ET TEMPS

Ex. 6^e : p. 98 et 104.
Ex. 5^e : p. 80.
Ex. 4^e-3^e : p. 86 et 95.

166. Le mode indicatif.

On emploie le *mode indicatif* pour exprimer une action ou un état certains ou considérés comme tels :

Il ne se soucie pas de son avenir.
Il a travaillé toute la nuit.
Il est sérieusement malade.

167. Le présent.

Le présent exprime une action qui se produit (ou un état qui existe) au moment où l'on parle :

Je vois, de ma fenêtre, la pluie qui tombe dans la rue.

168. Le présent : valeurs particulières.

Le présent peut exprimer :

Une **idée générale**, vraie de tout temps.
L'honnête homme ne lèse pas son prochain.

Une **action qui se répète** habituellement.
Le soir, je lis d'ordinaire jusqu'à dix heures.

Une **action passée**, que l'on veut rendre plus vivante (présent de narration).
Il se promenait tranquillement sur la route; soudain survient une voiture.

Une **action qui se produit dans un futur immédiat**.
Il arrive dans un instant.

Une **action future** après *si* introduisant une proposition de **condition** dont la principale est au futur.

Demain, s'il fait beau, nous irons voir le lever du soleil.

169. Le futur.

Le futur exprime une action *qui doit ou peut se produire dans l'avenir*, par opposition au *présent* et au *passé* :

Nous verrons bientôt revenir les beaux jours.

170. Le futur : valeurs particulières.

Le futur peut exprimer :

Un **ordre** (comme l'impératif).

*Vous **prenez** ces cachets tous les matins à jeun.*

Une **action présente**, quand on veut atténuer l'expression (futur de politesse).

*Je vous **demanderaï** de me laisser poursuivre mon exposé.*

Une **action passée** dans les récits historiques.

*Napoléon fut vaincu à Waterloo. De là **viendra** sa chute.*

Une **idée générale**, vraie en tout temps.

*Sur la route on ne **sera** jamais assez prudent.*

Une **action** qui **succède** à une autre dans l'avenir.

*Tu **frapperas**, et on t'**ouvrira**.*

Une **atténuation**.

*Cela **fera** dix nouveaux francs pour Monsieur.*

Une **hypothèse** probable.

*Qui a frappé? ce **sera** la voisine.*

Une **protestation** indignée.

*Ils **auront** donc tous les droits!*

LES TEMPS PASSÉS DE L'INDICATIF

Ex. 6^e : p. 100, 102, 104. — Ex. 5^e : p. 82 et 84. — Ex. 4^e-3^e : p. 98.

171. L'imparfait.

L'imparfait indique une *action passée qui dure* :

Il feuilletait fébrilement son livre.

172. L'imparfait : valeurs particulières.

L'imparfait peut indiquer :

Une **action passée qui se répète** (imparfait de répétition ou d'habitude).

*La semaine il **rentrait** à midi, **prenait** son journal et **se mettait** à lire sans dire un mot.*

Une **action passée qui se produit en même temps qu'une autre** exprimée au passé simple (imparfait de simultanéité).

*Il **dormait** encore profondément quand **sonnèrent** huit heures.*

Dans un récit, le **déroulement d'une action passée** (imparfait de narration).

*Une fumée noire **s'élevait** de la ville, et, par instants, on **distingua**it le rougeoiement de l'incendie.*

Au passé, les **aspects habituels** d'un être ou d'une chose (imparfait de description).

*Ses cheveux **tombaient** en larges boucles blondes sur ses épaules.*

Dans une proposition conditionnelle introduite par *si*, la **condition** mise à la réalisation de l'idée exprimée par la principale.

*Il n'accepterait pas **si** je lui **offrais** mon aide.*

Un **regret**.

*Ah! **s'il se souvenait** de tout ce que l'on a fait pour lui!*

Une **atténuation polie** d'une demande, d'une recommandation.

*Je **voulais** vous demander votre avis.*

173. Le passé simple.

Le passé simple exprime une action achevée qui s'est produite à un moment bien déterminé du passé; il diffère donc de l'imparfait, qui exprime la durée ou la répétition :

On entendait sans cesse du bruit au grenier; nous y montâmes.

L'action précise de monter s'oppose à la durée du bruit entendu.

Le passé simple s'oppose au présent de l'indicatif, car il exprime une action complètement achevée au moment où l'on parle :

Maintenant qu'il est mort, nous pouvons dire qu'il fut un homme de cœur.

174. Le passé composé.

Le passé composé exprime une action terminée à un moment non précisé du passé :

Depuis quelques années, j'ai voyagé souvent à l'étranger.

175. Le passé composé : valeurs particulières.

Le passé composé peut exprimer aussi une action qui s'est passée à un moment déterminé, mais ce moment est compris dans un espace de temps qui n'est pas encore achevé.

Le XX^e siècle a vu les premiers vols de l'homme dans l'espace.

Le passé composé peut s'employer, avec la valeur d'un futur antérieur, pour exprimer une action qui va s'achever dans un futur proche :

J'ai fini dans cinq minutes.

Le passé composé s'emploie au lieu du futur antérieur dans les propositions conditionnelles introduites par *si* :

Si demain la fièvre n'a pas baissé, rappelez-moi.

Il est à noter que, dans la langue parlée, le passé composé a généralement remplacé le passé simple.

176. Le passé antérieur.

Le passé antérieur exprime une action passée qui s'est produite immédiatement avant une autre action passée :

Quand il eut achevé son discours, il sortit de la salle.

Le passé antérieur exprime la succession rapide de deux actions dans le passé :

Il reçut un coup de poing, il eut vite répondu.

L'action de répondre a lieu, en réalité, après l'action de recevoir.

177. Le plus-que-parfait.

Le plus-que-parfait exprime une action qui s'est produite *avant une autre action passée*, mais, à la différence du passé antérieur, il peut s'être écoulé *un temps assez long entre les deux actions* :

*Il **avait connu** l'aisance; il **était** maintenant dans la misère.*

Le plus-que-parfait exprime une action habituelle ou répétée qui s'est produite *avant une autre action passée* :

*Lorsqu'il **avait lu** un livre, il **en parlait** toujours.*

178. Le plus-que-parfait : valeurs particulières.

Le plus-que-parfait, dans les propositions conditionnelles, exprime la *condition qui était mise à une action qui ne s'est pas réalisée* :

*Cet accident ne lui serait pas arrivé s'il **avait été** plus prudent.*

Le plus-que-parfait exprime le *regret d'une action passée* :

*Ah! si vous **aviez travaillé!***

179. Le futur antérieur.

Le futur antérieur exprime une *action future qui doit ou peut se produire avant une autre action future* :

*Quand nous **aurons lu** ce paragraphe, vous **pourrez** sortir.*

Le futur antérieur exprime aussi parfois une *conjecture* :

*Il est en retard : il **aura eu** un empêchement de dernière heure.*

Le futur antérieur peut s'employer pour atténuer, par politesse, l'expression d'un fait passé :

*Vous vous **serez trompé.***

Le futur antérieur exprime aussi l'*indignation* :

*Décidément j'**aurai tout vu!***

Le futur antérieur, dans les récits historiques, peut indiquer une action passée antérieure à une autre action passée :

*Les Gaulois étaient divisés. Quand Vercingétorix **aura pensé** à les rassembler, il **sera** trop tard.*

180. Sens général du subjonctif.

1. Dans les propositions *indépendantes* ou *principales*, le subjonctif exprime :

- Un ordre.** *Qu'il prenne la voiture pour venir.*
Une défense. *Que rien ne soit décidé en mon absence.*
Un souhait. *Que vos vacances soient heureuses.*
Une supposition. *Qu'il ose t'interrompre, et je saurai le faire taire.*

2. Dans les propositions *subordonnées conjonctives*, le subjonctif s'emploie quand le verbe de la principale exprime :

- La volonté.** *Je veux que vous écoutiez avec attention.*
Le doute. *Je crains qu'il n'arrive encore en retard.*
Le sentiment. *Je suis heureux qu'il ait eu beau temps.*

3. Dans les propositions *subordonnées conjonctives* ou *relatives*, le subjonctif peut s'employer quand la subordonnée exprime une idée :

- De but.** *Je lui montre la lettre afin qu'il sache toute l'affaire.*
De concession. *Bien que la pièce fût médiocre, il ne s'ennuya pas.*
De condition. *Réglons cela, à moins que vous ne vouliez réfléchir.*
De conséquence. *Il n'est pas un d'entre vous qui ne puisse y réussir.*

(Voir *Propositions subordonnées relatives et conjonctives*, pp. 136-150).

181. Valeur des temps du subjonctif dans les subordonnées.

Dans les propositions subordonnées, le temps du subjonctif dépend du temps du verbe de la principale (concordance des temps).

PRINCIPALE	SUBORDONNÉE	EXEMPLES
Présent ou futur.	Présent (action présente ou future).	<i>Je doute qu'il ait assez d'énergie. Demain j'exigerai que tu sortes.</i>
	Passé (action passée).	<i>Je doute qu'il ait eu assez d'énergie. Demain j'exigerai que tu aies fini ce devoir pour cinq heures.</i>
Passé ou conditionnel.	Imparfait (action simultanée). Plus-que-parfait (action qui précède).	<i>Je voudrais qu'il eût assez d'énergie. Je craignais qu'il ne fût venu pendant mon absence.</i>

L'IMPÉRATIF

Ex. 6^e : p. 108. — Ex. 5^e : p. 86. — Ex. 4^e-3^e : p. 101.

182. Sens général de l'impératif.

L'impératif exprime un ordre ou une défense :
Regardez ces fleurs. Ne les cueillez pas.

Le subjonctif présent supplée l'impératif à la 1^{re} personne du singulier et aux 3^e personnes du singulier et du pluriel :

Qu'il rentre avant huit heures.

183. Valeurs particulières de l'impératif.

L'impératif exprime aussi :

Le conseil.	Ne vous récriez pas tout de suite. Attendez !
Le souhait.	Passez de bonnes vacances, vous et les vôtres.
La supposition.	Ôtez la virgule, le sens devient différent.
La prière.	Faites, ô mon Dieu, qu'il reconnaisse son erreur !

On se sert parfois, pour empêcher une personne de commettre un acte quelconque, de l'impératif du verbe *aller* suivi d'un infinitif :

N'allez pas penser que je vous soupçonne.

184. Valeur des temps de l'impératif.

L'impératif présent exprime un ordre ou une défense portant sur le présent ou l'avenir :

Versez-moi à boire.
Ne viens pas mardi, téléphone-moi.

L'impératif présent peut exprimer une condition présente à l'action exprimée dans la proposition qui suit :

Accepte ma proposition et je me retire.
Avance encore, je t'assomme !

L'impératif passé exprime un ordre (ou une défense) qui devra être accompli à un moment de l'avenir :

Soyez levés demain avant huit heures.

Ex. 6^e : p. 110. — Ex. 5^e : p. 88. — Ex. 4^e-3^e : p. 101.

185. Sens général du conditionnel.

Le conditionnel exprime une action qui dépend, dans sa réalisation, de certaines conditions :

Si j'étais riche, j'aurais une petite maison à la campagne.

Le fait d'avoir une petite maison dépend de ma richesse.

186. Valeurs particulières du conditionnel.

Le conditionnel peut exprimer :

Un fait imaginé. *On se **croirait** en été.*

La supposition. *Au cas où vous **changeriez** d'avis, prévenez-moi.*

Le souhait. *J'**aimerais** aller à la mer cet été.*

L'étonnement. *Il **viendrait** samedi soir pour repartir lundi matin ?*

Le doute. *On **serait** sur la piste de l'homme des neiges.*

La politesse. *Je **désirerais** que vous répondiez aussitôt que possible (moins impératif que je désire que vous répondiez).*

L'indignation. *Et je **devrais** me taire!*

187. Les temps du conditionnel.

TEMPS	SENS	EXEMPLES
Condit. présent.	potentiel (Action possible dans l'avenir.)	<i>Si vous me donniez son adresse, j'irais tout de suite le trouver.</i>
	irréel du présent (Action impossible présentement.)	<i>Si je ne vous savais pas étourdi, je vous confierais cette lettre (mais je sais que vous l'êtes).</i>
Condit. passé.	irréel du passé (Action qui n'a pu se réaliser.)	<i>Si j'avais su que vous étiez à Paris, je serais allé vous voir (mais je ne le savais pas).</i>

188. Le conditionnel employé comme futur.

Les conditionnels présent ou passé s'emploient dans les subordonnées avec la valeur de futur simple ou antérieur quand le verbe de la principale est au passé (conditionnel dit futur dans le passé) :

Il affirme qu'il **viendra**.

Il **affirme** qu'il **viendra**
dès qu'il **aura terminé**.

Il **affirmait** qu'il **viendrait**.

Il **avait affirmé** qu'il **viendrait** dès qu'il **aurait terminé**.

189. Sens général de l'infinitif.

1. L'infinitif est une forme verbale qui exprime une action sans indication de personne ni de nombre :

*Nous avons vu l'orage **venir**, les nuages **s'amonceler**.*

2. L'infinitif peut aussi jouer le rôle d'un nom et en avoir toutes les fonctions :
*Il consacrait plusieurs heures par jour à **lire** (ou à la lecture).*

Lire, complément d'attribution de consacrait.

190. Les temps de l'infinitif.

1. L'infinitif *présent* indique une action qui se produit en même temps que celle du verbe principal :

*Je l'entends **chanter**. Je l'ai entendu **chanter**.*

2. L'infinitif *passé* indique une action qui s'est produite avant celle qui est exprimée par le verbe principal :

*Après **avoir rangé** ses livres, il se prépare à aller en classe.*

191. Valeurs particulières de l'infinitif-verbe.

Parmi les emplois particuliers de l'infinitif-verbe, on distingue :

L'infinitif *d'ordre*, mis pour l'impératif, exprimant **ordre** ou **défense** :

***Agiter** le flacon avant de s'en servir.*

***Ne pas exposer** à l'humidité.*

L'infinitif *de narration*, mis pour l'indicatif. Précédé de **de**, il indique une **action rapide** :

*Il **acheva** son histoire, et tous **de rire**.*

L'infinitif *exclamatif*, mis pour l'indicatif, exprime la **surprise** :

*Moi, lui **avoir dérobé** son stylo!*

L'infinitif *de délibération* exprime l'**incertitude** :

*Que **faire**? Qui **croire**?*

192. Fonctions de l'infinitif-nom.

L'infinitif employé comme nom a toutes les fonctions du nom :

- Sujet.** *Promettre est facile, tenir est difficile.*
Promettre et tenir, sujets de est.
- Sujet réel.** *Il est bon de parler et meilleur de se taire.*
Parler et se taire, sujets réels de est.
- Compl. du nom.** *Je fus retenu par la crainte de le blesser.*
Blesser, compl. du nom crainte.
- Compl. de l'adjectif.** *C'est un ouvrage fort délicat à faire.*
Faire, compl. de l'adjectif délicat.
- Attribut.** *Votre devoir est de travailler.*
Travailler, attribut du sujet devoir.
- Compl. d'objet direct.** *Il aurait aimé vous seconder dans ce travail.*
Seconder, compl. d'obj. direct de aurait aimé.
- Compl. d'objet indirect.** *A-t-il pensé à terminer son travail?*
Terminer, compl. d'obj. indirect de a pensé.
- Compl. circonst. de but.** *Il ne sait que faire pour le contenter.*
Contenter, compl. circ. de but de ne sait que faire.
- **de manière.** *Il passa devant moi sans me saluer.*
Saluer, compl. circ. de manière de passa.
- **de cause.** *Pour avoir trop mangé de fruits, il eut une indigestion.*
Avoir mangé, compl. circ. de cause de eut.
- **de moyen.** *A force de réclamer, il obtint satisfaction.*
Réclamer, compl. circ. de moyen de obtint.
- **de temps.** *Avant d'avoir pu me mettre à l'abri, je fus trempé.*
Avoir pu, compl. circ. de temps de fus trempé.
- **de conséquence.** *Il est faible au point de s'évanouir.*
S'évanouir, compl. circ. de conséquence de est faible.
- **de condition.** *A courir après lui, je serais vite essoufflé.*
Courir, compl. circ. de condition de serais essoufflé.
- **de concession.** *Pour être sévère, je n'en suis pas moins compréhensif.*
Etre, compl. circ. de concession de suis (bien que je sois).

193. Sens général du participe.

Le participe est une forme verbale qui peut avoir la valeur d'un verbe en exprimant une action ou un état, et la valeur d'un adjectif en se rapportant à un nom ou un pronom dont il indique une qualité. Il existe un *participe présent* et un *participe passé* :

Passant dans la rue, je suis monté vous voir (valeur verbale).

C'est une rue très *passante* (valeur adjectivée).

Il attendait, *dissimulé* derrière un arbre (valeur verbale).

C'est un garçon hypocrite, *dissimulé*, menteur (valeur adjectivée).

194. Le participe présent.

Le participe présent est employé comme verbe ou comme adjectif :

1. **Participe présent proprement dit.** Forme verbale invariable, souvent suivie d'un complément exprimant une action en train de se faire.

Une meute *hurlant* de fureur s'acharnait sur la bête.

2. **Gérondif.** Forme verbale invariable, précédée de la préposition **en**, et exprimant une circonstance du verbe principal.

En prenant l'escabeau, vous atteindrez le rayon.

Ils défilèrent dans les rues *en chantant*.

3. **Adjectif verbal.** Employé comme adjectif qualificatif, variable, exprimant une qualité.

Vous avez des enfants très *obéissants*. La meute *hurlante* des chiens.

Il y a parfois des différences orthographiques entre le participe présent proprement dit et l'adjectif verbal.

Participe présent : *provoquant, fatiguant, vaquant, naviguant, négligeant, etc.*

Adjectif verbal : *provocant, fatigant, vacant, navigant, négligent, etc.*

195. Le participe passé.

Le participe passé peut être employé comme verbe ou comme adjectif :

1. **Participe passé proprement dit.** Forme verbale souvent suivie d'un complément, exprimant une action passée ou un état présent.

Appliqués à leur travail, ils ne nous avaient pas vus.

2. **Adjectif verbal.** Employé comme adjectif qualificatif.

Les enfants *appliqués* sont sûrs de réussir.

Ex. 6^e : p. 42.
Ex. 5^e : p. 94.
Ex. 4^e-3^e : p. 110.

ACCORDS DU VERBE

VERBE À UN MODE PERSONNEL

196. Un seul sujet.

Quand un verbe a un seul sujet, il s'accorde en nombre et en personne avec ce sujet :

*Il descend les escaliers. Les enfants jouent dans la cour.
Toi qui aimes tant te baigner, tu serais heureux ici.
C'est moi qui suis votre grand-mère.*

197. Cas particuliers avec un seul sujet.

1. Le verbe est au *pluriel* si le sujet est *beaucoup*, *la plupart* ou un *adverbe de quantité* accompagnés d'un *nom complément au pluriel* (v. p. 25) :

*La plupart des invités étaient venus. Trop de gens criaient.
Beaucoup de badauds s'arrêtaient. Bien des femmes pleuraient.*

2. Le verbe est au *singulier* ou au *pluriel* selon la nuance de sens si le sujet est une des expressions *un des*, *un tiers*, *un quart*, ou un *nom collectif*, suivis d'un *complément au pluriel* :

*C'est un des films qui plaît ou plaisent le plus au public.
Une foule d'admirateurs l'attendait ou l'attendaient à la sortie.*

3. Lorsqu'un *pronom relatif sujet* a pour *antécédent* un *pronom personnel*, le verbe de la proposition relative se met à la même personne et au même nombre que l'*antécédent* :

Est-ce toi qui le leur as interdit?

198. Plusieurs sujets.

1. Quand un verbe a *plusieurs sujets*, il se met au *pluriel* :

Le tilleul et le marronnier masquaient la façade de l'hôtel.

2. Quand le verbe a des *sujets de personnes différentes*, il se met à la :
- 1^{re} personne du pluriel** si les sujets sont aux **1^{re}** et **2^e** personnes :
Toi et moi nous nous entendons parfaitement.
- 1^{re} personne du pluriel** si les sujets sont aux **1^{re}** et **3^e** personnes :
Mes amis et moi nous sommes allés en voyage.
- 2^e personne du pluriel** si les sujets sont aux **2^e** et **3^e** personnes :
Ton frère et toi vous vous ressemblez beaucoup.
3. Quand le verbe a pour sujet un *vous* de *politesse*, le participe passé (et l'adjectif attribut) se met au singulier :
N'avez-vous pas été ému en l'entendant? Je vous croyais sensible.

199. Cas particuliers avec plusieurs sujets.

1. Le verbe peut être au *singulier* ou au *pluriel* indifféremment si les sujets au singulier sont réunis par les conjonctions *comme, ou, ni, ainsi que* :
Ni lui ni sa femme n'entendit ou n'entendirent ces mots.
2. Le verbe peut être au *singulier* ou au *pluriel* indifféremment si le sujet est *l'un et l'autre* :
L'un et l'autre sont tombés ou est tombé.
3. Le verbe est au *pluriel* lorsque le sujet est joint à un autre nom de même importance par la préposition *avec*; si celui-ci est accessoire, le verbe reste au *singulier* :
Mon frère avec son ami sont allés au cinéma.
L'homme avec son chien marchait dans la forêt.
4. Le verbe *impersonnel*, ou le verbe employé à la tournure impersonnelle, ne s'accorde jamais avec le sujet réel, mais reste à la *3^e personne du singulier* (voir p. 25) :
Il tombait de larges gouttes tièdes (gouttes, sujet réel).
5. *C'est* peut rester invariable avec un nom ou un pronom au pluriel :
C'est eux ou ce sont eux les coupables.
C'était ou c'étaient de véritables festins.

Ex. 6^e : p. 116, 118, 120.
Ex. 5^e : p. 96 et 98.
Ex. 4^e-3^e : p. 113 et 117.

ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ

200. Participe passé employé sans auxiliaire.

Le participe passé employé sans auxiliaire s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte :

Les **villas édifiées** sur la colline jouissent d'une **vue étendue**.

Surprise, Jeanne se retourna brusquement, **effrayée, inquiète**.

201. Participe passé conjugué avec ÊTRE.

Verbes passifs et verbes intransitifs.

Conjugué avec être, le participe passé des verbes passifs et de certains verbes intransitifs s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe :

La **villa** a été **louée** pour les vacances. Les **feuilles** sont **tombées**.

202. Participe passé conjugué avec AVOIR.

Règle générale.

Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir (temps composés des verbes actifs) s'accorde en genre et en nombre avec son complément d'objet direct, **lorsque ce complément le précède** :

Vous avez **pris** → la bonne route.

C'est la bonne route que ← vous avez **prise**.

Le participe reste **invariable** :

a) S'il n'a **pas** de complément d'objet direct :

Ils ont **répondu**.

Ils ont **répondu** | sans retard.

Ils ont **répondu** | à notre lettre par retour du courrier.

b) Si le complément d'objet direct est placé **après** :

Nous avons **mangé** → des fruits.

Il a **reçu** → de bonnes nouvelles.

203. Participe passé conjugué avec AVOIR et suivi d'un infinitif.

Le participe passé conjugué avec *avoir* et suivi d'un infinitif complément d'objet reste **invariable** :

Vous auriez dû → écouter.

Vous auriez dû écouter → nos conseils.

Les conseils que vous auriez *dû* écouter.

Cette construction se trouve avec les verbes *voir, entendre, sentir, laisser, faire, vouloir, devoir, pouvoir, omettre de*, etc.

Avec les verbes *voir, regarder, entendre, sentir et laisser*, il ne faut pas confondre le sujet de l'infinitif avec son complément d'objet direct :

J'ai entendu Odile entrer (qu'Odile entrait).

Odile est sujet d'*entrer* et complément d'objet direct de *ai entendu*.

J'ai entendu raconter → cette **histoire**.

Histoire est complément d'objet de *raconter* et non pas du participe passé *entendu*.

Règle : Quand le sujet de l'infinitif est placé avant le participe passé, celui-ci s'accorde en genre et en nombre avec le sujet de l'infinitif :

La **cantatrice** que j'ai entendue chanter.

Cantatrice est sujet de l'infinitif et précède le participe passé *entendu*, il y a donc accord.

J'ai entendu **qui?** la cantatrice représentée par **que**. Elle chantait.

Au contraire, dans l'exemple suivant :

La **romance** que j'ai entendu chanter.

Que, mis pour *romance*, n'est pas sujet, mais complément d'objet direct de *chanter*. Dans ce cas, *entendu* reste invariable.

204. Participe passé conjugué avec AVOIR et précédé du pronom en.

Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* reste **invariable** si le complément d'objet direct qui précède est le pronom *en* :

J'ai cueilli des fraises dans le jardin et j'en ai mangé.

205. Participe passé conjugué avec **AVOIR** et précédé du pronom **l'** représentant une proposition.

Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* qui a pour complément d'objet direct le pronom neutre *l'*, représentant toute une proposition, reste **invariable** :

La journée fut plus belle qu'on ne l'avait espéré.

L', complément d'objet direct de *avait espéré*, représente la proposition **la journée fut plus belle**.

206. Participe passé conjugué avec **AVOIR** : verbes intransitifs.

Les participes passés *couru*, *coûté*, *pesé*, *valu*, *vécu* restent **invariables** quand ils sont employés **au sens propre**. Ils sont intransitifs :

La somme importante qu'a coûté ce pardessus (sens propre; pas d'accord).
Il n'y a pas de complément d'objet direct. On ne peut dire : a coûté
quoi? mais : a coûté **combien**?

Les vingt minutes que nous avons couru (sens propre; pas d'accord).
Pas de complément d'objet direct. On ne peut dire : couru quoi? mais :
couru pendant **combien** de minutes?

Employés **au sens figuré**, ils sont transitifs et **s'accordent** avec le complément d'objet direct qui les précède :

Les efforts qu'a coûtés cet examen (sens figuré; accord).
Cet examen a coûté **quoi?** des efforts.

Les dangers que nous avons courus (sens figuré; accord).
Nous avons couru **quoi?** des dangers.

207. Participe passé conjugué avec **AVOIR** : verbes impersonnels.

Le participe passé des verbes impersonnels ou pris impersonnellement reste **toujours invariable** :

Les deux jours qu'il a neigé.

Qu', mis pour *jours*, est complément circonstanciel de temps de **a neigé**.

Les accidents nombreux qu'il y a eu cet été.

Qu', mis pour *accidents*, sujet réel de **y a eu**.

208. Participe passé conjugué avec ÊTRE : verbes pronominaux réfléchis et réciproques.

Règle : Les participes passés des verbes pronominaux réfléchis et réciproques (voir p. 79), conjugués avec l'auxiliaire être, suivent la règle des participes passés conjugués avec l'auxiliaire avoir et s'accordent en genre et en nombre avec le pronom réfléchi ou réciproque (*se, me, te, nous, vous*) si celui-ci est complément d'objet direct :

Elle s'est regardée dans la glace.

Elle a regardé qui? elle (s'), dans la glace.

S', pronom réfléchi, complément d'objet direct, donc accord.

Vous vous êtes battus dans la rue.

Vous avez battu qui? vous.

Vous, pronom réciproque, complément d'objet direct, donc accord.

Le participe passé ne s'accorde pas avec le pronom réfléchi ou réciproque si celui-ci est complément d'objet indirect ou complément d'attribution :

Ils se sont lavé les mains.

Ils ont lavé les mains à qui? à eux (se).

Complément d'attribution, donc pas d'accord.

Nous nous sommes écrit.

Nous avons écrit à qui? à nous (les uns aux autres).

Complément d'attribution, donc pas d'accord.

REMARQUE : Si le complément d'objet direct du verbe pronominal réfléchi ou réciproque est placé avant le participe, ce dernier s'accorde avec lui :

La jambe qu'il s'est tordue.

Qu', mis pour *jambe*, complément d'objet direct de *s'est tordu*.

Les injures qu'ils se sont adressées.

Qu', mis pour *injuries*, complément d'objet direct de *se sont adressé*.

209. Participe conjugué avec ÊTRE : verbes pronominaux et pronominaux à sens passif.

Le participe passé des verbes pronominaux proprement dits ou des verbes pronominaux à sens passif (voir p. 149), conjugués avec l'auxiliaire être, s'accorde en genre et en nombre avec le sujet :

Ils se sont aperçus de leur erreur.

Ces livres se sont bien vendus.

Ex. 6^e : p. 122 et 124.
Ex. 5^e : p. 100.
Ex. 4^e-3^e : p. 121.

MOTS INVARIABLES

LES ADVERBES

210. Nature et fonction de l'adverbe.

L'adverbe est un mot invariable qui modifie le sens d'un adjectif, d'un verbe ou d'un autre adverbe :

*Il est **fort discret**. Tu **parles trop**. Il répondit **très poliment**.*

Les adverbes peuvent être :

Des mots simples : *bien, fort, toujours, là;*
Des locutions adverbiales : *tout de suite, à l'envi.*

On distingue les adverbes :

de manière, de quantité, de lieu, de temps, d'opinion, d'affirmation, de négation, d'interrogation.

211. Adverbes de manière.

Ils remplacent un complément de manière ou modifient l'action exprimée par le verbe :

*Il chante **faux**. Il agit **bien**. Il récite **par cœur**.*

Ce sont :

1. Des adverbes d'origine latine : **bien, mal, mieux.**
2. Des adjectifs pris comme adverbes : **juste, faux, clair.**
3. Des locutions adverbiales : **de bon gré, à gauche.**
4. Des adverbes formés avec le suffixe **-ment**.

Ils peuvent avoir le sens d'*adverbes de quantité* :

*Il est **bien** insouciant.*

Ils peuvent devenir des *noms* :

*On peut escompter un léger **mieux** dans son état.*

Mieux, ici, est un nom précédé de l'article et accompagné d'un adjectif.

212. Adverbes de manière en *-ment*.

La plupart des adverbes de manière en *-ment* sont formés en ajoutant le suffixe *-ment* au féminin des adjectifs :

Heureux, heureuse, heureusement.

Il y a des exceptions.

Les adjectifs en *-ant* et *-ent* forment leurs adverbes *Savant, savamment;*
en *-amment* et *-emment.* *Prudent, prudemment.*

Certains adjectifs forment leurs adverbes avec le *Précis, précisément;*
suffixe *-ément.* *Profond, profondément.*

Les adjectifs terminés par une voyelle ont souvent *Hardi, hardiment;*
perdu le *-e* du féminin (parfois remplacé par un *Assidu, assidûment;*
accent circonflexe). *Goulu, goulûment.*

Certains adverbes de manière ont été faits sur des *Bref, brièvement;*
formes disparues ou sur des adjectifs qui n'existent
qu'en ancien français. *Sciemment.*

Quelques adverbes en *-ment* sont formés *sur des noms.* *Bêtement, diablement.*

Les adverbes de manière, comme les adjectifs, ont des comparatifs et des superlatifs (voir pp. 42-43) :

Il réfléchit plus longuement. Il est vêtu très élégamment.

Il va bien, il va mieux, il va le mieux du monde.

213. Adverbes de quantité.

Les adverbes de *quantité* indiquent une *quantité* ou un *degré* :

Il y a peu de fruits cette année. Son mal est moins grave qu'il le dit.

Les adverbes de *quantité* peuvent être :

Des mots simples : *trop, suffisamment, assez, autant, aussi, si, etc.;*

Des locutions adverbiales : *à peine, à moitié, peu à peu.*

Certains de ces adverbes de *quantité* peuvent être suivis d'un complément introduit par la préposition *de* :

Il pardonna avec beaucoup de générosité

Au sens de *degré*, ils peuvent être suivis d'une proposition subordonnée de comparaison (voir p. 150) :

Il est aussi aimable que l'était son père.

214. Adverbes de lieu.

Les *adverbes de lieu* ont le sens d'un complément circonstanciel de lieu. Ce sont des mots simples ou des locutions adverbiales :

Il chercha partout ses lunettes, mais ne les trouva nulle part.

Ils expriment :

Le lieu où l'on est ou le **lieu où l'on va.** Là, où, ici, ailleurs, à droite, à gauche, dedans, derrière, dessous, dessus, dehors, quelque part, partout, y, etc.

Le lieu d'où l'on vient. D'où, d'ici, de là, de partout, d'ailleurs, de derrière, en, etc.

Le lieu par où l'on passe. Par où, par ici, par là, y, etc.

1. L'adverbe **ici** marque le rapprochement; l'adverbe **là** l'éloignement :
Ici on est à l'ombre, là le soleil est trop chaud.

2. L'adverbe **voici** (considéré aussi comme verbe ou comme préposition) désigne ce qui est rapproché ou ce qui suit; **voilà**, ce qui est éloigné ou ce qui précède :
Voilà qui est fort bien agi; voici maintenant ce qu'il faut faire.

3. **En** et **y** sont aussi des pronoms personnels (voir p. 52).

215. Adverbes de temps.

Les *adverbes de temps* ont le sens d'un complément circonstanciel de temps. Ce sont des mots simples ou des locutions adverbiales, exprimant :

Date ou moment. Désormais, hier, aujourd'hui, demain.
Répétition. Souvent, fréquemment, de nouveau.
Durée. Toujours, longtemps, pendant ce temps.
Ordre dans les événements. Avant, après, ensuite, dès lors, alors.

Plusieurs adverbes de temps peuvent avoir des comparatifs et des superlatifs :
Souvent, moins souvent, plus souvent, très souvent, le plus souvent.

216. Adverbes d'opinion.

On distingue les *adverbes d'affirmation* et les *adverbes de négation*.

1. Les *adverbes d'affirmation* servent à exprimer, renforcer ou atténuer une affirmation; ce sont des mots simples (*oui, certes, évidemment*) ou des locutions adverbiales (*sans doute, peut-être*) :

Oui, j'essaierai. Assurément, il viendra. Peut-être se décidera-t-il.

L'adverbe d'affirmation *si* s'emploie après une question négative :

N'as-tu pas compris? — Si.

Si peut encore être conjonction de subordination, adverbe interrogatif, adverbe de quantité (voir p. 131).

2. Les *adverbes de négation* servent à exprimer la négation sous ses diverses formes. Ce sont essentiellement les adverbes *non* et *ne* (renforcés ou non par d'autres adverbes).

Non. Réponse négative.

Fait-il froid ce matin? Non.

Renforcement d'une négation.

Je ne le recevrai pas, non.

Négation portant sur un mot.

Devoir non remis.

Opposition de deux groupes.

Il l'a fait involontairement, non par intérêt.

Ne... pas. Négation usuelle.

Il n'a pas entendu. Je ne sais pas.

Ne... point. Négation littéraire.

Tu ne m'as point répondu. Il ne vous comprend point.

Ne... goutte. Négation employée dans la seule expression *n'y voir goutte*.

Il n'y voit goutte; il doit porter des lunettes.

Ne... plus. Signifie *ne... pas désormais*

Il ne sort plus de chez lui. Il n'a plus écrit.

Ne... guère. Signifie *ne... pas beaucoup*.

Je ne l'ai guère vu ces jours-ci. Il n'y pense guère.

Ne... que. Signifie *seulement*.

Je ne reste qu'un instant. Il ne connaît que l'anglais.

Ne est parfois employé *seul*.

Dans certaines expressions.

Il y a plus d'un mois qu'il n'a plu. A Dieu ne plaise!

Je n'ai que faire de vos dons. N'était votre étourderie...

Avec *aucun, personne, rien, nul, ni*.

Il ne m'a rien remis pour vous. Nul ne l'a vu.

Dans l'expression : *que ne* signifiant *pourquoi ne pas*.

Que ne le lui aviez-vous dit! Que ne le faites-vous!

Souvent après *si*.

Si je ne me trompe, je l'entends.

Souvent avec les verbes *oser, pouvoir, savoir*.

Il n'osait l'interrompre. Je ne puis vous dire ma joie.

Ne *explétif*, employé dans des phrases qui ne devraient pas contenir de négation.

Verbes de **crainte** (phrases affirmatives ou interrogatives).

Je crains qu'il ne vienne. Je tremble qu'il ne m'ait entendu.

Crains-tu qu'il ne vienne? Il a peur qu'il ne soit trop tard.

Verbes d'**empêchement** (sauf *défendre*).

Tu empêcheras qu'il ne s'éloigne.

Verbes de **doute** (phrases négatives ou interrogatives).

Je ne doute pas qu'il ne se rétablisse.

Après de **peur que**, **avant que**, **à moins que**.

Préviens-le avant qu'il ne soit là.

Après **peu s'en faut**, **autre**, **autrement que**, ou après **que** comparatif.

Il est moins habile que je ne pensais.

Dans les subordonnées **relatives consécutives**, dont la principale est négative :

Il n'y a pas de chagrin que le temps n'adoucisse.

Pour la négation **ni**, voir page 129.

Double négation

La double négation peut exprimer :

Une **affirmation atténuée** : *Il n'a pas dit non.*

Une **nécessité** : *Tu ne peux pas ne pas accepter.*

Une **affirmation absolue** : *Il n'est pas sans savoir...*

217. Adverbes d'interrogation.

Les **adverbes d'interrogation** introduisent des questions qui portent :

Sur le temps : **Quand** passera-t-il nous voir ?

Sur le lieu : **D'où** revient-il ? **Où** vont-ils ?

Sur la manière : **Comment** sait-il cela ?

Sur la cause : **Pourquoi** ne m'en a-t-il rien dit ?

Sur la quantité : **Combien** sont-ils ?

Sur le prix : **Combien** veut-il de sa maison ?

Les **adverbes d'interrogation** **est-ce que**, dans l'interrogation directe, et **si**, dans l'interrogation indirecte, ne portent que sur l'action ou l'état exprimés par le verbe :

Est-ce qu'il est parti en voyage ? Peux-tu me dire s'il est parti ?

REMARQUE : Ne pas confondre **si** conjonction de subordination et **si** adverbe interrogatif, **si** adverbe de quantité et **si** adverbe d'affirmation (voir page 131).

LES PRÉPOSITIONS

Ex. 6^e : p. 126.
Ex. 5^e : p. 102.
Ex. 4^e-3^e : p. 126.

218. Nature et fonction.

La *préposition* est un mot invariable qui joint un nom, un pronom, un adjectif, un infinitif ou un gérondif à un autre terme (verbe, nom, etc.) en établissant un rapport entre les deux :

J'ai appris la nouvelle de sa mort par le journal.

De établit un rapport entre *nouvelle* et *mort*; **par** établit un second rapport, entre *j'ai appris* et *journal*.

Mort est complément du nom *nouvelle*; *journal*, complément circonstanciel de moyen de *j'ai appris*.

219. Formes des prépositions.

Les prépositions peuvent être :

Des mots simples : à, après, avant, avec, chez, contre, de, depuis, derrière, dès, devant, en, entre, envers, outre, par, parmi, pendant, pour, près, sans, sous, sur, vers, etc.

D'anciens participes ou adjectifs : attendu, concernant, durant, excepté, moyennant, passé, plein, suivant, supposé, touchant, vu, etc.

Des locutions prépositives : à cause de, afin de, à force de, à travers, au-dessus de, auprès de, d'après, de façon à, en dépit de, faute de, grâce à, hors de, jusqu'à, loin de, par rapport à, etc.

220. Rôle des prépositions.

1. La préposition introduit un complément :

du nom. *Il est docteur en médecine.*
Médecine, compl. du nom **docteur**.

du pronom. *Aucun de ses amis n'est venu.*
Amis, compl. du pronom **aucun**.

de l'adjectif. *Ce médicament est mauvais au goût.*
Goût, compl. de l'adjectif **mauvais**.

d'objet indirect. *Il se souvenait de son enfance.*
Enfance, compl. obj. indir. de **se souvenait**.

circonstanciel. *Il a été blessé à la tête.*
Tête, compl. circ. de lieu de **a été blessé**.

2. La préposition introduit aussi des **mots non compléments** :

Sujet réel. *Il est nécessaire d'étudier.*
Étudiant, sujet réel de *est nécessaire*.

Attribut. *Je le tiens pour un homme honnête.*
Homme honnête, attribut de l'objet *le*.

Épithète. *Y a-t-il quelque chose de nouveau?*
Nouveau, épithète de *quelque chose*.

Apposition. *Connaissez-vous l'île d'Oléron?*
Oléron, apposition à *île*.

221. Sens des prépositions.

1. Certaines prépositions n'expriment qu'un seul rapport et introduisent une seule sorte de complément :

durant

compl. de temps. *Durant toute sa vie, il est resté très simple.*

parmi

compl. de lieu. *Il chercha parmi ses papiers.*

2. D'autres prépositions établissent plusieurs rapports :

avec

compl. d'accompagnement. *Il sort tous les jours avec son chien.*

compl. de manière. *J'avais avec prudence.*

compl. de moyen. *Ils ouvrirent la porte avec leur clé.*

compl. de temps. *Il se lève avec le jour.*

dans

compl. de lieu. *Il se repose dans sa chambre.*

compl. de temps. *Ils viendront dans trois jours.*

compl. de manière. *Il dessine dans la perfection.*

3. D'autres, enfin, établissent de multiples rapports et jouent des rôles très variés ; ce sont des *mots-outils* :

par

compl. de lieu. *Nous sommes passés en voiture par la Suisse.*

compl. de temps. *Il se baigne par tous les temps.*

compl. de moyen. *Nous sommes allés en Angleterre par avion.*

compl. de cause. *Il agit toujours par intérêt.*

compl. de manière. *Le poste a été attaqué par surprise.*

compl. d'agent. *Il a été nommé par le ministre.*

Et cætera.

de

compl. d'objet indirect.	<i>J'use de mon droit.</i>
compl. de lieu.	<i>Nous arrivons de Marseille.</i>
compl. de temps.	<i>Il travaille de deux heures à six heures.</i>
compl. de cause.	<i>Il meurt de faim.</i>
compl. de manière.	<i>Il cite tous ses textes de mémoire.</i>
compl. de moyen.	<i>Il me fit signe de la main.</i>
compl. de nom (but, etc.).	<i>Il monte une salle de spectacle.</i>
Et cætera.	

à

compl. d'objet indirect.	<i>Il a assisté indifférent à ma réussite.</i>
compl. de lieu.	<i>Nous allons à Rome.</i>
compl. de temps.	<i>Nous déjeunerons à midi.</i>
compl. de but.	<i>Il tend à la perfection.</i>
compl. de moyen.	<i>Je pêche à la ligne.</i>
compl. de manière.	<i>Tu te portes à merveille.</i>
compl. de prix.	<i>Ces places sont à moitié prix.</i>
Et cætera.	

222. Répétition des prépositions.

Les prépositions se répètent en général devant chaque complément, mais l'usage n'est pas rigoureux :

*Il me reçut **avec** amabilité et même **avec** une certaine satisfaction.
Il me reçut **avec** amabilité et même une certaine satisfaction.*

Les prépositions à, de, en ne se répètent pas :

Dans les **locutions** toutes faites.
En mon âme et conscience, je le crois coupable.

Dans une succession de **synonymes**.
*Je m'adresse **au** collègue et ami.*

Lorsque des **adjectifs numériques** sont coordonnés par *ou*.
*La tour s'élève **à trois cents ou trois cent dix** mètres.*

Dans les **énumérations** dont l'ensemble forme un groupe.
*La pièce est **en cinq** actes et dix tableaux.*

CONJONCTIONS ET INTERJECTIONS

Ex. 6^e : p. 128, 130, 132.

Ex. 5^e : p. 104 et 106.

Ex. 4^e-3^e : p. 130.

223. Conjonctions.

La *conjonction* est un mot invariable qui **sert à lier** :

Deux mots :

Nous lui avons offert un bouquet d'œillets et de roses.

Et unit œillets et roses ; c'est une **conjonction de coordination**.

Deux propositions :

Le vent se leva, mais le ciel restait clair.

Mais oppose les deux propositions *le vent se leva* et *le ciel restait clair* ; c'est une **conjonction de coordination**.

Une proposition (subordonnée) à une autre proposition dont elle dépend :

Nous aperçûmes les toits et l'église du village lorsque la brume se fut levée.

Lorsque relie la proposition subordonnée *la brume se fut levée* à *nous aperçûmes les toits et l'église du village* ; c'est une **conjonction de subordination**.

On distingue :

Les **conjonctions de coordination** : *et, ou, ni, mais, or, car, donc*.

Les **conjonctions de subordination** : *si, sinon, comme, quand, que, lorsque, afin que, puisque, etc.*

224. Conjonctions de coordination.

et	liaison, addition.	<i>Mes neveux et ma nièce sont partis en vacances.</i>
ou	alternative.	<i>Il faut persévérer ou renoncer tout de suite.</i>
ni	liaison.	<i>Il ne veut ni ne peut accepter,</i>
	alternative négative.	<i>L'homme n'est ni ange ni bête.</i>
mais	opposition.	<i>Ils ne sont pas encore là, mais il n'est que huit heures.</i>
or	argumentation	<i>Tous les hommes sont mortels, or Socrate est un</i>
	ou transition.	<i>homme, donc Socrate est mortel.</i>
car	explication.	<i>Ferme la fenêtre, car il y a un courant d'air.</i>
donc	conséquence,	<i>L'heure du train est proche, nous allons donc vous</i>
	conclusion.	<i>quitter.</i>

Certains mots, les adverbes surtout, peuvent jouer le rôle de conjonctions de coordination ; ils expriment alors :

L'alternative : soit, tantôt ... tantôt ;

L'opposition : cependant, pourtant, néanmoins, toutefois, au reste, en revanche, d'ailleurs ;

L'explication : en effet, c'est-à-dire ;

La conséquence : c'est pourquoi, aussi, partant, par conséquent, par suite ;

La conclusion : enfin, ainsi, en bref.

225. Conjonctions de subordination.

Ces conjonctions expriment :

La cause.	parce que, puisque, etc.	<i>Puisque vous refusez, je m'adresserai à un autre.</i>
Le but.	afin que, pour que, de peur que.	<i>Enlevez cette pierre, de peur qu'on ne bute contre elle.</i>
Le temps.	quand, lorsque, dès que, avant que, etc.	<i>Quand il sera là, dites-le-moi. Dès qu'il fera jour, nous partirons. Avant qu'il parte, prévenez-le.</i>
La concession.	bien que, quoique.	<i>Bien que cet échec fût grave, il ne se découragea pas.</i>
La condition.	si, pourvu que.	<i>Je serais heureux d'accepter votre invitation, pourvu que ma présence ne fût pas pour vous une gêne.</i>
La comparaison.	de même que, comme.	<i>Comme nous l'avions pensé, le chemin était très dur.</i>
La conséquence.	tellement que.	<i>J'ai tellement crié que je suis enrroué.</i>

Que peut être conjonction de subordination de :

Prop. complétive. *Chacun espère que vous reviendrez.*

Cause. *Il se tait, non qu'il ignore les faits, mais par discrétion.*

But. *Cachons-nous ici qu'on ne nous voie pas.*

Temps. *Il dormait encore que j'étais déjà loin.*

Condition. *Qu'on m'approuve ou qu'on me blâme, j'irai.*

226. Comme.

Comme peut être une conjonction de subordination de :

Cause. *Comme il pleut, nous ne pourrons sortir.*

Comparaison. *Il est mort comme il a vécu.*

Temps. *Nous sommes arrivés comme il partait.*

Comme peut aussi être un adverbe de quantité :

Comme il est intelligent !

227. Si.

Si peut être :

Conjonction de condition.

Adverbe interrogatif.

Adverbe de quantité.

Adverbe d'affirmation.

Si vous veniez, je serais heureux.

Demandez-lui s'il nous accompagnera.

Je ne suis pas si cruel que vous le dites.

Ne viendrez-vous pas? — Si!

228. Interjections.

L'interjection est un mot invariable qui sert à exprimer une émotion, un ordre ou un bruit :

Oh! le magnifique tableau.

Hé! vous, là-bas, approchez!

Et **patatras!** le voilà à terre.

Bravo! il a réussi.

L'interjection n'a pas de relation avec les autres mots de la phrase et n'a pas de fonction grammaticale. Elle est suivie d'un point d'exclamation (!).

229. Les diverses interjections.

L'interjection peut être un mot simple exprimant :

surprise	ah!	silence	chut!	demande	hein!
douleur	aïe!	appel	eh!	regret	hélas!
doute	bah!	appel	hé! ho!	hésitation	heu!
insouciance	baste!	mépris	fi!	surprise	oh!
approbation	bravo!	avertissement	gare!	dégoût	pouah!

Des mots sont accidentellement interjections (noms, verbes, etc.) :

alerte!	appel	ciel!	stupeur	silence!	ordre
allons!	} encouragement	diable!	surprise	miséricorde!	effroi
courage!		halte!	ordre	Et cætera.	

Des locutions interjectives sont formées de plusieurs mots :

eh bien! (demande); **tout beau!** (apaisement); **en avant!** (encouragement); **juste ciel!** **mon Dieu!** (stupeur); **fi donc!** (mépris), etc.

Des onomatopées reproduisent certains bruits :

pan! vlan!, clic!, clac!, patatras!, pif!, paf!, cric!, crac!, bang!

Les formules de salutation sont considérées comme des interjections :

bonsoir, au revoir, adieu.

233. Proposition principale et proposition subordonnée.

Deux propositions peuvent être liées entre elles non par une conjonction de coordination, mais par une *conjonction de subordination*, un *pronom relatif* ou un *mot interrogatif*. On appelle *proposition subordonnée* celle qui commence par une conjonction de subordination, un pronom relatif ou un mot interrogatif, et *proposition principale* celle qui est ainsi complétée par une ou plusieurs subordonnées :

Cette nouvelle avait abattu le courage || *dont il avait fait preuve jusqu'ici.*
Cette nouvelle avait abattu le courage, **proposition principale;**
dont il avait fait preuve jusqu'ici, **proposition subordonnée.**

234. Coordination et juxtaposition des propositions principales et subordonnées.

Deux ou plusieurs propositions principales (ou subordonnées) peuvent être *juxtaposées* ou *coordonnées* comme des propositions indépendantes :

Lorsque les enfants furent montés dans la voiture, || *que chacun se fut bien installé,* || *Georges s'aperçut* || *qu'il avait oublié la valise* || *et dut remonter quatre à quatre.*

Lorsque les enfants furent montés dans la voiture, proposition subordonnée conjonctive.

que chacun se fut bien installé, proposition subordonnée conjonctive **juxtaposée** à la précédente;

Georges s'aperçut proposition principale;
qu'il avait oublié la valise proposition subordonnée conjonctive;

et dut remonter quatre à quatre. proposition principale **coordonnée** à *Georges s'aperçut.*

235. Les formes des propositions indépendantes et principales.

Les propositions indépendantes et principales peuvent être :

Affirmatives ou **négatives.** *Je n'ai rien aperçu* || *qui fût inquiétant.*

Interrogatives. *Qu'as-tu vu* || *qui puisse te troubler?*

Exclamatives. *Quelle émotion a été la nôtre* || *quand nous l'avons revu!*

Incises ou **intercalées.** *Je vous invite,* || *dit-il,* || *à venir dîner chez nous.*

236. Propositions elliptiques.

Une proposition comporte en principe un verbe et un sujet. Quand le verbe ou le sujet *ne sont pas exprimés*, les propositions indépendantes, principales ou subordonnées sont dites *elliptiques*.

Ellipse du sujet.

Il s'arrêta, || puis repartit sans mot dire.

Proposition indépendante elliptique :

Puis repartit sans mot dire

(le sujet *il* n'est pas exprimé).

Ellipse du verbe dans les indépendantes et les principales.

Lui avez-vous donné rendez-vous? || Oui, demain à quatre heures.

Oui, demain à quatre heures : proposition indépendante elliptique
(*je lui ai donné rendez-vous* n'est pas exprimé).

Regardez l'inscription; on y lit : « Défense d'afficher »

Défense d'afficher : proposition indépendante elliptique (le verbe n'est pas exprimé, *il est fait* défense d'afficher).

Ellipse du verbe dans les subordonnées.

Il pense || comme moi.

Comme moi : proposition subordonnée elliptique (le verbe *je pense* n'est pas exprimé : *comme moi je pense*).

On peut aussi considérer que cette phrase ne comprend qu'une proposition et analyser *moi* comme un complément de comparaison de *pense*.

Il faut distinguer les propositions elliptiques des propositions interrompues (suivies de points de suspension) :

Si jamais tu touches à mes papiers...

des phrases exclamatives :

Ô rage! ô désespoir! ô vieillesse ennemie!

des mots mis en apostrophe :

Enfants, venez!

des interjections :

Attention! vous allez trop vite.

PROPOSITIONS SUBORDONNÉES

Ex. 6^e : p. 130. — Ex. 5^e : p. 110. — Ex. 4^e-3^e : p. 134.

237. La proposition subordonnée.

La proposition subordonnée complète ou modifie le sens de la proposition (principale ou subordonnée) dont elle dépend.

Je l'ai rencontré || **alors que je sortais de chez moi.**

Dans cette phrase, il y a deux propositions : *je l'ai rencontré*, proposition principale; *alors que je sortais de chez moi*, **proposition subordonnée** qui ajoute une idée de temps à la proposition principale.

238. Nature des subordonnées.

La proposition subordonnée peut être introduite par un *pronom relatif*, une *conjonction de subordination* ou un *interrogatif* (adverbe, pronom, adjectif); on distingue donc :

La proposition subordonnée relative.

Je n'ai point lu le livre || **dont vous me parlez.**

dont, pronom relatif, introduit la subordonnée relative.

La proposition subordonnée conjonctive.

Il raconte || **qu'il a été le témoin d'un terrible accident.**

Qu'il a été le témoin d'un terrible accident : subordonnée conjonctive introduite par la conjonction **que**.

La proposition subordonnée interrogative indirecte.

Je lui disais || **combien cette dent me faisait souffrir.**

Combien cette dent me faisait souffrir : subordonnée interrogative indirecte introduite par l'adverbe interrogatif **combien**.

Il arrive que les propositions subordonnées ne soient introduites par aucun mot subordonnant (conjonction, relatif, mot interrogatif). C'est le cas des *propositions infinitive* et *participiale* (voir pages 139 et 151).

239. Fonction des subordonnées.

Les propositions subordonnées ont toutes une fonction, qui dépend à la fois de leur nature et du rôle qu'elles jouent dans la phrase. Les *propositions relatives* sont *compléments du nom* ou du *pronom antécédents*; les *propositions conjonctives* peuvent être *sujet*, *attribut*, *complément d'objet*, *complément circonstanciel* (voir pages 137 à 151).

LA SUBORDONNÉE RELATIVE

Ex. 6^e : p. 130.
Ex. 5^e : p. 112.
Ex. 4^e-3^e : p. 137 et 159.

240. Nature de la relative.

La proposition subordonnée relative est introduite par un *pronom relatif* (voir *Pronoms relatifs*, p. 60). Elle complète un nom ou un pronom exprimé dans la proposition qui précède, et que l'on appelle *antécédent* :

J'allais contempler le soleil || **qui se couchait sur la mer.**

Qui se couchait sur la mer : relative complément du nom **soleil** (antécédent).

241. Fonction des relatives.

La proposition subordonnée relative est *complément de l'antécédent* :

Cadet Rousselle a trois maisons **Qui n'ont ni poutres ni chevrons.**

Qui n'ont ni poutres ni chevrons, complément de l'antécédent **maisons**.

L'antécédent peut ne pas être exprimé.

(Celui) **Qui agit ainsi n'est pas digne de vivre.**

Qui agit ainsi : subordonnée relative, complément de l'antécédent **celui**, non exprimé. Cette proposition peut aussi être interprétée comme sujet du verbe principal est.

242. Mode des subordonnées relatives.

La proposition subordonnée relative est généralement à l'*indicatif* :

On était suffoqué par une odeur || **qui prenait à la gorge.**

Elle est *au subjonctif* quand elle exprime :

Le but.

Trouvez un ami || **qui se fasse** votre compagnon pendant ce voyage (pour se faire votre...).

La conséquence.

Il n'était pas de visage || **qui exprimât** mieux la bonté (tel qu'il pût mieux exprimer la bonté).

En particulier, après *le seul, le dernier, le premier* ou un superlatif relatif.

Vous êtes le seul || **à qui je puisse** demander ce service.

Elle est *au conditionnel* quand elle exprime la possibilité :

La personne || **qui le rencontrerait** || *devrait aussitôt le prévenir.*

Elle peut être à l'*infinitif* :

Je ne voyais alors personne || **à qui demander** ma route.

SUBORDONNÉES COMPLÉTIVES

Ex. 6^e : p. 130 et 134.

Ex. 5^e : p. 114 et 116.

Ex. 4^e-3^e : p. 139, 142, 159.

On appelle **subordonnées complétives** les subordonnées qui jouent le rôle de complément d'objet ou de sujet du verbe principal, ou d'attribut du sujet de ce verbe. Elles peuvent être introduites par une conjonction (subordonnées conjonctives), par un mot interrogatif (subordonnées interrogatives indirectes), ou être construites sans aucun mot subordonnant (subordonnées infinitives).

243. Subordonnée conjonctive sujet.

Une subordonnée conjonctive introduite par la conjonction *que* peut être sujet réel d'un verbe impersonnel (ou d'une locution verbale ayant le sens d'un verbe impersonnel). Elle répond à la question *qu'est-ce qui?*

Il est vraisemblable || **qu'il sera reçu à son examen.**

Qu'est-ce qui est vraisemblable ? *qu'il sera reçu à son examen*, proposition subordonnée conjonctive, **sujet réel de est vraisemblable.**

Qu'il vienne || *me surprendrait.*

Qu'il vienne, sujet de *surprendrait.*

244. Subordonnée conjonctive objet.

Une subordonnée conjonctive introduite par la conjonction *que* peut être complément d'objet du verbe de la proposition principale. Elle répond à la question *quoi?* On la trouve après les verbes de :

déclaration	dire, etc.	<i>Il affirme</i> que tout est en ordre.
opinion	penser, etc.	<i>Il estime</i> qu'il faut le prévenir.
perception	entendre, etc.	<i>Tu vois</i> que ton devoir est de rester.
volonté	vouloir, etc.	<i>Je veux</i> qu'on soit sincère.
ordre	ordonner, etc.	<i>J'interdis</i> qu'on lui parle.
empêchement	empêcher, etc.	<i>Ils ont empêché</i> qu'il me rejoignît.
crainte	craindre, etc.	<i>Je crains</i> qu'il ne puisse pas accepter.

245. Subordonnée conjonctive attribut.

Une subordonnée conjonctive introduite par *que* peut être l'attribut du sujet d'une proposition principale dans les phrases telles que : *l'ennui est, le malheur est, le fait est :*

La vérité est || **qu'il a fait face à la situation avec détermination.**

La subordonnée conjonctive *qu'il a fait face à la situation avec détermination* est **attribut du sujet vérité.**

246. Mode des subordonnées conjonctives sujet et objet.

Ces subordonnées conjonctives sont généralement à l'*indicatif* :

Il est vrai || **qu'ils se sont parfaitement entendus.**

Les subordonnées conjonctives sont souvent au *subjonctif* quand la proposition principale est négative ou interrogative :

Il n'est pas vrai (Est-il vrai...) || **qu'ils se soient parfaitement entendus.**

Les subordonnées conjonctives sujet ou objet sont au *subjonctif* après les verbes exprimant un désir, un doute, une crainte, une volonté :

Je désire || **qu'il revienne.**

247. Concordance de temps entre principale et subordonnée.

Le temps de la subordonnée varie avec le temps et le mode de la proposition (*principale* ou *subordonnée*) dont elle dépend.

Quand la principale est au présent (ou au futur) de l'*indicatif*, la subordonnée à l'*indicatif* peut être à un temps quelconque.

Je crois || **qu'il vient,** || **qu'il est venu,** || **qu'il viendra.**
Il verra que *j'ai raison.*

Quand la principale est au présent (ou au futur) de l'*indicatif*, la subordonnée au *subjonctif* est au présent ou au passé :

Je crains || **qu'il ne vienne,** || **qu'il ne soit venu.**
Je n'admettrai pas qu'il *s'absente.*

Quand la principale est à l'*indicatif* passé ou au conditionnel, la subordonnée à l'*indicatif* est à l'imparfait ou au plus-que-parfait de l'*indicatif*. Si elle exprime le futur, elle est au « conditionnel présent », futur dans le passé.

Je croyais || **qu'il venait,** || **qu'il était venu,** || **qu'il viendrait.**

Quand la principale est à l'*indicatif* passé (passé simple, passé composé, plus-que-parfait, passé antérieur) ou au conditionnel, la subordonnée au *subjonctif* est à l'imparfait ou au plus-que-parfait (v. *Tolérances grammaticales*, p. 157).

Je craignais || **qu'il ne vînt,** || **qu'il ne fût venu.**

Cette règle de concordance n'est pas observée,

1° Lorsque la proposition subordonnée à l'indicatif-ou au subjonctif a une valeur générale :

Il savait || que toute vérité **n'est pas** bonne à dire.

Il n'admettait pas || que toute vérité **ne soit pas** bonne à dire.

2° Lorsque la proposition subordonnée au subjonctif indique une action qui dure encore ou qui se produit présentement :

J'ai averti ses amis || afin qu'ils ne lui **apprennent pas** aujourd'hui cette mauvaise nouvelle.

3° Lorsque la proposition subordonnée au subjonctif indique une action future :

J'ai dit || qu'on m'**avertisse** dès qu'il arrivera.

On évite de faire la concordance des temps à la 1^{re} et à la 2^e personne du singulier et du pluriel du subjonctif imparfait et plus-que-parfait.

248. Subordonnée infinitive.

Les verbes *voir, regarder, entendre, sentir* et *laisser* (plus rarement *dire, croire* et *savoir*) peuvent être suivis d'une proposition subordonnée complément d'objet, dont le verbe à l'infinitif est accompagné d'un sujet :

J'entends || **Pierre chanter dans la pièce voisine.**

L'infinitif *chanter* a pour sujet **Pierre.**

Pierre chanter dans la pièce voisine est une proposition subordonnée infinitive complément d'objet de **entends.**

Nos deux maîtres fripons Regardaient || **rôtir des marrons.**

Rôtir des marrons est une proposition infinitive.

L'infinitif **rôtir** a pour sujet **marrons.**

Il faut, pour qu'il y ait proposition infinitive, que l'infinitif ait un sujet exprimé qui soit en même temps complément d'objet direct du verbe de la proposition principale.

Ainsi, dans l'exemple suivant :

J'entendais chanter dans la pièce voisine,

il n'y a pas de proposition infinitive : *chanter* est un infinitif sans sujet, et qui est complément d'objet direct de *entendais.*

SUBORDONNÉE INTERROGATIVE

Ex. 6^e : p. 134.
Ex. 5^e : p. 116 et 118.
Ex. 4^e-3^e : p. 139, 144, 159.

249. Proposition interrogative.

Une proposition indépendante (ou principale) peut être de forme interrogative; elle commence alors par un mot interrogatif (pronom, adjectif, adverbe) ou comporte une inversion, et elle est suivie d'un point d'interrogation :

Pourquoi n'êtes-vous pas venu?

Proposition **indépendante interrogative**.

Comment a-t-il pu oublier ce || que je lui avais dit?

Proposition **principale interrogative** Proposition **subordonnée**.

250. Subordonnée interrogative indirecte.

La question, au lieu d'être posée directement, peut l'être par l'intermédiaire d'un verbe comme *demander, savoir, ignorer*, etc. La proposition devient alors une subordonnée interrogative indirecte, commençant par un mot interrogatif (adjectif, pronom, adverbe). Elle n'est pas suivie d'un point d'interrogation :

Je lui ai demandé || combien de temps il avait été malade.

Combien de temps il avait été malade, proposition subordonnée interrogative indirecte, introduite par l'adverbe interrogatif *combien*.

Dis-moi || qui tu hantes, je te dirai || qui tu es.

Qui tu hantes et qui tu es, propositions subordonnées interrogatives indirectes, introduites par le pronom interrogatif *qui*.

Les propositions interrogatives indirectes sont souvent introduites par l'adverbe interrogatif *si*, qu'il ne faut pas confondre avec la conjonction de subordination *si*, introduisant une subordonnée conditionnelle (voir pp. 131 et 149).

251. Fonction des subordonnées interrogatives indirectes.

La proposition subordonnée interrogative indirecte est complément d'objet, ou plus rarement sujet, de la principale :

Je voudrais bien savoir || quel était ce jeune homme, Si c'est un grand seigneur et || comment il se nomme.

Quel était ce jeune homme, Si c'est un grand seigneur, comment il se nomme: propositions interrogatives indirectes, complément d'objet de *savoir*.

252. Mode de l'interrogation indirecte.

La proposition interrogative indirecte peut être au mode :

Indicatif. *Nous ne savons pas || quand nous le verrons.*

Conditionnel. *Je me demande || qui agirait ainsi en ce cas.*

Infinitif. *Il ne sait || à qui s'adresser.*

253. Style direct.

Le style ou discours direct consiste à reproduire textuellement les *paroles* (ou la *pensée*) de quelqu'un :

Il dit : « *Je me sens fatigué et je vais prendre quelques jours de vacances; j'irai me reposer en Auvergne chez mes parents.* »

Le discours direct est entre des guillemets.

254. Style indirect.

Le style ou discours indirect consiste à rapporter les paroles ou les pensées de quelqu'un en *les faisant dépendre d'un verbe* comme *il dit que...* Toutes les propositions principales et indépendantes du style direct deviennent donc des propositions subordonnées objet :

Il dit || *qu'il se sentait fatigué* || et *qu'il allait prendre quelques jours de vacances*; || *qu'il irait se reposer en Auvergne chez ses parents.*

Il peut se produire, en outre, des changements de personne pour les pronoms personnels et les mots possessifs :

Style direct : *Il m'a dit* : « *Je te prêterai ma voiture.* »

Style indirect : *Il m'a dit qu'il me prêterait sa voiture.*

En style direct, l'ordre ou la défense s'expriment par l'impératif ou le subjonctif :

Il dit : « *Je te vois fatigué, va donc te reposer à la montagne.* »

Dans le discours indirect, l'ordre ou la défense s'expriment par le subjonctif :

Il lui dit qu'il le voyait fatigué, qu'il allât donc se reposer à la montagne.

255. Style indirect libre.

Le style ou discours indirect libre consiste à supprimer la proposition principale d'introduction (*il dit*), tout en conservant les temps et les personnes du discours indirect :

Il se sentait fatigué et il allait prendre quelques jours de vacances; il irait se reposer en Auvergne chez ses parents.

L'imparfait est le temps le plus souvent employé dans le discours indirect libre; on y trouve aussi le plus-que-parfait et le conditionnel (au sens d'un futur dans le passé).

LES SUBORDONNÉES CIRCONSTANCIELLES

Ex. 6^e : p. 130 et 136.
Ex. 5^e : p. 120 à 135.
Ex. 4^e-3^e : p. 147 à 165.

256. Subordonnées circonstancielles.

Les *propositions subordonnées circonstancielles* indiquent les *circonstances* qui entourent l'action principale, qui la déterminent, la motivent ou en expriment les conséquences, le but, etc. Elles peuvent être des *subordonnées conjonctives*, commençant par une conjonction de subordination, ou des *subordonnées participiales* (ou *participes*) :

A peine commençait-on à descendre de la montagne || que l'orage éclata.
La subordonnée conjonctive indique une circonstance de **temps**.

La fatigue survenant, || nous avons été obligés de nous arrêter.
La subordonnée participiale indique une **cause** de l'action exprimée par la principale.

Quand deux propositions conjonctives de même nature sont coordonnées ou juxtaposées, la conjonction de subordination peut être remplacée par la conjonction *que* dans la seconde proposition :

Quoique la neige se fût mise à tomber || et que le vent se fût levé, || il n'hésita pas à partir à leur recherche.

257. Nature des subordonnées circonstancielles.

On distingue :

Les **subordonnées conjonctives**

de *temps*, de *cause*, de *but*, de *conséquence*, de *concession (opposition)*, de *condition*, de *comparaison* ;

Les **subordonnées participiales**.

Les propositions introduites par *où* (relatives) sont parfois considérées comme des subordonnées de lieu.

258. SUBORDONNÉE DE TEMPS.

La subordonnée de temps indique les circonstances qui *précèdent, suivent* ou *accompagnent* l'action de la principale. Elle répond aux questions *quand?* depuis *quand?* etc.

Quand le chat n'est pas là, || les souris dansent.

Les souris dansent **quand?** *Quand le chat n'est pas là* : subordonnée conjonctive, **complément de temps** de dansent.

259. Les diverses formes.

L'action indiquée dans la principale peut se produire *avant* (antériorité), *après* (postériorité) ou *pendant* (concomitance) l'action exprimée par le verbe de la proposition subordonnée; les subordonnées de temps peuvent être à l'indicatif ou au subjonctif, suivant la conjonction qui les introduit.

CONJONCTIONS	MODES	EXEMPLES
Avant que, jusqu'à ce que, en attendant que.	Subjonctif.	Avant que le jour fût levé, les chasseurs partirent avec leurs chiens.
Après que, sitôt que.	Indicatif.	Après que nous eûmes longtemps sonné à la porte, un visage parut à la fenêtre.
Tandis que, tant que, pendant que, comme.	Indicatif.	Tant que la pluie tombera, nous ne pourrons sortir.
Lorsque, quand, alors que.	Indicatif.	Lorsque l'accident se produisit, elle traversait la rue.
Dès que, depuis que, aussitôt que.	Indicatif.	Dès que vous aurez terminé, vous me préviendrez.

260. Les autres expressions du temps.

L'idée de temps peut être exprimée aussi par :

Un nom complément de temps introduit par les prépositions **avant, après, dès, depuis**, etc., ou sans préposition (voir p. 33).

Il est debout chaque matin dès 6 heures.

Un infinitif complément circonstanciel de temps introduit par les prépositions **avant de, après, au moment de**, etc. (voir p. 113).

Au moment de partir, un incident nous retarda.

261. SUBORDONNÉE DE CAUSE

La subordonnée de cause indique la *raison* pour laquelle s'accomplit l'action exprimée dans la principale (ou dans la proposition dont cette subordonnée dépend). Elle répond à la question *pourquoi, à cause de quoi?*

Allez jouer dans le jardin || **puisque la pluie a cessé.**

Puisque la pluie a cessé, proposition subordonnée conjonctive, **complément de cause de allez jouer.**

Outre que (*non seulement, parce que*) indique une raison accessoire, qui s'ajoute à la principale.

262. Les diverses formes.

CONJONCTIONS	MODES	EXEMPLES
Parce que, puisque, comme, vu que, attendu que, sous prétexte que, du moment que.	Indicatif ou Conditionnel.	Comme tu as faim, <i>prends cette tartine de confiture.</i> <i>J'aime l'araignée et j'aime l'ortie,</i> parce qu'on les haït.
Non que, non pas que, ce n'est pas que.	Subjonctif.	Ce n'est pas que je veuille vous renvoyer, <i>cependant il se fait tard</i> <i>et la nuit va tomber.</i>

263. Les autres expressions de la cause.

L'idée de cause peut être exprimée aussi par :

Un nom complément circonstanciel de cause, avec les prépositions ou locutions prépositives **à, de, pour, grâce à, en raison de, faute de, sous prétexte de**, etc.

Faute de patience, || *il ne réussit pas à le calmer.*

Patience, compl. circ. de cause de réussit.

Un infinitif complément circonstanciel de cause, avec la plupart des prépositions.

J'étais exaspéré || **d'avoir attendu si longtemps.**

Avoir attendu, compl. circ. de cause de étais exaspéré.

Un participe apposé ou absolu.

L'homme, pressé (*parce qu'il était pressé*), *était reparti.*

Une proposition relative à l'indicatif.

Cette personne, || **qui a beaucoup voyagé** (*parce qu'elle a beaucoup voyagé*), || *pourra vous renseigner.*

264. SUBORDONNÉE DE BUT

La subordonnée de but indique le but ou l'intention dans lesquels s'accomplit l'action exprimée dans la principale (ou dans la proposition dont elle dépend). Elle répond à la question *dans quel but?*

Donnez **afin qu'on dise** : il a pitié de nous.

Afin qu'on dise, subordonnée conjonctive, **complément de but** de **donnez**.

Le chien vint aboyer à la porte || **pour qu'on lui ouvrit**.

Pour qu'on lui ouvrit, subordonnée conjonctive, **complément de but** de **vint aboyer**.

265. Les diverses formes.

CONJONCTIONS	MODES	EXEMPLES
Afin que, pour que, que.	Subjonctif.	<i>On jeta une bouée dans l'eau, afin qu'il pût se sauver.</i>
De crainte que, de peur que.	Subjonctif.	<i>Fermez la fenêtre, de crainte que le courant d'air ne vienne à briser le carreau.</i>

266. Les autres expressions du but.

L'idée de but peut être exprimée aussi par :

Un nom complément circonstanciel de but.

*Il est sorti **pour sa promenade quotidienne.***

Un infinitif complément circonstanciel de but, précédé des prépositions ou locutions prépositives **pour, afin de, en vue de, dans la crainte de**, etc.

*Je n'avais pas répondu, || **de peur de te mettre en colère.***

(L'infinitif complément circonstanciel de but doit avoir le même sujet que le verbe principal.)

Une proposition relative au subjonctif.

*Allez chercher un porteur || **qui aille prendre mes bagages à la voiture.***

267. SUBORDONNÉE DE CONSÉQUENCE

La subordonnée de conséquence indique le *résultat atteint* ou *possible* grâce à l'action exprimée dans la proposition principale ou dans la proposition dont cette subordonnée dépend. Elle répond aux questions : *en amenant quelle conséquence, quel résultat ?*

Il agit de telle manière || que personne n'eut plus confiance en lui.
Il agit d'une manière qui amena quel résultat? le fait *que personne n'eut plus confiance en lui* : subordonnée conjonctive, **complément de conséquence** de **agit**.

La chétive pécore s'enfla si bien || qu'elle creva.

Qu'elle creva, subordonnée conjonctive, **complément de conséquence** de **s'enfla si bien**.

268. Les diverses formes.

La subordonnée de conséquence peut être introduite par :

CONJONCTIONS	MODES	EXEMPLES
De telle sorte que, de telle manière que, au point que, si bien que.	Indicatif.	<i>L'accident fut brutal, au point que nul ne put en établir les circonstances exactes.</i>
Que annoncé dans la principale par tel , ou par un adverbe de quantité : si, tant, tellement , etc.	Indicatif ou Conditionnel.	<i>Le bruit devint si intense que l'on dut fermer la fenêtre.</i> <i>Il pleut tant qu'on ne peut faire les semailles.</i>
De façon que, sans que, en sorte que, de manière que, trop (assez)... pour que.	Subjonctif.	<i>Il est entré sans que les invités le voient.</i> <i>Il pleut trop pour qu'on puisse faire les semailles.</i>

Lorsque la principale est négative ou interrogative, la proposition subordonnée de conséquence est au subjonctif.

Il n'est pas si égoïste || qu'il ne nous vienne en aide.

269. Les autres expressions de la conséquence.

L'idée de conséquence peut être exprimée aussi par :

Un infinitif précédé des prépositions ou locutions prépositives **à, assez... pour, trop... pour, de façon à, en sorte de, au point de**, etc.

Il n'est pas parti assez vite || pour gagner cette course.
Gagner, compl. circ. de conséquence de *n'est pas parti*.

Une proposition relative au subjonctif.

Il est le dernier || à qui nous puissions faire appel.

270. SUBORDONNÉE DE CONCESSION

La subordonnée de concession (*opposition* ou *restriction*) indique le fait qui *aurait pu s'opposer* à la réalisation du fait ou de l'action exprimés dans la principale ou dans la proposition dont cette subordonnée dépend. Elle répond aux questions *en dépit de quoi? malgré quoi?*

Bien qu'il fût parti en retard, || il a réussi à me rejoindre.

Il a réussi à me rejoindre **en dépit de quoi?** *bien qu'il fût parti en retard*, proposition subordonnée conjonctive, **complément de concession de il a réussi à me rejoindre.**

271. Les diverses formes.

Les subordonnées de concession sont introduites par :

CONJONCTIONS	MODES	EXEMPLES
Quoique, bien que, loin que, encore que, malgré que.	Subjonctif.	<i>Il était généreux quoiqu'il fût économe.</i>
Quelque... que, si... que, employés avec un adjectif ou un adverbe.	Subjonctif.	<i>Quelque étonnant que cela paraisse, je ne m'aperçus de rien.</i>
Quelque... que avec un nom placé après quelque.	Subjonctif.	<i>Quelque courage que vous ayez (quel que soit votre courage), vous échouerez.</i>
Même si, sauf que.	Indicatif.	<i>Même si ma vie était en jeu, je n'hésiterais pas.</i>
Quand même, lors même que.	Conditionnel.	<i>Quand bien même il aurait eu raison, il devait céder.</i>

Les deux derniers groupes peuvent aussi être considérés comme introduisant des propositions conditionnelles.

272. Les autres expressions de la concession.

L'idée de concession peut s'exprimer aussi par :

Un nom complément introduit par les prépositions **malgré, en dépit de**, etc.

En dépit du sable qui l'aveuglait, || il continua de marcher.

Sable, compl. circ. de concession de *continua de marcher*.

Un infinitif complément introduit par les prépositions **pour, loin de, au lieu de**, etc.

Pour être jeune, || il n'en est pas moins responsable.

Être jeune, compl. circ. de concession de *n'est pas moins responsable*.

Une proposition relative à l'indicatif.

Lui, || qui d'habitude restait froid (bien qu'il restât froid), || s'enthousiasma.

273. SUBORDONNÉE DE CONDITION

La subordonnée *complément circonstanciel de condition* indique à quelle condition est soumise l'action de la principale ou celle de la proposition dont cette subordonnée dépend. Elle répond aux questions à *quelle condition? dans quelle hypothèse?*

S'il n'avait pas couru si vite, || il ne serait pas tombé.

Il ne serait pas tombé à **quelle condition?** S'il n'avait pas couru si vite.

S'il n'avait pas couru si vite, proposition subordonnée conjonctive, **complément de condition** de **il ne serait pas tombé.**

Je le ferais encor, || si j'avais à le faire.

Si j'avais à le faire, proposition subordonnée conjonctive, **complément de condition** de **je le ferais.**

Voir *Comparative conditionnelle*, p. 150.

274. Les différentes formes.

Les subordonnées conjonctives de condition sont introduites par :

CONJONCTIONS	MODES	EXEMPLES
Selon que, suivant que.	Indicatif.	<i>Selon que vous serez de son avis ou non, il vous estimera ou vous méprisera.</i>
A supposer que, pourvu que, à condition que, en admettant que, soit que... soit que, à moins que, pour peu que, que.	Subjonctif.	<i>Il doit tout ignorer encore de la nouvelle, à moins que vous n'ayez eu l'imprudence de la lui apprendre.</i>
Au cas où.	Conditionnel.	<i>Au cas où il accepterait, avertissez-moi.</i>
Si.	Indicatif.	Voir tableau p. 149.

Lorsqu'une proposition subordonnée de condition introduite par *si* est suivie d'une autre subordonnée de condition qui lui est coordonnée, celle-ci est introduite par *que* et son verbe se met au *subjonctif* :

S'il vient et que je ne sois pas encore arrivé, faites-le attendre.

275. La subordonnée de condition introduite par *si*.

La proposition subordonnée conditionnelle introduite par la conjonction *si* a son verbe à l'indicatif, mais le temps varie suivant le sens de la phrase et selon le *mode* et le *temps* de la proposition principale. (Voir aussi le *conditionnel*, p. 111.)

PRINCIPALE	SUBORDONNÉE AVEC « SI »	EXEMPLES
Indicatif présent, imparfait, passé simple et passé composé , exprimant un fait réel.	Indicatif.	<i>Si tu as quelque ennui, tu peux me le confier.</i>
Indicatif futur ou impératif , exprimant un fait futur.	Indicatif présent.	<i>Si je l'apprends, je te le dirai.</i> <i>Si tu acceptes, téléphone-moi.</i>
Conditionnel présent , exprimant un fait possible dans l'avenir.	Indicatif imparfait.	<i>Si je l'apprenais demain, je vous le dirais.</i>
Conditionnel présent , exprimant un fait impossible présentement.	Indicatif imparfait.	<i>Si je le savais actuellement, je vous le dirais.</i>
Conditionnel passé , exprimant un fait qui n'a pu avoir lieu dans le passé.	Indicatif plus-que-parfait.	<i>Si je l'avais su, je vous l'aurais dit.</i>

276. Les autres expressions de la condition.

L'idée de condition peut être exprimée par :

1. Un *nom complément de condition* introduit par les prépositions *sans*, *avec*, *selon*, *sauf*, *moyennant*, *en cas de* :

Sans votre appui, || il n'aurait pas réussi.

2. Un *infinitif complément de condition* introduit par les prépositions ou locutions prépositives *à*, *à condition de*, *à moins de* :

À lire ce roman, || on croirait tous les hommes des scélérats.

3. Une *proposition relative au conditionnel* :

Celui || qui te verrait désespérer ainsi || douterait de ton courage.

277. SUBORDONNÉE DE COMPARAISON

La subordonnée *complément circonstanciel de comparaison* établit entre la principale et la subordonnée une *comparaison*, un *rapport de proportion*, d'*égalité* ou d'*inégalité* :

Je le retrouvais aussi souriant || que je l'avais connu jadis.

Que je l'avais connu jadis est une proposition subordonnée conjonctive, **complément de comparaison de je le retrouvais aussi souriant.**
Comme on fait son lit || on se couche.

Comme on fait son lit est une proposition subordonnée conjonctive, **complément de comparaison de on se couche.**

278. Les différentes formes.

CONJONCTIONS	MODES	EXEMPLES
1. <i>Comparaison</i> : de même que, ainsi que, tel que, comme.	Indicatif ou Conditionnel.	<i>La famille en groupe allait se promener jusqu'à la jetée, ainsi qu'elle le faisait chaque dimanche.</i>
2. <i>Égalité</i> ou <i>inégalité</i> : aussi... que, autant... que, plus (moins)... que, autre... que.	Indicatif ou Conditionnel.	<i>Jacques est aussi bavard que son frère est taciturne.</i> <i>Leur amitié fut courte autant qu'elle était rare.</i>
3. <i>Proportion</i> : d'autant plus... que, dans la mesure... où, à mesure que.	Indicatif.	<i>Nous étions d'autant plus inquiets que le bois devenait maintenant plus épais.</i>

REMARQUES :

1. Les propositions de comparaison n'ont souvent pas de verbe exprimé; elles sont *elliptiques* (voir p. 134) :

Cela lui semblait lointain || comme un mauvais rêve.

2. On appelle « comparative conditionnelle » la proposition commençant par la conjonction *comme si* :

Ses trois fils étaient vêtus tous de même manière, || comme s'ils avaient porté un uniforme.

279. Autre expression de la comparaison :

L'idée de comparaison peut être exprimée aussi par deux propositions *indépendantes juxtaposées* :

Plus j'examinais les preuves retenues contre lui, || plus je le croyais innocent.

280. SUBORDONNÉE PARTICIPIALE ou PARTICIPE ABSOLU

La *proposition subordonnée participiale* est formée d'un *participe présent* ou d'un *participe passé* dont le *sujet exprimé* ne peut être *rattaché grammaticalement* à *aucun mot* de la *proposition principale* :

Le beau temps revenant, || *nous pourrons reprendre nos sorties.*
Le *beau temps revenant*, **proposition participiale** formée du *participe présent* *revenant*, dont le *sujet beau temps* n'est rattaché à *aucun mot* de la *principale*.

La barrière une fois franchie, || *nous nous sommes trouvés dans un jardin.*
La *barrière une fois franchie* est une **proposition participiale** formée d'un *verbe au participe passé* *franchie*, dont le *sujet barrière* n'est rattaché à *aucun mot* de la *principale*.

La tanche rebutée, || *il trouva du goujon.*
La *tanche rebutée*, *proposition participiale* formée avec le *participe passé* *rebutée*, dont le *sujet tanche* n'est rattaché à *aucun mot* de la *principale*.

Au contraire, dans l'exemple suivant :

Ayant franchi la barrière, **nous** nous sommes trouvés dans un *jardin merveilleux*, il n'y a pas de *proposition participiale*, car le *sujet de ayant franchi* est *nous*, également *sujet* de la *principale*.

281. Fonctions.

La *proposition participiale* peut être *complément circonstanciel* de :

Temps.

Le silence rétabli, || *l'orateur prit la parole.*
Une fois ses mains lavées, || *il passa à table.*

Cause.

La pluie ayant cessé, || *nous avons pu reprendre notre route.*
La fatigue venant, || *il s'endormit.*

Concession.

Ses erreurs cependant démontrées, || *il s'obstinait dans son opinion.*

Condition.

Votre consentement une fois donné, || *nous pourrions aboutir.*
Cette erreur évitée, || *l'accident ne serait pas arrivé.*

THE BUREAU OF THE ARMY ENGINEERS AND ARCHITECTS

The following is a list of the names of the officers and enlisted men of the 1st Regiment of Cavalry, 1st Cavalry Division, who were present at the battle of the Marston, on the 19th of May, 1876, and were killed in action. The names are given in the order in which they fell.

1. Captain James W. Hays
2. Lieutenant Colonel William A. King
3. Major John M. Smith
4. Captain George W. Allen
5. Lieutenant James H. ...

Name	Rank	Company
James W. Hays	Captain	A
William A. King	Lieutenant Colonel	B
John M. Smith	Major	C
George W. Allen	Captain	D
James H. ...	Lieutenant	E
...

The following is a list of the names of the officers and enlisted men of the 1st Regiment of Cavalry, 1st Cavalry Division, who were present at the battle of the Marston, on the 19th of May, 1876, and were wounded in action. The names are given in the order in which they were wounded.

Name	Rank	Company
...
...

The following is a list of the names of the officers and enlisted men of the 1st Regiment of Cavalry, 1st Cavalry Division, who were present at the battle of the Marston, on the 19th of May, 1876, and were captured in action. The names are given in the order in which they were captured.

NOTIONS DE VERSIFICATION

Ex. 6^e : p. 138. — Ex. 5^e : p. 136. — Ex. 4^e-3^e : p. 166.

282. Les vers français.

Les vers français ont trois caractéristiques essentielles :

1. Ils sont composés d'un certain nombre déterminé de syllabes; c'est la **mesure du vers**;
2. Ils sont terminés par une **rime**, répétition de la même sonorité à la fin de deux vers;
3. Ils ont un certain **rythme**, caractérisé par des pauses (*coupes*), des syllabes accentuées (*accents rythmiques*) et certaines sonorités.

*Nous partîmes cinq cents; || mais par un prompt renfort
Nous nous vîmes trois mille || en arrivant au port.*

Vers de 12 syllabes; **rime** renf-ort, p-ort; **coupe** à la moitié du vers; **accents rythmiques** sur les 3^e, 6^e, 10^e, 12^e syllabes.

283. La mesure du vers.

I. Le nombre de syllabes :

12 syllabes (*alexandrin*).

*Quand ils eurent fini de clore et de murer,
On mit l'aïeul au centre en une tour de pierre* (Hugo).

10 syllabes (*décasyllabe*).

*Paresseusement parmi l'herbe vierge,
Nous étions couchés au pied d'un bouleau* (P. de Nolhac).

8 syllabes (*octosyllabes*).

*Comme le cygne allait nageant
Sur le lac au miroir d'argent* (Banville).

6 syllabes.

*De la rose charmante à l'ombre du rosier
Si mollement ouverte* (A. de Noailles).

7 syllabes.

*Quand les blés sont sous la grêle
Fou qui fait le délicat* (Aragon).

3 ou 2 syllabes.

*Sauve-moi
Joue avec moi
Oiseau* (Prévert).

2. Le compte des syllabes :

a) Toutes les syllabes d'un mot comptent.

b) Règles de l'e muet :

Précédé d'une consonne et suivi d'une autre (ou de *h* aspiré), il compte pour une syllabe, sauf en fin de vers.

Et le soir on lançait des flèches aux étoiles (Hugo).

Précédé d'une voyelle ou d'une consonne et devant une voyelle (ou un *h* muet), il s'élide et ne compte pas.

Notre profond silence abusant leurs esprits (Corneille).

Précédé d'une voyelle à l'intérieur d'un mot, il ne compte pas.

Après, je châtierai les railleurs, s'il en reste. (Hugo).

c) **-ent** terminaison du pluriel précédé d'une voyelle ne compte pas :

Tous ses fils regardaient trembler l'aïeul farouche (Hugo).

d) Les groupes de voyelles *-ion*, *-ier*, *-iez* comptent en général pour une syllabe, mais l'usage est variable :

La Ré-vo-lu-ti-on leur cri-ait : « Vo-lon-taires... » (Hugo).

Et les pieds sans sou-liers (Hugo).

3. L'hiatus.

Lorsqu'il y a rencontre de deux voyelles et que la première ne s'élide pas, il y a hiatus. L'hiatus était évité dans la poésie du XVII^e et du XVIII^e siècle :

Et, durant tout un jour, j'ai eu toute Venise (H. de Régnier).

284. La rime.

La répétition de la même sonorité à la fin de deux vers est appelée rime; cette sonorité est une voyelle appuyée ou non par plusieurs consonnes :

oubl-i, ennem-i; armi-stice, ju-stice.

L'orthographe des rimes peut être différente :

accomp-li, dé-lit.

1. **Nature** de la rime :

Masculine (*non terminée par un e muet*).

Soudain, comme chacun demeurerait interdit,

Un jeune homme bien fait sortit des rangs, et dit... (Hugo).

Féminine (*terminée par un e muet*).

L'empereur, souriant, reprit d'un air tranquille :

— Duc, tu ne m'as pas dit le nom de cette ville? (Hugo).

Les alexandrins terminés par une rime féminine ont 13 syllabes en comptant la dernière.

Depuis le XVI^e siècle, on alterne les rimes masculines et les rimes féminines.

2. Valeur des rimes :

Pauvres (voyelle seulement).	Destinée, veillée..
Suffisantes (voyelle + consonne ou consonne + voyelle).	Destinée, année.
Riches (voyelle + consonne + voyelle, ou consonne + voyelle + consonne, ou davantage).	Destinée, matinée.

3. Disposition des rimes :

Plates :	a	Il est ainsi de <i>pauvres cœurs</i>
	a	Avec, en eux, des lacs de <i>pleurs</i> ,
	b	Qui sont pâles comme les <i>pierres</i>
	b	D'un <i>cimetière</i> (Verhaeren).
Croisées :	a	Depuis six mille ans la <i>guerre</i>
	b	Plait aux hommes <i>querelleurs</i> ,
	a	Et Dieu perd son temps à <i>faire</i>
	b	Les <i>étoiles</i> et les <i>fleurs</i> (Hugo).
Embrassées :	a	Le soir ramène le <i>silence</i> .
	b	Assis sur ces <i>rochers déserts</i> ,
	b	Je suis dans le vague des <i>airs</i>
	a	Le char de la nuit qui s' <i>avance</i> (Lamartine).

285. Le rythme.

1. La coupe.

A l'intérieur d'un vers, il y a une ou plusieurs pauses appelées **coupes**. La coupe de l'alexandrin se trouve en général après la 6^e syllabe (*césure*) ; elle partage le vers en deux parties égales ou **hémistiches** :

*Heureux ceux qui sont morts || pour la terre charnelle
Mais pourvu que ce fût || dans une juste guerre* (Péguy).

Parfois, chez les poètes romantiques, l'alexandrin est divisé en trois parties par deux coupes :

Pluie ou bourrasque, || il faut qu'il sorte, || il faut qu'il aille (Hugo).

L'octosyllabe a sa coupe, en général, après la 3^e ou la 4^e syllabe, le décasyllabe après la 4^e.

2. Le rejet ou enjambement.

Lorsque la phrase, ou la proposition, ne se termine pas avec le vers, mais empiète sur le vers suivant, il y a **rejet** ou **enjambement** :

*Jubal, père de ceux qui passent dans les bourgs
Soufflant dans des clairons et frappant des tambours,
Cria : Je saurai bien construire une barrière* (Hugo).

Cria est en **rejet**.

3. Les accents rythmiques.

Dans un vers, il y a plusieurs syllabes accentuées (**accents rythmiques**); leur place, variable, et la nature des syllabes accentuées forment la musique du vers :

De la rumeur humaine et du monde oublieux,
Il regarde la mer, les bois et les collines (Leconte de Lisle).

286. Le poème.

Le poème est fait d'une suite de vers; ces vers peuvent être groupés en strophes, chaque strophe présente un sens complet et a son rythme propre.

Les **strophes** peuvent être des groupes de :

2 vers (<i>distique</i>);	5 vers (<i>quintain</i>);	8 vers (<i>huitain</i>);
3 vers (<i>tercet</i>);	6 vers (<i>sixain</i>);	9 vers (<i>neuvain</i>);
4 vers (<i>quatrain</i>);	7 vers (<i>septain</i>);	10 vers (<i>dizain</i>).

Les **poèmes à forme fixe** ont une structure déterminée : nombre de vers, de strophes, agencement des rimes, etc.

Ainsi, le **sonnet** est composé de 14 vers répartis en 2 *quatrains* (2 rimes) et 2 *tercets* (3 rimes) :

Comme le champ semé en verdure foisonne,
De verdure se hausse en tuyau verdissant,
De tuyau se hérissé en épi florissant,
D'épi jaunit en grain que le chaud assaisonne;

1^{er} quatrain; rimes : a
b
b
a

Et comme en la saison le rustique moissonne
Les ondoyants cheveux du sillon blondissant,
Les met d'ordre en javelle, et du blé jaunissant
Sur le champ dépouillé mille gerbes façonne :

2^e quatrain; rimes : a
b
b
a

Ainsi de peu à peu crût l'Empire romain,
Tant qu'il fut dépouillé par la barbare main
Qui ne laissa de lui que ces marques antiques,

1^{er} tercet; rimes : c
c
d

Que chacun va pillant : comme on voit le glaneur,
Cheminant pas à pas, recueillir les reliques
De ce qui va tombant après le moissonneur.

2^e tercet; rimes : e
d
e

(J. Du Bellay.)

La *ballade* et le *rondeau* sont aussi des poèmes à forme fixe.

LES TOLÉRANCES GRAMMATICALES

Dans les examens ou concours dépendant du ministère de l'Éducation nationale, qui comportent des épreuves spéciales d'orthographe, *il ne sera pas compté de fautes aux candidats pour avoir usé des tolérances indiquées dans la liste annexée au présent arrêté (26 février 1901).*

EXTRAITS DE LA LISTE

1. **Pluriel ou singulier.** — Dans toutes les constructions où le sens permet de comprendre le nom complétement aussi bien au singulier qu'au pluriel, on tolérera l'emploi de l'un et l'autre nombre. Ex. : *Des confitures de groseille* ou de *groseilles*.

2. **Pluriel des noms propres.** — On tolérera dans tous les cas que les noms propres précédés de l'article pluriel prennent la marque du pluriel. Ex. : *Les Corneilles* comme *les Gracques*. Il en sera de même pour les noms propres de personnes désignant les œuvres de ces personnes. Ex. : *Des Meissoniers*.

3. **Pluriel des noms empruntés à d'autres langues.** — Lorsque ces mots sont tout à fait entrés dans la langue française, on tolérera que le pluriel soit formé selon la règle générale. Ex. : *Des exéats* comme *des déficits*.

4. **Noms composés.** — Les noms composés pourront toujours s'écrire sans trait d'union. Ex. : *Pomme de terre, chef d'œuvre*.

5. **Accord du verbe précédé de plusieurs sujets non unis par la conjonction et.** — Si les sujets ne sont pas résumés par un indéfini tel que *tout, rien, chacun*, on tolérera toujours la construction du verbe au pluriel. Ex. : *Sa bonté, sa douceur le font admirer*.

6. **Adjectif construit avec plusieurs noms.** — Lorsqu'un adjectif qualificatif suit plusieurs noms de genres différents, on tolérera toujours que l'adjectif soit construit au masculin pluriel, quel que soit le genre du nom le plus voisin. Ex. : *Appartements et chambres meublés*. On tolérera aussi l'accord avec le nom le plus rapproché. Ex. : *Un courage et une foi nouvelle*.

7. **Nu, demi, feu.** — On tolérera l'accord de ces adjectifs avec le nom qu'ils précèdent. Ex. : *Nu* ou *nus pieds, une demi* ou *demie heure* (sans trait d'union), *feu* ou *feue reine*.

8. Participes passés invariables. — Actuellement, les participes *approuvé, attendu, ci-inclus, ci-joint, excepté, non compris, y compris, ôté, passé, supposé, vu*, placés avant le nom auquel ils sont joints, restent invariables. On en tolérera l'accord facultatif, sans exiger l'application de règles différentes suivant que ces mots sont placés au commencement ou dans le corps de la proposition, suivant que le nom est ou n'est pas déterminé. Ex. : **Ci joint** ou **ci jointes** les pièces demandées (sans trait d'union entre *ci* et le participe); je vous envoie **ci joint** ou **ci jointe** la copie de la pièce.

9. Adjectifs numériques. — *Vingt* et *cent*. On tolérera le pluriel de *vingt* et de *cent* même lorsque ces mots sont suivis d'un autre adjectif numéral. Ex. : Quatre **vingt dix** ou quatre **vingts dix** hommes, quatre **cent** trente ou quatre **cents** trente hommes.

Le trait d'union ne sera pas exigé entre le mot désignant les unités et le mot désignant les dizaines. Ex. : *Dix sept*.

10. Accord du verbe précédé de plusieurs sujets unis par *ni, comme, ainsi que* et autres locutions équivalentes. — On tolérera toujours les verbes au pluriel. Ex. : *Ni la douceur ni la force n'y peuvent* ou *n'y peut rien*. *Le chat ainsi que le tigre sont des carnivores* ou *est un carnivore*.

11. Accord du verbe quand le sujet est un mot collectif. — Toutes les fois que le collectif est accompagné d'un complément au pluriel, on tolérera l'accord avec le complément. Ex. : *Un peu de connaissances suffit* ou *suffisent*.

12. Concordance des temps. — On tolérera le présent du subjonctif au lieu de l'imparfait dans les propositions subordonnées dépendant de propositions dont le verbe est au conditionnel présent. Ex. : *Il faudrait qu'il vienne* ou *qu'il vienne*.

13. Participe passé. — Pour le participe passé construit avec l'auxiliaire *avoir*, lorsque le participe passé est suivi soit d'un infinitif, soit d'un participe présent ou passé, on tolérera qu'il reste invariable, quels que soient le genre et le nombre des compléments qui précèdent. Ex. : *Les fruits que je me suis laissé* ou *laissés prendre; les sauvages que l'on a trouvé* ou *trouvés errant dans les bois*.

Dans le cas où le participe passé est précédé d'une expression collective, on pourra, à volonté, le faire accorder avec le collectif ou avec son complément. Ex. : *La foule d'hommes que j'ai vue* ou *vus*.

14. Ne dans les propositions subordonnées. — On tolérera la suppression de la négation *ne* dans les propositions subordonnées dépendant de verbes ou de locutions signifiant : *empêcher, craindre, douter, il s'en faut que*. Ex. : *Empêcher qu'on vienne* ou *ne vienne*.

PHONÉTIQUE

Ex. 5^e : p. 138.

Ex. 4^e-3^e : p. 174.

La phonétique étudie la nature des sons, leur évolution et leur répartition dans la langue. En français, l'orthographe ne correspond pas toujours au son, et il est nécessaire de faire la différence entre les deux.

SONS notation phonétique		EXEMPLES	LETTRES orthographe
[a]	a bref	<i>lac, cave, agate, béat, maille, soi, moelle, moyen, il plongeait.</i>	a, (e) a, a(i), oi, oy, oe (= oua).
[ɑ]	a long	<i>case, fable, sabre, flamme, âme, roi, froid, poêle, douceâtre.</i>	ɑ, â, a (i), (e) â, oi, oe (= oua).
[e]	é fermé	<i>année, pays, désobéir, œdème, je mangeai.</i>	é, ay, e (i), eai, ai, oe.
[ɛ]	è ouvert	<i>bec, poète, blême, Noël, il peigne, il aime, fraîche, j'aimais.</i>	è, ê, e, ë, ei, ai, ai.
[i]	i bref ou long	<i>île, mille, épître, tu lis, partir, cyprès, dîner, naïf.</i>	i, î, y, î.
[ɔ]	o ouvert bref ou long	<i>note, robe, mode, col, roche, Paul.</i>	o, au.
[o]	o fermé bref ou long	<i>coaguler, drôle, aube, agneau, sot, pôle.</i>	o, ô, au, eau.
[u]	ou	<i>outil, mou, pour, joue, goût, août.</i>	ou, oû, août.
[y]	u	<i>usage, luth, mur, uni, sûr, il eut</i>	u, û, eu.
[œ]	eu ouvert bref ou long	<i>peuple, bœuf, chevreuil, œil, jeune.</i>	eu, oeu, eu (i) oe (i).
[ø]	eu fermé bref ou long	<i>émeute, jeune, aveu, nœud.</i>	eu, eû, oeu.
[ə]	e	<i>me, remède, grelotter, vous seriez.</i>	e
[ɛ̃]	è nasalisé ouvert	<i>timbre, instant, impie, main, bien, saint, desseins, lymphes, syncope.</i>	im, in, en, aim, ain, ein, ym, yn.

[ã]	a nasalisé	<i>champ, ange, emballer, ennui, vengeance, Laon.</i>	am, an, em, en, ean, aon.
[õ]	o nasalisé	<i>plomb, angle, mon, uncial.</i>	on, om, un.
[œ]	eu nasalisé	<i>parfum, aucun, brun, à jeun.</i>	un, um, eun.
[j]	y (e)	<i>yeux, lieu, fermier, liasse, piller.</i>	y, i, ll (+ voyelle)
[ɥ]	u (i)	<i>lui, nuit, suivre, huit, enduit, huer.</i>	u (+ voyelle)
[w]	ou (i)	<i>oui, ouest, miaou, moi, squalé.</i>	ou (+ voyelle), oi (= oua), u (a).
[p]	pe	<i>prendre, apporter, stop.</i>	p, pp.
[b]	be	<i>bateau, combler, aborder, abbé, snob.</i>	b, bb.
[d]	de	<i>dalle, addition, cadenas.</i>	d, dd.
[t]	te	<i>train, théâtre, vendetta.</i>	t, th, tt.
[k]	ke	<i>coq, quatre, carte, kilo, squelette, accabler, bacchante, chrome, chlore.</i>	q, c (+ a, o, u), k, qu, cc, cch, ch (+ r, l).
[g]	gue	<i>guêpe, diagnostic, garder, gondole.</i>	g (+ a, o), gu, gn.
[f]	fe	<i>fable, physique, fez, chef.</i>	f, ph.
[v]	ve	<i>voir, wagon, ayiver, révolte.</i>	v, w.
[s]	se	<i>savant, science, cela, ciel, façon, ça, reçu, patience, façade.</i>	s, sc, ss, c (+ e, i), ç (+ a, o, u), t (i).
[z]	ze	<i>zèle, azur, réseau, rasade.</i>	z, s (entre voyelles).
[ʒ]	je	<i>jabot, déjouer, jongleur, âgé, gigot.</i>	j, g (+ i, e).
[ʃ]	che	<i>charrue, échec, schéma, shah.</i>	ch, sch, sh.
[l]	le	<i>lier, pal, intelligence, illettré, calcul.</i>	l, ll.
[m]	me	<i>amas, mât, drame, grammaire.</i>	m, mm.
[n]	ne	<i>nager, naine, neuf, dictionnaire.</i>	n, nn.
[r]	re	<i>rare, arracher, âpre, sabre.</i>	r, rr.
[ɲ]	gne	<i>agneau, peigner, baigner, besogne.</i>	gn.

Il n'est pas tenu compte dans ce tableau des exceptions; on remarquera par ailleurs que plusieurs graphies correspondent à des prononciations différentes. Seuls l'usage et le dictionnaire pourront indiquer la prononciation la plus courante dans les cas douteux.

La lettre **x** correspond à la prononciation ks et gs : *axe, exemple*.

La lettre **h** ne se prononce pas, et ne comporte aucune aspiration.

Le **h** dit *aspiré* empêche les liaisons.

Les accents

Il y a, en français, trois accents :
l'*accent aigu*, l'*accent grave*, l'*accent circonflexe*.

L'*accent aigu* indique un é fermé (sauf devant **d, z, f, r**, finals, où l'on écrit e sans accent) :
fermé, solidarité, fée, ému.

L'*accent grave* indique un è ouvert; sur *a* et *u* il distingue les homonymes :
mère, décès, il mène; là distingué de *la, où* de *ou*.

L'*accent circonflexe* indique une voyelle dont la prononciation a été allongée par la chute ancienne d'une consonne (s) ou d'une voyelle (e).
bâtir (de bastir), *château* (de chasteau), *sûr* (de seur)

Le tréma

Le *tréma* (¨) se met sur *e, i, u* pour indiquer que l'une de ces voyelles est détachée, dans la prononciation, de celle qui la précède : *aiguë* se prononce [gy] et non pas [gø] :
Saül, haïr.

La cédille

La *cédille*, qui se place sous le *c* (ç) devant *a, o, u*, indique que celui-ci doit se prononcer (s) :
çà, façon, reçu, nous plaçons, il plaçait.

L'apostrophe

L'*apostrophe* marque l'élimination d'une voyelle devant la voyelle du mot qui suit (celle-ci peut être précédée d'un *h* muet) :
j'apprends, l'aurore, jusqu'à minuit, je t'aide.

Le trait d'union

Le *trait d'union* se met entre chaque terme d'un mot composé :
arc-en-ciel, garde-fou, va-et-vient.

Mais certains mots composés n'ont pas de trait d'union :
pomme de terre

Il se place aussi entre le verbe et le pronom sujet inversé :
Venez-vous? Avez-vous vu?

Les liaisons

Certaines consonnes finales ne se prononcent pas lorsque le mot est isolé; mais lorsque le mot suivant commence par *une voyelle* ou un *h muet*, elles peuvent dans certains cas se prononcer. On fait alors une *liaison*.

avant, trop, nous sommes
[avã] [tro] [nusòm].

Mais on dira :

il est arrivé avant elle
[avãtɛl].

ces souliers sont trop étroits
[tʁopɛtʁwa].

Parfois ces consonnes changent de prononciation ; d devient t, g devient k, s et x deviennent z :

nous sommes ennuyés ; il m'a fourni un grand appui.
[nusəmzänɥije] [grātapɥi]

La liaison se fait naturellement lorsque la consonne était déjà prononcée :
il doit partir en voyage.
[partirävva.jəʒ]

En général, la liaison se fait entre les mots unis par le sens et qui forment un groupe.

Ainsi, la liaison se fait toujours entre :

le **verbe** et le **pronom sujet** :

ils ont perdu ; on a oublié.

le **verbe** et le **nom attribut** ou l'**adjectif attribut** :

il est heureux ; ils sont étudiants.

le **verbe** et l'**infinitif objet direct** :

il veut aller à Paris.

le **verbe** et son **auxiliaire** :

tu es ému ; nous avons attrapé la balle.

le **nom** et l'**article** :

les enfants ; les hommes.

le **nom** et l'**adjectif épithète**, ou le **pronom** :

mes autres amis ; les petits enfants.

la **préposition** et son **régime** :

[sauf hors, selon, vers, envers]
ceci s'est passé sans incident.

l'**adverbe** et le **mot modifié** :

tout entier.

C'est, quand, dont et le **mot suivant** :

Le livre dont il me parle, quand il vient, c'est à vous que je le conseille.

La liaison se fait dans les locutions ou les expressions toutes faites :
de plus en plus ; mot à mot.

La liaison ne se fait **jamais** :

Après un s dans les mots composés :

des arcs-en-ciel [arkəsje].

Après la consonne finale d'un nom singulier (non prononcée) et l'épithète qui suit :

un poing || énorme.

Après la conjonction **et** :

et || il m'a dit.

Mais les liaisons sont souvent facultatives. La *tendance* dans la langue parlée est actuellement de les restreindre le plus possible ; dans la langue du théâtre et celle des discours, on maintient au contraire un grand nombre de liaisons. Très souvent, on a les deux possibilités :

il va droit || au but ou il va droit au but.

Ex. 5^e : p. 140 et 142.
Ex. 4^e-3^e : p. 172.

Le style est l'utilisation personnelle des éléments constituant de la **langue** (vocabulaire, morphologie, syntaxe, phonétique). Si son étude ne relève pas d'un exposé systématique, elle doit cependant reposer sur la connaissance de principes généraux et de procédés usuels.

Niveaux de langue

On distingue en français plusieurs niveaux de langue différents.

On n'écrit pas une lettre comme on rédige un exposé destiné à une publication ou un discours officiel. On ne s'adresse pas à un ami comme à un supérieur. On n'entend pas dans la rue, sur un chantier ou dans la cour d'une école le même vocabulaire ni la même syntaxe que dans un salon ou pendant un cours professoral. On ne parle pas toujours la même langue lorsque l'on converse avec des personnes de fonctions ou d'âges différents.

Il y a : une **langue écrite** et une **langue parlée**.

Chacune comporte plusieurs niveaux :

langue parlée

familière
populaire
argotique

langue écrite

académique
surveillée (ou style soutenu).

Ces différences entre les niveaux de la langue parlée et de la langue écrite s'expriment dans :

I. Le vocabulaire

Certains *synonymes* appartiennent à des niveaux de langue différents :

<i>trépas</i> et <i>mort</i>	<i>époux</i> et <i>mari</i>
<i>épouse</i> et <i>femme</i>	<i>convier</i> et <i>inviter</i>
<i>courroux</i> et <i>colère</i>	<i>vêtir</i> et <i>habiller</i> .

On écrira en style soutenu que :

« des bruits infamants se répandaient, qui mettaient en cause sa réputation ».

On dira que :

« le voisinage ne tarissait pas de commérages sur son compte ».

2. La morphologie

La langue écrite use ordinairement du passé simple.

La langue parlée ne se sert plus dans le même sens que du passé composé

La langue parlée use plus souvent que la langue écrite du semi-auxiliaire *aller* pour exprimer le futur.

La langue parlée évite parfois le verbe de la troisième conjugaison pour le remplacer par un verbe de la première :

émouvoir est remplacé par *émotionner*,

choir a été remplacé par *tomber*.

3. La syntaxe

La langue écrite tend à traduire par la subordination des relations logiques que la langue parlée exprime volontiers par la coordination ou la simple juxtaposition.

Ainsi on écrira :

Comme il pleut encore, les inondations vont s'aggraver.

Il pleut tant que les inondations vont s'aggraver.

mais on dira :

Il pleut toujours : les inondations vont s'aggraver.

La langue écrite emploie le subjonctif après les verbes exprimant négativement une pensée, la langue parlée se sert de l'indicatif :

je ne pense pas qu'il vienne;

je ne pense pas qu'il viendra.

Pour juger le style d'un auteur, il faut tenir compte de la langue qu'il emploie, et qui varie selon le genre littéraire qu'il a adopté ou le personnage qu'il fait parler. Le même écrivain peut se servir de plusieurs niveaux de langue à l'intérieur de la même œuvre littéraire.

Langues techniques

A côté de la langue usuelle, écrite ou parlée, chaque groupe professionnel a sa langue technique : les médecins, les professeurs, les typographes, les agents des chemins de fer, les métallurgistes, les chimistes ont chacun leur vocabulaire. Toute science ou toute technique crée ses mots. Ceux-ci sont rarement compris de ceux qui n'appartiennent pas à cette profession ou qui n'ont pas étudié cette science.

En chirurgie, on dira une *appendicectomie* là où le profane ne voit qu'une opération de l'appendicite.

En typographie, tous les caractères portent le même nom (*lettre*) pour le profane, mais le technicien distingue le « *plantin* » du « *garamond* ».

En agriculture, nous connaissons tous la charrue, mais seul le technicien sait ce qu'est un « *aéro-engrangeur* ».

Les mots techniques ont la qualité d'être précis, de ne convenir qu'à un seul objet ou une seule opération. Les écrivains peuvent les utiliser dans une intention particulière.

Français régionaux

Il existe en France des différences entre les diverses régions du pays, sur le plan de la prononciation, du vocabulaire et même de la morphologie ou de la syntaxe. Ce sont des survivances des patois. Il faut d'ailleurs distinguer ces « français régionaux » des « langues » proprement dites que l'on parle encore en France, comme le provençal, le breton, le basque ou l'alsacien, et des dialectes, comme le béarnais ou le picard, qui disparaissent peu à peu.

Ces différences régionales se manifestent dans :

1. La phonétique

Le Parisien prononce le **a** plus long et plus grave que le Marseillais, qui confond, lui, **a** bref et **a** long; **pâte** et **patte** ne sont pas toujours distingués à Marseille; mais à Paris on dit souvent « *Le Havre* » avec un **â**.

Dans le Midi, on confond souvent **é** et **è**; à Paris on prononce souvent **è** ce qui ailleurs est prononcé **é**. **Mais** est prononcé **mé** ou **mè** suivant les régions.

2. Le vocabulaire

Le vocabulaire qui désigne les objets usuels et les animaux est souvent différent d'une région à l'autre; on a pu dresser des atlas où l'on indique pour chaque région le mot employé.

Ainsi on dit *abeille*, *mouche à miel*, *avette* suivant que l'on se trouve dans telle ou telle province.

3. La morphologie

Le passé simple, qui a disparu de la langue parlée dans le Nord de la France et à Paris, se maintient dans l'Ouest et surtout dans le Midi.

4. La syntaxe

Certains français régionaux remplacent le subjonctif dans les propositions complétives par le conditionnel :

je ne pense pas qu'il vienne;
je ne pense pas qu'il viendrait.

Certains écrivains usent largement de ces différences régionales.

Archaïsme et néologisme

Le français n'est plus le même au XX^e siècle qu'il était au Moyen Age, au XVII^e siècle et même au XIX^e siècle. Des mots, des expressions changent de sens, vieillissent ou disparaissent; d'autres apparaissent.

Lorsqu'un auteur se sert ainsi de ce qui appartient à une époque antérieure, on dit qu'il fait un « *archaïsme* »; lorsqu'il use intentionnellement d'une construction ou d'une expression nouvelle, on dit qu'il emploie un « *néologisme* ».

1. Vocabulaire

Le mot « **ennui** » avait au XVII^e siècle le sens de « *grand chagrin* », causé, par exemple, par un deuil. L'écrivain qui s'en servirait aujourd'hui en ce sens ferait un archaïsme.

Moult signifiait « *beaucoup* » au XV^e siècle; lorsqu'on s'en sert, ce ne peut être que par archaïsme, dans une intention plaisante.

Lorsque l'abbé de Saint-Pierre se sert pour la première fois au XVIII^e siècle du terme « **bienfaisance** », il crée un *néologisme*.

Lorsque Mirabeau emploie en 1756 « **civilisation** », il fait un néologisme, car on ne rencontre pas le mot avant cette date.

2. Morphologie

L'emploi de l'imparfait ou du plus-que-parfait du subjonctif dans la langue parlée donne au style un aspect recherché; certaines formes de ces temps ont vieilli, alors qu'elles restaient usuelles au XVII^e siècle.

3. Syntaxe

Le pronom relatif pouvait être au XVII^e siècle séparé de son antécédent; il est habituel aujourd'hui que cet antécédent précède immédiatement le relatif. Certains écrivains ont repris cette construction.

Il est des écrivains comme La Fontaine qui usent intentionnellement de l'archaïsme et mêlent ainsi plusieurs langues. L'explication du style d'un auteur doit tenir compte de l'évolution de la langue.

Procédés de style

Les procédés ou les effets de style mettent en jeu différents aspects de la langue :

L'image

L'image est une comparaison entre deux objets rapprochés l'un de l'autre pour une analogie de forme, de couleur, de poids, etc. On dit ainsi la *feuille d'un livre* par comparaison avec la *feuille d'un arbre*.

C'est un procédé de style qui peut être une comparaison (emploi de *comme*, *ainsi que*, *de même*, etc.) ou une métaphore (sans mot de comparaison) :

Quand le ciel bas et lourd pèse comme un couvercle... (Baudelaire.)

Les choses qui chantent dans la tête... (Verlaine.)

La transposition

Elle consiste à faire passer un mot du domaine qui lui est propre dans un domaine très proche.

On dira ainsi une *odeur grasse*, par analogie avec le sens du toucher :
le sourire noir et gluant (Proust).

Le transfert de sens

Le transfert de sens donne à un mot le sens d'un autre qui lui est proche par la forme. Ainsi *fruste* a pris le sens de « grossier » par rapprochement avec *rustre*. Ce lien peut être aussi logique :

une *voile* à l'horizon, c'est un *navire*.

La « *voile* », partie du navire, peut indiquer le « *navire* » tout entier.

La périphrase

La périphrase consiste à remplacer le mot précis par une définition, afin d'éviter la répétition monotone du même terme ou pour ajouter une idée à l'évocation du mot simple.

Si je dis *l'auteur des Châtiments rentra d'exil* au lieu de *V. Hugo revint d'exil*, j'insiste sur son opposition au régime de Napoléon III, puisque *les Châtiments* ont été écrits contre le coup d'Etat de 1851.

La variété

La variété consiste à remplacer un mot par un synonyme, afin d'en éviter la répétition. Comme aucun mot n'est rigoureusement synonyme d'un autre, la synonymie peut avoir pour intention de donner plus d'importance à l'expression, plus d'abondance (redondance), ou de préciser par une série d'équivalents le premier terme :

Nos interprétations trop fines et subtiles (Sainte-Beuve);

C'est le courbement, la courbure, la courbature, l'inclinaison de l'écrivain sur sa table de travail (Ch. Péguy).

L'accumulation

L'accumulation consiste dans une énumération dont l'ensemble pourrait être résumé par un seul mot et dont l'effet est de donner une idée de grandeur ou de force.

Déroute; enfants, vieillards, bœufs, moutons; clameur vaine.

(Victor Hugo.)

L'inversion

L'inversion consiste à présenter les mots dans un ordre qui n'est pas celui de la langue commune :

La chambre est pleine d'ombre; on entend vaguement

De deux enfants le triste et doux chuchotement. (A. Rimbaud.)

Ce procédé se rencontre particulièrement en poésie.

INDEX ALPHABÉTIQUE

Les chiffres renvoient aux pages.

A (prononciation)	159	adjectif verbal	114
à préposition	128	accord	114
<i>absoudre</i>	100	formes	114
<i>abstraire</i> (sur <i>extraire</i>)	103	adverbes	121
accent	161	d'affirmation	124
accentuation	161	d'interrogation	125
accentué (Pronom personnel)	50	de lieu	123
accompagnement (Compl. circ. d') ..	34	de manière	121
accord de l'adjectif	40	de négation	124
de l'adjectif composé	40	de quantité	122
de l'adjectif épithète	45	de temps	123
de l'adjectif attribut	45	afin de, afin que	145
de l'adjectif numéral	74	agent (Complément d')	35
de l'adjectif de couleur	40	<i>aimer</i>	86
du nom	19	ainsi que	150
du participe passé	117	air (Avoir l'air)	41
employé adjectivement	117	<i>aller</i>	91
avec l'auxiliaire <i>être</i>	117	aller (auxiliaire)	91
avec l'auxiliaire <i>avoir</i>	118	alors que	143
suivi d'un infinitif	118	<i>alvéole</i>	20
des verbes impersonnels	119	américains (Mots)	6
des verbes pronominaux	120	<i>amour</i>	20
<i>pesé, coûté, valu, vécu</i>	119	anglais (Mots)	6
du verbe avec le sujet	115	antécédent du pronom relatif	60
avec plusieurs sujets	115	<i>apercevoir</i> (sur <i>décévoir</i>)	98
avec <i>beaucoup, la plupart</i>	115	apostrophe (orthographe)	161
avec un collectif	115	apostrophe (fonction)	29
du verbe impersonnel suivi d'un		<i>appas</i>	23
sujet	116	<i>après-midi</i>	20
<i>acheter</i>	90	apposition	29
<i>acquérir</i>	96	<i>aquilin</i>	41
active (Forme)	78	arabes (Mots)	6
adjectifs		archaïsme	165
composés	40	archi	42
de couleur	40	argot	163
démonstratifs	57	article	46
indéfinis	69	contracté	46
interrogatifs	67	défini	47
numéraux	74	élide	46
possessifs	55	indéfini	48
adjectif qualificatif	37	partitif	48
formation du féminin	37	<i>assaillir</i>	96
formation du pluriel	39	<i>asseoir</i>	99
fonction	44	<i>assez</i>	122
degrés	42	<i>astreindre</i> (sur <i>craindre</i>)	101
syntaxe d'accord	45	atones (Pronoms)	50
		<i>atteindre</i> (sur <i>craindre</i>)	101

attribut (Adjectif)	44
attribut (Nom)	31
du sujet	31
de l'objet	31
introduit par une préposition	31
attribution (Complément d')	36
<i>au</i>	46
aucun	70
autre	70
autrui	70
auxiliaire	82
<i>avoir</i>	83
<i>être</i>	84
de temps	82
de mode	82
semi-	82
avec	127
<i>avoir</i>	83
- <i>ayer</i> (verbes en)	90

B (prononciation)	160
<i>battre</i> et ses composés	99
<i>beau</i>	41
beaucoup	122
<i>bel</i>	41
<i>bénir</i>	91
bien	121
bien que	147
<i>boire</i>	102
bon	38
<i>bouillir</i>	97
<i>braire</i> (sur <i>extraire</i>)	103
but (Complément circ. de)	36
(Proposition subord. de)	145

C (prononciation)	160
<i>caduc</i>	38
car	41
cardinaux (Adjectifs numériques)	74
cause (Compl. circ. de)	35
(Proposition sub. de)	144
<i>ce</i>	57, 58
<i>ce que</i> (interrogatif)	66
<i>cédille</i>	161
<i>ceindre</i> (sur <i>craindre</i>)	101
<i>cela</i>	57, 58
<i>celui</i>	58
<i>celui-ci</i>	58
<i>celui-là</i>	58
cent	75
- <i>cer</i> (Verbes en)	90
certain	70
<i>c'est, ce sont</i>	50

chacun	70
changements de sens	23
chaque	70
<i>choir</i>	99
ci-inclus	41
ci-joint	41
ciel	21
circonstancielles (Subordonnées) ..	142
<i>clore</i>	103
collectif (Accord du verbe avec un) ..	115
combien	122
comme	130
comparaison (Subord. circ. de) ..	150
comparatif (de l'adjectif)	42
(de l'adverbe)	122
irrégulier	43
complément	
de l'adjectif	28
d'agent	35
d'attribution	36
circ. d'accompagnement	34
de but	36
de cause	35
d'intérêt	36
de lieu	32
de manière	33
de mesure	34
de moyen	35
de prix	34
de temps	33
du nom	28
d'objet direct	30
d'objet indirect	30
d'objet (Proposition)	137
composition (des mots)	7
concession (Subord. circ. de)	147
<i>concevoir</i> (sur <i>décevoir</i>)	98
<i>conclure</i>	101
concordance des temps	138
condition (Subord. circ. de)	148
conditionnel (mode)	111
(temps)	111
conditionnelle (Subord.)	148, 149
<i>conduire</i> et ses composés	102
<i>confire</i> (sur <i>dire</i>)	102
conjonctions de coordination	129
de subordination	130
conjugaison	85
groupes	85
verbes de la 1 ^{re} conjug. régulière ..	86
irrégulière	90, 91
(<i>cer, ger, eler, eter, yer</i>) ..	90
pronominale	78
verbes de la 2 ^e conjug. régulière ..	91

verbes de la 2 ^e conjug. irrégulière.	91	E (prononciation)	159
verbes de la 3 ^e conjug. en <i>ir</i>	96	é —	159
en <i>oir</i>	98	è —	159
en <i>re</i>	100	échoir.....	99
verbes défectifs de la 3 ^e conjug.	99	éclore.....	103
verbes passifs.....	78	écrire.....	102
Conjugaison interrogative.....	85	-eler (Verbes en)	90
connaître (sur paraître).....	101	élide (article)	46
conquérir (sur acquérir).....	96	ellipse.....	134
conséquence (Sub. circ. de).....	146	elliptiques (Propositions)	134
consonnes.....	160	émouvoir (sur mouvoir).....	98
construire (sur conduire).....	102	en (préposition).....	126
contracté (Article).....	46	(pronom personnel, adverbe)....	52
contraindre (sur craindre).....	101	enclore (sur clore).....	103
contredire (v. dire).....	102	enfreindre (sur craindre).....	101
coordination (Conjonctions de).....	129	enfuir (s') [sur fuir].....	96
coordonnées (Propositions).....	132	enlever.....	91
coudre et ses composés.....	100	enquérir (s') [sur acquérir].....	96
courir et ses composés.....	97	envoyer.....	91
craindre.....	101	épandre (sur tendre).....	100
croître et ses composés.....	101	épithète (Adjectif).....	44
cueillir et ses composés.....	96	espagnols (Mots).....	6
cuire (sur conduire).....	102	est-ce que.....	125
		et.....	129
D (prononciation).....	160	-eter (Verbes en).....	90
dans.....	127	être.....	84
de.....	128	être (auxiliaire).....	84
décevoir.....	98	être aimé.....	88
déchoir.....	99	eux.....	50
défaillir (sur assaillir).....	96	exclamatifs (Adjectifs).....	66
défectifs (Verbes).....	80	(Pronoms).....	66
défendre.....	100	exclure (sur conclure).....	101
défini (Article).....	47	explétif (Pronom).....	54
degrés de signification de l'adjectif.	42	extra.....	42
délices.....	20	extraire.....	103
demi.....	41	-eyer (Verbes en).....	90
démonstratifs (Adjectifs).....	57		
(Pronoms).....	58	F (prononciation).....	160
dérivation (des adjectifs).....	7	faillir.....	97
(des adverbes).....	7	faire et ses composés.....	102
(des noms).....	7	faire (Accord du participe passé de).	118
(des verbes).....	7	falloir.....	99
descendre (sur tendre).....	100	familles de mots.....	8
détruire (sur conduire).....	102	favori.....	38
devoir.....	98	feindre (sur craindre).....	101
dire et ses composés.....	102	fémnin des adjectifs.....	38
discours direct.....	141	des noms.....	19
indirect.....	141	irrégulier des adjectifs.....	38
dissoudre (sur absoudre).....	100	irrégulier des noms.....	19
divers (indéfini).....	70	fiendre (sur tendre).....	100
donc.....	41	feu.....	41
dont.....	62	finales (propositions).....	145
dormir et ses composés.....	96	finir.....	87
doublet.....	5	fleurir.....	91

<i>fondre</i> (sur <i>tendre</i>).....	100
formation populaire.....	5
savante.....	5
forme active.....	78
passive.....	78
pronominale.....	78
forme et fonction	
des adj. qualificatifs.....	44
des adj. et des pronoms.....	49
démonstratifs.....	57
indéfinis.....	65
interrogatifs.....	66
numéraux.....	74
relatifs.....	60
des pronoms personnels.....	50
<i>fou</i>	41
français (Histoire du).....	5
(Prononciation du).....	160
<i>frïre</i>	103
<i>fuir</i> et ses composés.....	96
futur de l'indicatif.....	105
antérieur.....	108
Conditionnel employé comme...	111
G (prononciation).....	160
<i>garde</i>	23
<i>gaulois</i> (mots).....	5
<i>geindre</i> (sur <i>craindre</i>).....	101
genre des noms.....	18
des pronoms personnels.....	48, 51
<i>gens</i>	20
- <i>ger</i> (Verbes en).....	90
gérondif.....	114
<i>gésir</i>	97
<i>grand</i> et ses composés.....	41
<i>guillemets</i>	16
H (prononciation).....	160
<i>hair</i>	91
<i>hébreu</i>	41
homonymes.....	14
I (prononciation).....	159
<i>il</i> (pronom).....	49, 51
<i>il y a</i>	121
imparfait de l'indicatif.....	106
impératif (sens et valeurs).....	110
impersonnels (Verbes).....	81
incises (Propositions).....	133
<i>inclure</i> (sur <i>conclure</i>).....	101
indéfini (Article).....	46
(Adjectif et pronom).....	69

indépendantes (Propositions).....	132
indicatif (temps).....	104
infériorité (comparatif).....	42
(superlatif).....	42
infinitif (mode et temps).....	112
(Fonctions de l').....	113
(valeurs particulières).....	112
infinitive (Proposition).....	139
<i>instruire</i> (sur <i>conduire</i>).....	102
interjection	131
interrogatifs (Adjectifs et pronoms).....	65
interrogative (Conjugaison).....	85
intransitifs (Verbes).....	77
inversion du sujet.....	26, 27
irréal (Mode).....	111
italiens (Mots).....	6

J (prononciation).....	159
<i>je</i>	49
<i>jeter</i>	90
<i>joindre</i>	101
juxtaposées (Propositions).....	132

L (prononciation).....	160
<i>la</i>	46, 49
<i>là</i>	123
laisser (Accord du participe de).....	118
langue d'oc.....	5
langue d'oïl.....	5
latin populaire.....	5
<i>le</i> article.....	46
pronom personnel.....	49, 51
<i>lequel</i> pronom relatif.....	63
adjectif relatif.....	63
pronom et adj. interrogatif.....	67
<i>les</i> article.....	46
pronom personnel.....	49
lettres.....	159
<i>leur</i>	50
liaison.....	162
lieu (Compl. circ. de).....	32
<i>lire</i> et ses composés.....	102
locutions adverbiales.....	121
conjonctives.....	129
prépositives.....	126
verbales.....	76
long.....	37
lorsque.....	143
<i>lui</i> re et ses composés (sur <i>nuire</i>).....	101
l'un et l'autre.....	71
(Accord du verbe avec).....	115

M (prononciation).....	160	nombre des noms	18
mais	41	nombre des verbes	81
majesté (Pluriel de).....	51	non	124
malgré que	147	notre	55
<i>manger</i>	90	nôtre	56
manière (Compl. circ. de).....	33	nous	51
<i>maudire, médire</i> (v. <i>dire</i>)	102	<i>nouveau-né</i>	40
meilleur	43	<i>nuire</i>	101
même	72	nul	70
même si	148	numéraux (adjectifs).....	74
<i>mentir</i>	96		
mesure (Compl. circ. de).....	34		
<i>mettre</i> et ses composés.....	100		
<i>mil</i>	75	O (prononciation)	159
mode (du verbe)	80	objet direct (Complément d').....	30
conditionnel	111	indirect (Complément d').....	30
impératif	91, 92, 110	oc (Langue d')	5
impersonnel	81	<i>offrir</i>	93
indicatif	104	<i>oh</i>	131
infinitif	112	oïl (Langue d').....	5
participe	114	<i>oindre</i>	103
personnel	81	on	71
moi	50	or	129
moindre.....	43	ordinaux (Adjectifs)	74
moins	122	<i>orgue</i>	20
<i>mol</i>	41	orientaux (Mots)	6
<i>mordre</i> (sur <i>tendre</i>).....	100	orthographe	161
mots (Famille de).....	8	ôté	41
composés.....	7	ou	129
dérivés	7	où	63
d'origine grecque	7	oui	124
d'origine latine	5	outré que.....	144
<i>mou</i>	41	<i>ouvrir</i>	96
<i>moudre</i>	100		
<i>mourir</i>	97	P (prononciation).....	160
<i>mouvoir</i> et ses composés.....	98	par	127
moyen (Compl. circ. de).....	35	<i>paraître</i> et ses composés	101
		parce que	144
		parenthèses.....	16
N (prononciation)	160	participe (mode)	114
ne	124	(Sens général du).....	114
néerlandais (Mots).....	6	participe passé (sens).....	114
négation (Adverbes de)	124	participe présent (sens).....	114
néologisme	165	participe passé (accord du)	117
neutre (Pronom)	51	avec <i>avoir</i>	118
ni	129	avec <i>être</i>	118
nom commun	17	des verbes impersonnels.....	119
(définition).....	17	des verbes pronominaux.....	120
fonctions	24	suivi d'un infinitif.....	118
genre	18	avec <i>faire</i>	118
infinitif pris comme	49	avec <i>laisser</i>	118
propre	22	avec <i>en</i>	118
nom composé.....	22	avec <i>le</i>	119
d'origine étrangère.....	21	de <i>coure, coûté, pesé, valu, vécu</i> ...	119
nombre (Noms de).....	75		

participiale (Subordonnée)	151	<i>pourvoir</i>	98
partitif (Article)	48	<i>pouvoir</i>	98
<i>partir</i> et ses composés	97	préfixes (grecs)	11
pas	124	(latins)	11
passé antérieur	107	<i>prendre</i> et ses composés	100
composé	107	prépositions (rôle et sens)	126
simple	107	(répétition)	128
passive (Forme)	78	présent	
<i>payer</i>	90	impératif	110
<i>peindre</i> (sur <i>craindre</i>)	101	indicatif	104
<i>peler</i>	90	infinitif	112
pendant que	143	participe	114
<i>pendre</i> (sur <i>tendre</i>)	100	subjonctif	109
<i>percevoir</i> (sur <i>décevoir</i>)	98	<i>prévaloir</i> (sur <i>valoir</i>)	98
<i>perclus</i>	41	<i>prévoir</i> (sur <i>voir</i>)	98
<i>perdre</i> (sur <i>tendre</i>)	100	principales (Propositions)	133
personne (pronom)	71	<i>promouvoir</i> (sur <i>mouvoir</i>)	98
personnes (verbe)	81	pronoms personnels	49
pesé (accord du participe)	119	accentués	50
phonétique	159	atones	50
phrase	132	explétifs	54
place du complément de l'adjectif	28	genre	49
du nom sujet	26	réfléchis	51
du pronom personnel complément	53	répétition	54
du pronom personnel sujet	53	reprise	54
du pronom relatif	63	en, y	52
<i>placer</i>	90	nous, vous	51
<i>plaindre</i> (sur <i>craindre</i>)	101	neutres : le, il, en, y	51
<i>plaire</i> (sur <i>taire</i>)	102	(Fonctions des)	50
<i>pleuvoir</i>	99	sujet	50
pluriel des adjectifs	39	complément	50
des adjectifs composés	40	démonstratifs	58
des adjectifs de couleur	40	indéfinis	68
des noms	21	interrogatifs	66
des noms composés	22	relatifs	60
des noms étrangers	21	pronominale (Forme)	78
des noms propres	22	pronominaux (Verbes)	79
de politesse	51	réciproques	79
plus	124	réfléchis	79
plusieurs	70	à sens passif	79
plus-que-parfait	108	Accord du part. passé des	120
<i>poindre</i>	103	prononciation	159
point (ponctuation)	16	proposition	
point et virgule	16	elliptique	134
points (Deux)	16	indépendante	132
point d'exclamation	16	interrogative	140
point d'interrogation	16	principale	133
point (négation)	124	subordonnée infinitive	139
point (Être sur le)	82	circ. de cause	144
ponctuation	16	de but	145
portugais (Mots)	6	complétive	137
possessifs (Adjectifs et pronoms)	55	participe	151
potentiel (Mode)	111	relative	136
pour	126		

proposition de comparaison	150	rien	71
de concession	147	rire et ses composés	101
de condition	148	rompre (sur tendre)	100
de conséquence	146		
de temps	143	S (prononciation)	160
complément d'objet	137	saillir	97
sujet (attribut)	137	sans	126
puisque	144	sans que	146
		savants (Mots)	7
Q (prononciation)	160	savoir	98
qualificatif (Adjectif)	37	scandinaves (Mots)	6
quand (conjonction)	130	se	51
(adverbe de temps)	123	semi-auxiliaires	82
que (conjonction)	130	sens figuré	14
(pronom interrogatif)	66	propre	14
(pronom relatif)	61	sentir (sur mentir)	96
quel (adj. interrogatif)	67	seoir	99
quelconque	71	servir et ses composés	96
quelque	73	seul	146
quel que	64	si adverbe	121
quelqu'un	71	conjonction	131
qui (pronom interrogatif)	66	soi	51
(pronom relatif)	61	soit	129
quiconque	71	son, sa, ses	55
qui que	64	sons	159
quoi (pronom relatif)	61	sortir et ses composés	97
(pronom interrogatif)	66	souffrir (sur ouvrir)	96
quoique	147	sourdre	103
quoi que	64	sourire (sur rire)	101
		sous	126
R (prononciation)	160	soustraire (sur extraire)	103
radical	81	style	163
recevoir	94	style direct	141
réci-proque (pronominal)	79	indirect	141
redire (v. dire)	102	subjonctif (Temps du)	109
réfléchi (pronominal)	51	(Concordance avec le)	138
relatifs (adjectifs)	64	(Sens du)	109
(pronoms)	60	subordination (Conjonctions de)	130
relatifs indéfinis	64	subordonnées (Propositions)	135
relative (Propos. subordonnée)	136	attribut	137
rendre	95	circonstancielle	142
repaitre	103	complément d'objet	137
repentir (se) (sur mentir)	96	infinitives	139
répétitions des articles	47	interrogatives	140
des prépositions	128	participes ou participiales	151
des pronoms personnels	54	relatives	136
des pronoms relatifs	46	suffire	102
répondre (sur tendre)	100	suffixes grecs	10
reprise du nom par un pronom	54	latins	10
requérir (sur acquérir)	96	servant à former des adjectifs	9
résoudre	100	des adverbes	9
révéler	91	des noms	9
voir (sur voir)	98	des verbes	9

<i>suivre</i> et ses <i>composés</i>	101	U (prononciation)	159
sujet (Nom)	24	<i>ultra</i>	42
(Pronom)	50	<i>un</i>	48
(Infinitif)	113	<i>-uyer</i> (Verbes en)	90
apparent	25	V (prononciation)	160
réel	25	<i>vaincre</i> et ses <i>composés</i>	100
d'un verbe impersonnel	25	<i>valoir</i> et ses <i>composés</i>	98
d'un verbe personnel	25	<i>valu</i> (accord du participe)	119
place du	26	<i>vécu</i> (accord du participe)	119
repris par un pronom	27	<i> vendre</i> (sur <i>tendre</i>)	100
super	42	<i>venir</i> et ses <i>composés</i>	96
supériorité (comparatif)	42	<i>vêtir</i> et ses <i>composés</i>	97
(superlatif)	42	verbes d'action	76
superlatif (adjectif au)	42	actifs	78
absolu	42	d'état	76
irrégulier	43	passifs	78
relatif	42	pronominaux réciproques	79
sur	126	réfléchis	79
<i>surseoir</i>	99	à sens passif	79
synonymes	14	(modes)	104
T (prononciation)	160	(temps)	104
<i>taire</i>	102	conjugaisons	85
tandis que	143	intransitifs	77
tant que	143	transitifs	77
techniques (Langues)	163	versification (Notions de)	153
<i>teindre</i> (sur <i>craindre</i>)	101	<i>vieil</i>	41
tel	72	virgule	26
tellement que	146	<i>vivre</i> et ses <i>composés</i>	101
temps (du verbe)	80	<i>voici</i>	123
de l'indicatif	104	<i>voilà</i>	123
de l'infinitif	112	<i>voir</i>	98
du conditionnel	111	<i>votre</i>	55
du participe	114	<i>vôtre</i>	56
du subjonctif	109	<i>vouloir</i>	98
temps (Complément circ. de)	33	<i>vous</i>	51
(Proposition subord. circ. de)	143	<i>voyelles</i>	160
<i>tendre</i>	100	X (prononciation)	160
<i>tenir</i>	96	Y (prononciation)	159
<i>toi</i>	50	(adverbe de lieu)	52, 123
Tolérances grammaticales	157	(pronom personnel)	52
<i>tondre</i> (sur <i>tendre</i>)	100	Z (prononciation)	160
tout	73		
<i>traire</i> (sur <i>extraire</i>)	103		
transitifs (Verbes)	77		
très	42		
<i>tressaillir</i> (sur <i>assaillir</i>)	96		
<i>tu</i>	50		

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	2	Les auxiliaires	82
La grammaire	3	Les conjugaisons des 1 ^{er} et 2 ^e groupes.....	85
		Les conjugaisons du 3 ^e groupe.....	92
FORMATION DU FRANÇAIS			
Origine du français	5	MODES ET TEMPS	
Les formations nouvelles	7	Le mode indicatif.....	104
Sens des mots	13	Les temps passés de l'indicatif.....	106
Le mot et la phrase.....	15	Le subjonctif	109
		L'impératif	110
LE NOM			
Le nom	17	Le conditionnel.....	111
Féminin des noms	19	L'infinitif	112
Pluriel des noms	21	Le participe.....	114
		ACCORDS	
FONCTIONS DU NOM			
Fonctions du nom. — Sujet	24	Verbe à un mode personnel	115
Place du nom sujet	26	Accord du participe passé	117
Le complément du nom et de l'adjectif.....	28	MOTS INVARIABLES	
Nom complément d'objet.....	30	Les adverbess.....	121
L'attribut	31	Les prépositions.....	126
Les compléments circonstanciels.....	32	Conjonctions et interjections	129
L'ADJECTIF QUALIFICATIF			
L'adjectif qualificatif	37	LA STRUCTURE DE LA PHRASE	
Accords particuliers des adjectifs.....	40	La structure de la phrase.....	132
Degrés de signification de l'adjectif.....	42	Propositions subordonnées	135
Fonctions de l'adjectif qualificatif.....	44	La subordonnée relative	136
Accord de l'adjectif qualificatif	45	Subordonnées complétives.....	137
		Subordonnées conjonctives sujet, objet ou attribut.....	137
L'ARTICLE			
L'article.....	46	Subordonnée interrogative	140
PRONOMS ET ADJECTIFS			
Pronoms personnels	49	Subordonnées circonstanciellées.....	142
Place du pronom personnel.....	53	Subordonnées de temps	143
Adjectifs et pronoms possessifs	55	Subordonnées de cause	144
Adjectifs et pronoms démonstratifs.....	57	Subordonnées de but	145
Pronoms et adjectifs relatifs	60	Subordonnées de conséquence	146
Pronoms et adjectifs interrogatifs.....	65	Subordonnées de concession	147
Pronoms et adjectifs indéfinis.....	68	Subordonnées de condition	148
<i>Tel, même, tout, quelque</i>	72	Subordonnées de comparaison.....	150
Adjectifs numéraux.....	74	Subordonnées participiales	151
		NOTIONS DE VERSIFICATION.....	
LE VERBE			
Le verbe	76	TOLÉRANCES GRAMMATICALES..	
Les voix ou formes du verbe.....	78	PHONÉTIQUE.....	
Variations et éléments du verbe.....	80	LE STYLE.....	
		INDEX ALPHABÉTIQUE.....	

